
L'Oreiller du Roy
numéro 4
www.morinie.com

Editorial



D'aucuns s'interrogent peut-être sur l'inflation que connaît l'*Oreiller du Roy* ? Passant de 52, à 68 puis 92 pages, le format de chacune des contributions actuelles est désormais proche du format de l'ensemble du premier numéro. La faute aux sujets sans doute mais aussi à la volonté de les traiter avec conviction et rigueur scientifique.

La présentation n'est certes pas d'un abord grand public[1] mais nous sommes convaincus qu'à l'image de Plutarque : "*L'esprit n'est pas comme un vase qu'il ne faille que remplir. A la façon du bois, il a plutôt besoin d'un aliment qui l'échauffe, qui fait naître en lui une impulsion inventive et l'entraîne avidement en direction de la vérité.*"[2] En effet, ainsi que le définissent Thuillier et Tulard[3], le *nouveau positivisme* historique impose que l'historien ne doit faire appel qu'aux documents pour parvenir à ses conclusions et à sa curiosité comme aiguillon permanent[4]. En conséquence, l'attention est portée sur la qualité de la bibliographie (annexe trop souvent négligée) et de l'analyse, toujours soucieuse de faire un état le plus proche possible de la question, dans l'humilité de n'être jamais définitif, et dans la morgue des travaux bâclés, sans sources ni considérations historiographiques.



En désormais deux ans d'existence, il ne saurait être question de tirer un quelconque bilan à l'heure où, comme l'affirme Graham Greene, : "*il y a toujours dans notre enfance, un moment où la porte s'ouvre et laisse entrer l'avenir.*" Ainsi, tant pis pour les contingences bassement arithmétiques et suivons l'enthousiasme d'Alda Cammarota pour l'inflation : "*Ce qu'il y a de bien avec l'inflation, c'est que, quand on va au supermarché avec vingt dollars, on en ressort plus vite qu'il y a un an.*" …



Ici, point n'est besoin de sortir, ni écus, ni précipitamment : l'*Oreiller du Roy* vous invite à profiter plus longuement d'une grasse matinée érudite.

Thomas DELVAUX

directeur de publication de l'*Oreiller du Roy*

1 La question du public historique est déjà posée par Guy Thuillier & Jean Tulard, *Les écoles historiques*, Que sais-je ?, Paris, 1993, p. 104

2 Plutarque, *Comment écouter*, Paris, 1995

3 *Op. cit.*, p. 86-88

4 Comme l'écrivait Albert Einstein : "*Je n'ai pas de talents particuliers. Je suis juste passionnément curieux.*" (Lettre à Carl Seelig du 11 mars 1952 – Archives Einstein 39-013)

Sommaire

- *Un créquier et trois pommes de pin : de la greffe au collage ou notes sur les familles Zylof, Créquy et Wandonne en Flandre maritime*
- *Une liasse de partages tirée des fonds d'archives de la Bibliothèque d'agglomération de Saint-Omer*
- *Tristes tropismes*

ISSN : 1961-9871

L'*Oreiller du Roy* – décembre 2009

Un créquier et trois pommes de pin : de la greffe au collage

ou notes sur les familles Zylof, Créquy et Wandonne en Flandre maritime

par François CARON

Du Haut-Pays au plat pays



Il est courant de rencontrer le nom de la maison de Créquy associé à un autre patronyme, tant cette famille a eu une descendante prolifique[1] : Bonne de Créquy, Créquy-Blanchefort, Créquy-Bernieulles, Créquy-Rimboval, ... Voire associé par usurpation, à l'image des Le Jeune de Créquy, *alias* Le Jeune de la Furjonnière.

Il en est un qu'il est toutefois plus rare de croiser : Zylof de Créquy. Et pourtant, de nombreuses erreurs, tant filiatives que chronologiques, continuant d'être diffusées sur cette famille, il nous a semblé à propos de trier le bon grain de l'ivrée, de séparer le lierre grimpant de l'approximation du créquier généalogique avéré.

Dans les *Mémoires* de ses campagnes africaines[2], le général Changarnier mentionne le « *lieutenant de vaisseau Zylof de Créquy* ». On croise encore celui-ci dans les *Annales maritimes et coloniales* de 1824 et 1832, l'*Almanach royal* de 1830 ou l'*Annuaire du Département de la Manche* de 1831.

Il s'agit en réalité de Charles-Pierre Zylof de Créquy. Lieutenant de vaisseau, fait chevalier de Saint-Louis le 29 octobre 1830, officier de la Légion d'honneur, né le 16.04.1790 à Steene, et

[1] En cela, la famille de Créquy ne diffère pas d'autres lignages à multiples branches, tels les Saint-Omer (Fauquembergue, Zuytpeene, Morbecque, Wallon-Cappel, …), cf. Thomas Delvaux, *La famille et le clan : cohésion et rivalités dans le nord de la France*, in *Liens de parenté et lignages*, colloque international de Saint-Riquier, 6-7 décembre 2008, ou les Sainte-Aldegonde (Noircarmes, Roisin, Bours, Genech, …), cf. François Caron & Thomas Delvaux, *Du Vieux Marché à Saint-Petersbourg, histoire généalogique de la Maison de Sainte-Aldegonde*, à paraître.

[2] Comte d'Antioche, *Changarnier*, Plon-Nourrit, Paris, 1891 ; Théodule de Fontenay-Changarnier, *Mémoires du Général Changarnier. Campagnes d'Afrique 1830-1848*, Berger-Levrault, Paris, 1930.

décédé le 15.08.1872 à Bergues, il repose au cimetière de Steene, dans un ensemble de cinq pierres tombales des Zylof, alignées et gravées de face comme de dos[3].

A en croire nos prédecesseurs du XIXe siècle, cette famille, qui a notamment possédé les seigneuries de Steenbourg, Obigny, Wynde et Créquy[4], serait issue, de Henri Zylof, seigneur de Hildernesse, capitaine du château de Louveslein pour le comte de Hollande (qui le fit chevalier à l'issue de la bataille de Fulkammingen en 1238), mort en 1267.

Son petit-fils, bourgmestre de Leyden, avait été envoyé en 1297 en ambassade par le comte Jean Ier de Hollande auprès d'Edouard Ier, roi d'Angleterre, pour demander au nom du comte la main d'Elisabeth, fille du roi[5]. Leur descendance s'éparpille alors en Angleterre, Espagne et Hollande.



Château de Steenbourg à Steene
© Marc Claeyssen

Elle serait finalement venue se fixer en Flandre vers la fin du XVe siècle[6], à Bourbourg puis à Steene, où elle a notamment possédé le château de Steenbourg[7] de 1679 à 1957[8]. La famille

[3] Cf. annexes.

[4] Il ne s'agit pas ici de la terre du Haut-Pays, mais d'un fief vicomtier sis à Zermezeele et Hardifort, tenu de la cour de Cassel, et d'un arrière-fief vicomtier sis à Lynde. Ce fief était encore tenu par la famille Baie en 1364 avant de passer aux Créquy. Floris-François-Félix-Ignace Zylof en présente le rapport et dénombrement le 6 novembre 1778 au bureau des finances à Lille. Une copie d'un terrier de 1719, rédigée en 1774, a été retranscrite par l'abbé Wemaere en 1975.
Cf. Abbé A. Vanhove, *Essai de statistique féodale de la Flandre maritime, Première partie, châtellenie de Cassel, La Motte au Bois, Territoire de Merville*, Annales du comité flamand de France, tome XXXIX, 1932 & Abbé Wemaere, *Les seigneuries d'Obigny – suite – et de Créquy*, Vlaamse Stam Français, 1975, n°3.

[5] Le mariage eut effectivement lieu en janvier 1297.

[6] Différentes sources oscillent entre 1482 et 1505. Toutefois, W. van Hille, dans son *Histoire de la prévôté de Saint Donat à Bergues Saint Winnoc*, émet des doutes quant à cette origine : « *nous avons trouvé deux actes relatifs à cette famille mentionnant des Zylof qu'il* [Denis du Péage] *ne cite pas et qui semblent appartenir à une classe sociale inférieure à ceux qu'il cite. Sont-ce des «* déchus *» ? ou bien les Zylof sont-ils originaires de la région et la branche noble a-t-elle enrichi son origine par des déclarations*

s'est éteinte en 1983 par le décès de Monique Zylof de Steenbourg, dernière du nom, épouse de Bernard Caillard d'Aillières, maire d'Aillières, conseiller général et député de la Sarthe[9].

A notre connaissance, Charles-Pierre est le seul de la famille Zylof à avoir adjoint le lignage fressinois à son patronyme[10]. On peut donc légitimement s'interroger sur le lien filiatif ayant conduit à cette dénomination.



Château de Steenbourg à Steene

fabuleuses ? Le lecteur appréciara (sic). » Tous les actes, mentionnés par nos illustres précédesseurs des sociétés savantes flamandes, que nous avons pu consulter se situent au XVIIe siècle. Nous ne pouvons donc confirmer ou infirmer l'origine « étrangère » des Zylof. On pourra simplement s'étonner de la rareté du patronyme (si celui-ci s'avérait être d'origine locale) et rappeler que d'autres familles, notamment de la Flandre maritime, ont connu une telle dichotomie, à l'image des Pradelles qui se sont scindés en deux branches, l'une seigneuriale (qui a donné les seigneurs de Palmaert) et l'autre, bourgeoise, plus modeste.

[7] Le château servit de résidence et de quartier-général à Charles de Broqueville, premier ministre belge et ministre de la guerre, durant la première guerre mondiale. Des phénomènes de poltergeist y auraient été constatés, tournant autour de la légende du décès d'une petite fille dans le parc du château vers 1850. Cf. Olivier Berger, *La petite fille qui hante le château de Steene n'a pas perdu sa voix*, in *La Voix du Nord*, 22.07.2007.

[8] Louis Floris Zylof fera d'ailleurs modifier son nom en « Zylof de Steenbourg » au XIXe siècle.

[9] Ils sont les parents de Michel Caillard d'Aillières, ancien député et ancien président du conseil général de la Sarthe, maire d'Aillières et sénateur de la Sarthe. Cf. Marianne Payot, *Les grandes familles du Mans* in *L'Express*, 30.04.2003.

[10] Ses frères Louis-Joseph, Jean-Henry et Antoine-Martin prennent respectivement les noms de Zylof de Steenbourg, de Zylof d'Obigny et de Zylof de Wynde.

Supprimer les guillemets des citations : une manière élégante de recycler les idées usagées[11]***.***
La tolérance est la vertu des faibles[12]***.***

Une première filiation[13] nous est donnée par M. René Lesage sur son site consacré à la famille de Créquy[14], et plus particulièrement sur la page relative à la branche de Créquy-Winnezeele[15] dont est issue Marie-Jeanne de Créquy, épouse Zylof :

« *Richard de Créquy. Cité dans un acte du 17 octobre 1662, comme membre de la cour de la Gloriette, 24ème fief du Perron de Bergues. Il achète après 1602 un arrière-fief à Antoine de Wintere. Il était mort avant le 24 janvier 1682, puisqu'à cette date son fils Lenaert-Richart en fait le relief en le laissant à sa sœur Louise Thérèse. Ce fief était situé à Pitgam.*

1. *Lenaert-Richart*
2. *Louise-Thérèse*
3. *Marie-Jeanne. Pierre tombale de Floris-Guillaume Zylof, ancien bourgmestre de la ville et châtellenie de Bergues, mort le 5 mars 1778, à l'âge de 71 ans. Son cinquième quartier est de Créquy « écartelé 1-4 d'or au créquier de gueules ; 2-3 d'argent à un lion de sable ». Floris fut écuyer, seigneur de Steenbourg, Obigny, Werde et bourgmestre de Bergues de 1712 à 1716. Il a été marié à Marie-Jeanne de Créquy, morte à Bergues le 27 décembre 1760 ; elle était veuve en premières noces d'Adrien Antoine François de Winter, avec lequel elle convola le 2 mai 1694 ; elle naquit à Hasselt le 2 mai 1668 et était fille de Jean-Richard de Créquy, écuyer, seigneur de Créquy et de Walcour, bourgmestre de la ville et châtellenie de Bergues et d'Anne Françoise Van Sentendale* »[16].

Comme source, M. René Lesage indique[17] : « *La descendance de Mathieu de Créquy nous est fournie partiellement par le BM Arras, ms 169, dans la partie intitulée "Noble alliance de la maison de Capple en West-Flandre trouvée en une généalogie reposante en la garde robe de haut et puissant Mgr le prince de Chimay".* »

Tout d'abord, l'intitulé exact de cette partie du manuscrit est : « *La Noble Alliance de la maison de Capple en West-Flandre trouvez en une généalogiee reposante a la garde robe de haut et puissant seigneur Monseigneur Le Prince de Chimay Baron de Comines Seigneur de Sallewy etc. avec La Noble maison de Warhen tous deux en La Chastelenie de Berghes St Winnoc extrait par Le Sr etc. ce 20e de Decembre de L'an 1593.* » Elle est située entre les folios 65 et 73 du manuscrit, qui en comporte 127 au total. Ce dernier semble l'œuvre de plusieurs plumes, dont celle de Le Pez[18].

Si le ms 169 de la BM d'Arras mentionne effectivement les Créquy-Winnezeele au folio 71 (recto et verso), aucune mention des enfants de Jean-Richard de Créquy, et notamment de Marie-Jeanne, n'y est faite. La suite des éléments concaténés par M. René Lesage et relatifs à Marie-Jeanne se retrouve sur le site du Football Club de Steene[19], hérésie héraldique incluse[20], et

11 Jacques Attali.
12 marquis de Sade.
13 Cf. annexes.
14 M. René Lesage, *L'illustre famille des Créquy*, http://famille.de.crequy.com
15 M. René Lesage, *L'illustre famille des Créquy*, http://famille.de.crequy.com/crequywinnezelle.htm
16 Cf. annexes.
17 Cf. annexes.
18 Dom Etienne Le Pez, religieux érudit bénédictin de l'abbaye Saint-Vaast à Arras.
19 http://fcsteene.jexiste.fr/pagefamillezylof.htm

sur plusieurs bases généalogiques[21]. On regrettera donc l'absence notable de source relative à Marie-Jeanne de Créquy par M. René Lesage[22].

Hors, une simple lecture chronologique aurait permis d'invalider ce crayon généalogique :

1/ Marie-Jeanne de Créquy naît à Hasselt le 2 mai 1668. Elle aurait donc eu la bagatelle de 76 ans à la naissance de son « fils » Floris-François-Félix Zylof, le 18 mai 1744.

2/ Marie-Jeanne de Créquy aurait épousé en secondes noces Floris-Guillaume Zylof, né le 27 mai 1707 à Steene, de 39 ans son cadet[23].

3/ Lequel Floris-Guillaume Zylof, né en 1707, aurait été bourgmestre de Bergues de 1712 à 1716, soit à l'âge de 5 ans.

4/ Enfin « Richard »[24], père de Marie-Jeanne, a effectivement acheté un arrière-fief à Antoine de Wintere, mais bien après 1602 … puisque Jean-Richard de Créquy est né le 4 février 1631 à Saint-Trond[25] et Antoine-François de Wintere[26] le 2 juillet 1660 à Rousbrugghe.

En réalité, il semble que l'ensemble de ces sites ait compilé trop hâtivement et négligemment une épitaphe, toujours visible dans l'église de Steene. Nous en donnons ci-dessous la transcription :

---

[20] Un blason écartelé comporte 4 quartiers (d'où le terme). S'il comporte des partitions ou un contre-écartelé, ce nombre peut passer à 8, 16 voire 32, mais en aucun cas à 5. Eventuellement, un blason peut comporter un écu « en abîme ».

[21] http://gw5.geneanet.org/index.php3?b=zoonekyndfred et http://gw5.geneanet.org/index.php3?b=wailly notamment.

[22] qui indique néanmoins, sur la page d'accueil du site : « *Les internautes qui consulteront ce site peuvent se douter de l'étendue de travail qu'il a fallu pour rassembler ces données, en dépit de son imperfection. Aussi nous comptons sur leur honnêteté intellectuelle (cela se rencontre parfois) si jamais il venait à l'utiliser pour leurs propres études. Ils seraient donc priés de mentionner cette référence: Lesage René,* L'illustre famille des Créquy.- *http://famille.de.crequy.com* », cf. Annexes. La réciproque n'est ici pas respectée.

[23] sur ce seul argument, on pourrait certes opposer le cas de Marie Marguerite Fruchart qui, veuve en premières noces de Louis Hautecoeur, veuve en secondes noces de Pierre Fontaine, veuve en troisièmes noces de Pierre François Machu, veuve en quatrièmes noces de Jacques Druchet, convola en cinquième noces, le 29.04.1760 à Beuvry, avec Charles Joseph Depret, âgé de 36 ans, alors qu'elle était elle-même âgée de 92 ans, soit de 56 ans son aînée ! Cf. la note de lecture à ce propos par François Caron, *Généalogie 62*, n°99, 3ème trimestre 2008, p.234.

[24] En réalité Jean-Richard.

[25] baron de Herckenrode, *Collection de tombes, épitaphes et blasons, recueillis dans les églises et couvents de la Hesbaye*, Gand, 1845.

[26] La généalogie des Wintere n'est pas dépourvue d'intérêt, par ses multiples croisements avec la maison de Créquy :

- Cornil de Wintere épouse le 21 avril 1594 Antoinette d'Iserin, dame de la Clite, fille de Guislain, bourgmestre de Bergues-Saint-Winoc, et de Marie de Créquy.
- Jeanne de Wintere, soeur de Cornil, épouse Antoine de Créquy, seigneur de Walcourt.
- Guislain de Wintere, fils de Cornil, bourgmestre de Bergues (02.06.1632-1633, 05.06.1636-1637, 13.06.1642-1647, 1649-1650) épouse en troisièmes noces Anne-Marie Boudens, fille de Pierre Boudens van der Burg et d'Anne de Créquy (elle-même fille d'Antoine et de Jeanne de Wintere)
- Jacques de Wintere, frère de Cornil et de Jeanne, voit son petit-fils Antoine épouser par contrat du 4 septembre 1634 Marie de Créquy, fille de Jacques et de Jacqueline Le Vasseur (inconnue du site de M. René Lesage consacré à la famille de Créquy).
- enfin son neveu Antoine-François épouse le 3 février 1693 Marie-Jeanne de Créquy dont il est question ici.

Sur les Wintere, on lira avec profit le baron de Herckenrode, *Généalogie de la famille de Wintere* in *Complément au nobiliaire des Pays-Bas et du comté de Bourgogne*, Gand, 1862, pp.178-194, bien que ce dernier néglige le remariage de Marie-Jeanne de Créquy avec Floris-Hyacinthe Zylof et donne le maroquin de Bergues à Guislain de 1615 à 1637.
Les Wintere portaient d'argent, à une fasce de gueules, accompagnée de trois quintefeuilles de même.

DOM

EPITAPHE

DE FLORIS HYACINTHE ZYLOF, ESCVIER SEIGNEVR DE STEEN
BOVRG, OBIGNY, ET DE WYNDE, E^ LE QVEL APRES AVOIR ESTE CAPI
TAINE D'VNE COMPAGNIE D'INFANTERIE DANS LE REGIMENT DE FLAM
ARTINGVE AV SERVICE DE SA MAITE TRES CHRETIENNE, A EN SVITE REM
PLY LES PREMIERES CHARGES DV PAYS SCAVOIR DE PREMIER ESCHEVIN
BOVRGMAITRE ET CHEF DV MAGISTRAT DE LA VILLE ET CHASTELLENIE
DE BERGVES ST WCQ PENDANT PLVSIEVRS ANNEES QVI MOVRVT LE 21
JANVR 1728, ET DE DAME SON ESPOVSE MARIE IENNE FILLE DE JEAN
RICHARD FS DE LOVIS DE CREQVY, ECVIER VIVANT, SEIG DE CREQVY
ET DE WALCOVRT QVI A AVSSY ESTE BOVRGMAITRE DE LAD VILLE
ET CHASTELLENIE LAQVELLE MOVRVT LE 27 Xbre 1760 AYANT PROCREE
ENSEMBLE FLORIS GVILLIAVME ZYLOF ESCVIER QVI MOVRVT LE 5
MARS 1778, AYANT AUSSI ÉTÉ BOURGMAITRE DE LADITE VILLE ET CHÂTÉLENIE
ET QUI DE SON EPOUSE DAME ANNE-FRANÇOISE LAUWEREYNS FILLE DE JEAN-
BAPTISTE-WINNOC, ECUIER, SEIGNEUR DE BERGHENDAELE DECEDEE LE 14
FEVRIER 1754, EUT UN FILS UNIQUE FLORIS-FRANÇOIS-FELIX-IGNACE
ZYLOF EST DÉCÉDÉ LE 14 MAI 1805.

ET DE IAECQVES MATHIEV ZYLOF ESCVIER VIVANT SEIGNEVR DE
STEENBOVRG D'OBIGNY ET DE WYNDE E^ ET AVSSY BOVRGMAITRE
DE LADTE VILLE ET CHASTELE DE BERGVES PLVSIEVRS ANNEES QVI
MOVRVT LE 7E FEVRIER 1703 ET DE DAME SON ESPOVSE ANNE MARIE
FILLE DE FLORIS DVBACQVELEROT ESCVIER SEIGNEVR DE LIGNIERES
VIVANT CONSEILLIER DE SA MAITE CHATOLIQVE AV CONSEIL DE FLANDRE
LAQVELLE MOVRVT LE 2E JUILLET 1709 PERE ET MERE DV SVSDT FLORIS
HYACINTHE ZYLOF ECVIER TOVS DEVX ENTERREZ DANS CE LIEV

REQVIESCANT INPACE

Cette épitaphe nous éclaire donc sur le lien entre les Zylof et les Créquy : Marie-Jeanne de Créquy n'est pas la femme de Floris-Guillaume, mais sa mère (elle a enfanté à 39 ans), de son alliance avec Floris-Hyacinthe, ce qui est beaucoup plus logique sur le plan chronologique[27] :

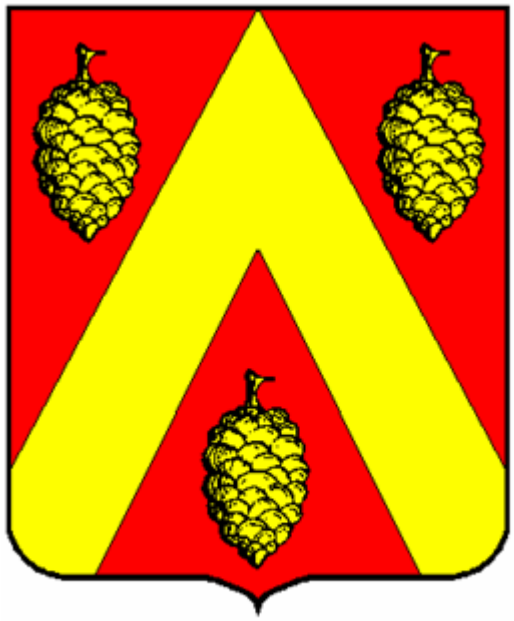
Individus	Naissance – Décès
Jean-Richard de Créquy * Anne-Françoise van Suetendael	1631-1669
Marie-Jeanne de Créquy * Floris-Hyacinthe Zylof	1668-1760
Floris-Guillaume Zylof * Anne-Françoise Lauwereyns	1707-1778
Floris-François-Félix-Ignace Zylof * Louise Antoinette Joséphine du Portal	1744-1805

Elle avait été auparavant retranscrite, de manière libre, par Alfred Dezitter et Ignace de Coussemaker et publiée par Alexandre Bonvarlet, il y a 145 ans, dans son *Epigraphie des flamands de France*[28].

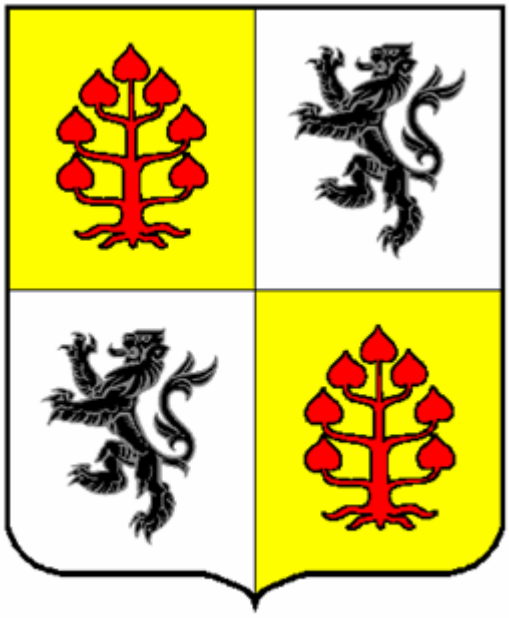
On notera également au passage qu'il n'y a pas de « *cinquième écu* », comme indiqué par M. René Lesage, mais un banal accolement des armes du couple Zylof-Créquy.

[27] En matière de cohérence chronologique, on lira ou relira avec profit René de Sémallé, *Sur la génération au point de vue chronologique*, Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris, volume 3, numéro 1, 1880, pp.295-301, dont l'étude empirique conclut que « *dans les temps modernes, depuis l'an mil jusqu'à nos jours, la durée moyenne d'une génération est comprise entre trente et un et trente-deux ans* ».

[28] Alexandre Bonvarlet, *Epigraphie des flamands de France*, Annales du comité flamand de France, tome VII, Lille, 1863-1864, pp. 401-466.



Zylof



Créquy

Les Zylof portent *de gueules au chevron d'or, accompagné de trois pommes de pin du même*. La surprise héraldique résulte plus du blasonnement de Marie-Jeanne Créquy : écartelé, aux 1 et 4, d'or, à un créquier de gueules (qui est Créquy), aux 2 et 3, d'argent, à un lion de sable[29].

Comme nous l'apprend le manuscrit londonien, on sait que ces armes sont celles des Créquy-Winnezeele depuis au moins Antoine de Créquy (cf. *infra*). Le lion de sable sur argent est extrêmement répandu en héraldique[30]. Toutefois, aucune famille « alliée » de cette branche ne semble expliquer l'écartèlement[31].

Chaque pierre tombale couvre une histoire universelle[32].

A partir de l'état-civil, des épitaphes du cimetière de Steene, et de compléments notamment tirés des faire-part de la famille, on peut actualiser la filiation flamande des Zylof[33] que Bonvarlet[34] puis Denis du Péage[35] avaient publié, telle que :

---

[29] Alexandre Bonvarlet, *op.cit.*

[30] Renesse indique pas moins de 136 familles ayant porté ces armes, notamment les Fiennes, du Bois de Fiennes, Denis du Péage et Jacobs (sachant que l'on trouve l'épitaphe d'un Pieter Jacobs dans l'église de Steene). Cf. comte Théodore de Renesse, *Dictionnaire des figures héraldiques*, tome VI, , Bruxelles, 1902, pp.199-201.
Pour sa part, Merghelynck indique que ce blasonnement est celui des Fiennes. Cf. Arthur Merghelynck, *Recueil de généalogies inédites de Flandre, tome 2*, Bruges, 1877, pp.273-281.

[31] On trouve la même association d'armes sur le blason des Naghele, mais partitionnée différemment : d'or, à un créquier de gueules, au franc-quartier d'argent, au lion de sable, armé et lampassé de gueules. Nous n'avons pas connaissance d'un lien unissant les Naghele (qui portaient également d'azur, à la fasce d'or, accompagné de trois étoiles du même, rangées en chef) et les Créquy.

[32] Heinrich Heine.

[33] N'ont pu être rattachés à cette filiation :

- Marc Zylof. Dont :
  - Josse Zylof, né à Saint-Martin de Bergues le 8 février 1606.

I. Siver Zylof[36], sieur d'Hildernisse, drossard[37] de Wuorden, créé chevalier par Charles, duc de Bourgogne, le 2 octobre 1474, enseigne de la compagnie des archers et hommes d'armes de Jean, comte d'Egmont, en 1505, marié à Avesuete van Wissenkierche. Dont :

II. Etienne Zylof, sieur de Barensteen, vint s'établir dans la châtellenie de Bourbourg comme enseigne de la compagnie des archers et hommes d'armes de Jean, comte d'Egmont. Marié à Sandrine Vandewalle, dont :

III. Pierre Zylof, premier échevin et chef du magistrat de Bourbourg, vivant en 1553, marié à Ne Lefrancq puis à Andrée de Byndere, fille d'Allard. Dont :

1° Jeanne Zylof, mariée à Pierre Hardevust, sieur de la Laghe, bailli de Bourbourg, fils de Pierre et d'Anne de Vulder.

2° Guillaume, qui suit.

3° à 8° six enfants morts mineurs.

- Charles Zylof, demeurant à Mardyck en 1634, tuteur de Wilhelmine Zylof, fille de Charles Zylof et d'Adrienne Verhaege, et de Guillaume Zylof, Pierre Zylof et Mathieu Zylof, fils de Pierre Zylof et de Jossine Wyncker.
- Jacques Zylof, demeurant à Spycker, marié à Saint-Pierre de Bergues le 8 octobre 1680 à Anne Zeghers, fille de Jean. Dont :
  - Pierre-Jacques Zylof, décédé le 13 août 1707 à Saint-Martin de Bergues.
- Floris Zylof, marié à Adrienne Leroy. Dont :
  - Marie-Thérèse Zylof, mariée à Saint-Martin de Bergues le 22 novembre 1718 à André-Jean Marcy, fils de Georges et de Françoise Duc, remariée le 25 septembre 1725 avec Jean-Charles Statemas.
- Jean Zylof, marié à Jeanne Meux, fille de Jean. Dont :
  - Catherine Zylof, mariée vers 1705 à Corneille Spicquet, fils de Josse et de Jeanne Maeris.
- Catherine Zylof, née vers 1688, mariée à Pierre Gheeraert, décédée le 18 mars 1754 à Saint-Pierre de Bergues, inhumée dans l'église.
- Marie-Catherine Zylof, mariée à Saint-Martin de Bergues le 22 février 1729 à Pierre-Antoine de Hutter.
- Antoine Zylof, marié à Collyncke Verleene, fille de Corneille et de Jeanne Warreel. Dont :
  - N. Zylof. Dont :
    - Jean Zylof, marié à Catherine Baert, fille de Jean et d'Antoinette van Poperinghe. Dont :
      - Anne Zylof, mariée à Jean Forrée, fils de Jean-Baptiste et de Pétronille Hovaere, remariée par contrat du 1er juillet 1732 à Mathieu Gooris, ceurfrère de Saint-Donat, fils de Guillaume et de Jacquemine de Broucke. Selon van Hille, *op.cit.*, Anne Zylof décède « *du chef de son mari* » quelques jours après leur mariage (p.71) ou le 27 juin 1732 à Westcappelle (p.175), ce qui situerait son décès avant la conclusion du contrat de mariage (sic).

[34] Alexandre Bonvarlet, *op.cit.*

[35] Paul Denis du Péage, *Mélanges généalogiques*, 4ème série, Recueil de la société d'études de la province de Cambrai, tome 16, Cambrai, 1925, pp.187-196.

[36] Selon Yves de Tarade, Siver serait fils de Gérard, seigneur d'Hildernisse, Watergraf et dickgraf de Frise, fils de Pierre, seigneur d'Hildernisse et de Verhoudt, chevalier à la bataille de Montereau en 1419, fils de Beaudoin, seigneur d'Hildernisse et de Verhoudt, chef des lanciers de Guillaume de Bavière, fils de Jean, seigneur d'Hildernisse et de Verhoudt, bourgmestre de la ville de Leyden, fils de Richard, seigneur d'Hildernisse, secrétaire de Guillaume II, fils d'Henry, capitaine du château de Lounestain, au comté de Hollande en 1238.

[37] encore appelé droste, agent représentant un souverain ou un prince à la tête d'un bailliage dans le nord de l'Europe et les états hanséatiques, éventuellement secondé d'un ou plusieurs baillis, et notamment en charge des fonctions de police. Fonction synonyme de celle de sénéchal, plus couramment employée dans les textes. Cf. Antoinette Joulia, *Les institutions administratives des départements hanséatiques*, Revue d'histoire moderne et contemporaine, n°17, 1970.

IV. Guillaume Zylof, sieur de Barensteen, chef du magistrat de Bourbourg, décédé le 4 janvier 1615 à Bourbourg. Marié en 1564 à Jeanne de Hol, décédée en 1622 à Bourbourg, fille de Mathieu. Dont :

1° Pierre, qui suit.

2° Mathieu, qui suit.

3° Guillaume Zylof, doyen de Saint-Martin de Bergues du 4 novembre 1603 au 4 juillet 1610, chanoine puis archidiacre d'Ypres en 1621, président du séminaire d'Ypres, décédé le 18 janvier 1638 à Ypres.

4° Charles Zylof, chanoine d'Ypres, décédé en 1633 à Ypres.

5° François Zylof, mort jeune.

6° Jeanne Zylof, mariée le 15 mai 1584 à Bourbourg à Pierre Vernaelde[38], fils d'Adrien et de Catherine van der Scheure.

7° Françoise Zylof, mariée à Eustache Vandermersch.

8° Marguerite Zylof, mariée à Maillard Woulterneys, remariée à Henri de Schodt.

9° Catherine Zylof, mariée à Mathieu Michiels.

10° Marie Zylof, morte jeune.

V. Pierre Zylof, greffier criminel de Bergues en 1601, décédé en 1639/1640, marié le 22 juin 1599 à Saint-Martin de Bergues à Ghislaine-Eléonore Beke, veuve de Wouters Blaze. Dont :

1° Guillaume Zylof, né le 9 novembre 1600 à Saint-Martin de Bergues.

2° Pierre Zylof, mort à l'âge de 3 ans.

V. Mathieu Zylof, conseiller pensionnaire de Bourbourg, décédé en 1630 à Bourbourg, marié en 1602 à Martine Feutz, fille de Jean et d'Isabeau Reghere, remarié le 9 avril 1614 à Saint-Martin de Bergues à Anne Blaze, fille de Wouters et de Ghislaine-Eléonore Beke (laquelle, veuve, épousera

---

[38] Dont :
1. Françoise Vernaelde * Guillaume Palmaert.
1.1. Guillaume Palmaert.
1.1.1. Pierre Adrien Palmaert.
1.1.1.1. Jeanne Palmaert * Guillaume Louis Claeys.
1.1.1.1.1. Louis Josse Benoît Claeys.
1.1.1.1.1.1. François Louis Benoît Claeys.
1.1.1.1.1.1.1. François Dominique Claeys.
1.1.1.1.1.1.1.1. Léon-Gustave-Alphonse Claeys, brasseur, conseiller municipal de Bergues (1862-1877), maire de Bergues (1880-1912), conseiller général (1880-1919), vice-président du conseil général (1893-1896), sénateur du Nord (1888-1906), président de la caisse d'épargne de Bergues, fondateur du comice agricole et du herdbook de la race flamande, président de la société des agriculteurs du Nord. Cf. Adolphe Robert, Gaston Cougny et Edgar Bourloton, *Dictionnaire des parlementaires français 1789-1889*, 5 volumes, Bourloton, 1889-1891.



Monument funéraire de Léon Claeys, sénateur-maire de Bergues, cimetière de Bergues

en secondes noces le frère de son gendre), marié en troisièmes noces à Barbe Cuvellier, fille de Grégoire et de Marie Leducq, inhumée le 19 octobre 1668 à Saint-Martin de Bergues. Dont :

Du premier lit :

1° Jean Zylof, mort en 1634 à Bourbourg, sans alliance.

2° Pierre, qui suit.

Du second lit :

3° Guillaume, qui suit.

4° Antoine Zylof.

5° Jacques Zylof.

6° Mathieu Zylof, vivant en 1644.

7° Jacqueline Zylof, morte jeune.

8° Cornélie Zylof, morte jeune.

Du troisième lit :

9° Marie Zylof, religieuse capucine à Bourbourg en 1642 sous le nom de « *sœur Cécile* ».

10° Anne Zylof, mariée le 2 décembre 1651 à Bourbourg à Guillaume Hazebaert, fils de Léonard et d'Anne Coolen, né le 7 avril 1617 à Bourbourg.

11° Marguerite Zylof, mariée à Pierre de Rutter[39], conseiller pensionnaire de Bourbourg, fils de Jean et de Louise de Vooght.

VI. Pierre Zylof, conseiller pensionnaire et greffier de Bergues, député du magistrat en 1668, décédé à Paris en 1668, inhumé le 27 mars 1668 à Saint-Martin de Bergues, marié à Marie Myle, décédée en 1633 à Bergues, remarié le 16 mai 1634 à Saint-Martin de Bergues à Marie Tugghe, fille de Jacques et de Marie de Vooght, baptisée le 25 novembre 1614 à Saint-Martin de Bergues, décédée en 1660 à Saint-Martin de Bergues (inhumée dans la chapelle des dominicains). Dont :

Du second lit :

1° Pierre Zylof, baptisé le 19 avril 1635 à Saint-Martin de Bergues.

2° Jacques-Mathieu, qui suit.

3° Marie-Hyacinthe Zylof, baptisée le 26 octobre 1641 à Saint-Martin de Bergues, décédée le 11 avril 1675 à Saint-Martin de Bergues, mariée par contrat sous seing privé du 20 février 1663 avec

[39] Leur arrière-petit-fils Nicolas Vernimmen de Vinckhof est commissaire du Roi au tribunal du district de Bergues en 1790, député du Nord au conseil des anciens en l'an V, maire de Bergues en l'an VIII. La petite-fille de Nicolas, Adèle du Hamel de Canchy (famille alliée aux Taverne, Lauwereyns, Coppens et issue de Jean Bart), épouse Louis-Henri-Armand de Hau de Staplande, maire de Bergues, conseiller général, député puis sénateur du Nord, fils de Pierre François de Hau de staplande, maire de Bergues, conseiller général, député du Nord, descendant de Benoît de Hau de Staplande, bourgmestre de Bergues (1738-1745).

Guillaume-Ignace Hardevust[40], écuyer, sieur de la Laeghe, échevin de Bergues, anobli en 1667, fils de Charles-Pierre, conseiller juge de l'amirauté des Pays-Bas (lui-même petit-fils du couple Hardevust-Zylof *supra*), et d'Anne-Françoise Le Clercq (remarié à Philippine-Caroline de Wintere, veuve de Charles-François de Magistris, fille du second lit de Guislain de Wintere *supra*, lui-même fils de Cornil de Wintere et petit-fils de Marie de Créquy), décédé le 26 novembre 1686 à Saint-Martin de Bergues.

4° Pierre-Louis Zylof, baptisé le 7 mars 1644 à Saint-Martin de Bergues.

5° Marie-Caroline Zylof[41], baptisée le 19 février 1647 à Gand, décédée le 29 décembre 1678 à Saint-Martin de Bergues, mariée le 8 mars 1670 à Saint-Martin de Bergues à Paul-Isaac Vernimmen[42], licencié-ès-loi, échevin de Bergues, baptisé le 13 janvier 1647 à Saint-Martin de Bergues, fils de Paul[43], seigneur de Bommaerde, Clytte, Saint-Gilles, licencié-ès-loi de Douai, échevin de Bergues, premier conseiller pensionnaire de Bergues, greffier civil, et de Marie Hardevust (remarié à Françoise-Xavière van Houtte), décédé le 11 décembre 1703 à Saint-Martin de Bergues.

VI. Guillaume Zylof, conseiller pensionnaire de Bergues, décédé le 2 juin 1672 à Saint-Martin de Bergues (inhumé dans le chœur), marié à Catherine de Bavelaere, inhumée le 16 septembre 1653 à Saint-Pierre de Bergues. Dont :

1° Apolline-Thérèse Zylof, baptisée le 9 février 1650 à Saint-Pierre de Bergues, décédée le 26 mars 1675 à Saint-Pierre de Bergues (inhumée dans le chœur), sans alliance.

2° Elisabeth-Françoise Zylof, jumelle d'Apolline-Thérèse.

3° Catherine Zylof, morte enfant, inhumée le 31 octobre 1653 à Saint-Pierre de Bergues.

---

[40] La maison de Hardevust s'éteint le 22 mars 1784 par le décès de Louis-Bruno de Hardevust, écuyer, seigneur de la Laeghe et autres lieux, bourgmestre de la ville et châtellenie de Bergues (15.11.1779-22.03.1784). Le nom fut relevé par sa sœur, Anne-Louise de Hardevust, épouse d'Albert-François Keingiaert. L'abbé Lefebvre assimile cette famille à celles de Harde-Faust, Hartenfaust et von der Hartenfaust, originaire de Rome, fixée à Cologne sous l'empereur Trajan, et dont est issu saint Bruno, fondateur de l'ordre des Chartreux. Cf. F.-A. Lefebvre, *Saint Bruno et l'ordre des Chartreux, tome premier*, Paris, 1883, pp.6-7. Les Hardevust portaient de sable, au bras d'incarnation habillé d'or, tenant un sabre d'argent, emmanché d'or ; puis de gueules, à un dextrochère et senestrochère de carnation, armés d'or, et posés en sautoir ; coupé de sable, à un dextrochère de carnation, armé d'or et tenant une épée d'argent, garnie d'or et posée en barre. Cette famille a donné une lignée importante de bourgmestres de Bergues : Guillaume Hardevust (13.06.1605-1606, 04.06.1614-1615, 07.06.1620-1621), peut-être le frère de Pierre allié à Jeanne Zylof, Pierre-Bruno Hardevust, arrière-arrière-petit-fils de Pierre (01.12.1709-1712, 19.10.1716-1719), son petit-fils Louis-Bruno *supra*. Cf. Edmond de Coussemaker, *Tableau chronologique et héraldique des bourguemestres de la ville et châtellenie de Bergues Saint-Winoc depuis l'union en 1556*, Bulletin du Comité Flamand, tome I, Dunkerque, 1857-1859.

[41] Paul Denis du Péage donne par erreur Marie Zylof, épouse de Paul-Isaac Vernimmen, à la fois fille de Pierre et fille de Guillaume (frère de Pierre). Cf. Denis du Péage, *op.cit.*, pp.188-9.

[42] Les Vernimmen portaient de gueules, à un lion morné d'argent, surmonté d'une étoile à six rais d'or et accosté de deux autres de même. Le neveu de Paul-Isaac, Jean-Baptiste, fut bourgmestre de Bergues (05.04.1720-1723). Cf. Coussemaker, *op.cit.*

[43] frère de Monseigneur Jean Vernimmen, évêque d'Ypres, docteur ès théologie, professeur d'écriture sainte à l'université de Louvain, auteur d'une traduction du *Trésor spirituel* de Hugo Quarré intitulée *Gheestelycken Schat, inhoudende verbintenissen die alle menschen hebben om Christus toe te behooren, ende hoedaenich de deughden moeten zyn om oprecht christelyck te leven, etc.* Cette traduction est dédiée au Magistrat de Bergues, qui comporte alors notamment Pierre Boudens van den Burgh, bourgmestre et Antoine de Wintere. Cf. Louis de Baecker, *Le père Jean Vernimmen*, Bulletin du Comité flamand de France, Dunkerque, tome I, 1857-9, pp.66-7.

VII. Jacques-Mathieu Zylof, écuyer, seigneur de Steenbourg[44], Obigny[45], Wynde, etc., bourgmestre de la ville et châtellenie de Bergues du 24 novembre 1681[46] au 13 juillet 1684 puis du 27[47] juillet 1688 à 1690, anobli le 3 septembre 1670, né le 18 septembre 1637[48] à Bergues (baptisé le 20), décédé le 7 février 1703, inhumé à Steene, marié le 12 mai 1662 à Notre-Dame de Cassel à Anne-Marie-Antoinette de Bacquelroot, née le 12 janvier 1642 (baptisée le 12 juillet à Notre-Dame de Cassel), décédée le 2 juillet 1709 à Steene, fille de Floris, écuyer, seigneur de Lignières, conseiller au conseil de Flandre, et de Marie Kiessel. Dont vingt enfants, parmi lesquels :

1° Marie-Pétronille Zylof, baptisée le 28 février 1663 à Saint-Martin de Bergues.

2° Louis-Hyacinthe Zylof, baptisé le 21 mai 1665 à Saint-Martin de Bergues.

3° Guillaume-Floris-Martin Zylof, baptisé le 13 novembre 1667 à Saint-Martin de Bergues.

4° Eugène-Jacques Zylof, baptisé le 13 mai 1669 à Saint-Martin de Bergues.

5° Jean-Baptiste Zylof, baptisé le 28 juin 1671 à Saint-Martin de Bergues.

6° Floris-Hyacinthe, qui suit.

7° Marie-Anne Zylof, baptisée le 27 avril 1674 à Saint-Martin de Bergues, décédée le 24 décembre 1715 à Saint-Martin de Bergues, mariée le 22 novembre 1695 à Steene à Jean-Baptiste-Winoc Lauwereyns[49], écuyer, sieur de Berghendaele, échevin et bourgmestre de Bergues (31.07.1719-02.04.1720), reconnu noble par lettres données à Paris en juin 1719, baptisé le 3 mars 1669 à Saint-Pierre de Bergues, décédé le 2 avril 1720 à Saint-Martin de Bergues, fils de Martin et de Marie-Jeanne Vernimmen.

8° Louise-Catherine Zylof, baptisée le 25 novembre 1675 à Saint-Martin de Bergues.

9° Isabelle-Thérèse Zylof, baptisée le 21 mars 1682 à Saint-Martin de Bergues, décédée le 30 octobre 1706 à Dunkerque, mariée le 24 janvier 1706 à Saint-Martin de Bergues à Jean-Baptiste Monmonier, écuyer, sieur du Puis, capitaine au régiment d'Issenghien, commissaire de la marine à Dunkerque, baptisé le 11 janvier 1671 à Saint-Pierre de Douai, fils de Pierre, écuyer, et d'Elisabeth-Claire Fournier.

10° Anne-Thérèse-Françoise Zylof, baptisée le 23 septembre 1683 à Saint-Martin de Bergues, mariée le 25 décembre 1709 à Saint-Martin de Bergues à Pierre Margeret, écuyer, sieur de Pontault, originaire du diocèse de Paris, « *officier de la légion prétorienne* ».

---

[44] par achat du 4 mars 1679.

[45] Le fief et seigneurie d'Obigny consistait en diverses censives, laetschepen et rentes annuelles foncières, essentiellement sur Bourbourg. Cf. Abbé Wemaere, *La seigneurie d'Obigny*, Vlaamse Stam Français, 1975, n°2 et Abbé Wemaere, *Les seigneuries d'Obigny – suite – et de Créquy*, Vlaamse Stam Français, 1975, n°3.

[46] selon le Ms Vernimmen cité par Bonvarlet, *op.cit.* ; 1661 selon Denis du Péage. Cf. Denis du Péage, *op.cit.*, p.189.

[47] selon Coussemaker, *op.cit.*

[48] Alexandre Bonvarlet, *op.cit.*, le dit chef de la gouvernance des pauvres à Bergues de 1647 à 1650, ce qui semble impossible vu son jeune âge.

[49] Les Lauwereyns portaient d'argent, à un arbre de sinople, posé sur une terrasse de même, accompagné à dextre et à senestre d'un croissant de gueules ; à un chef de gueules chargé de trois merlettes d'argent posées en fasce.

11° François-Léonard Zylof, écuyer, né vers 1686 à Steene, capitaine de grenadiers au régiment du Thil, décédé sans alliance en juillet 1711 à Cambrai des suites de blessures reçues à l'assaut d'Arleux[50].

VIII. Floris-Hyacinthe Zylof, écuyer, seigneur de Steenbourg, Obigny, Wynde, etc., capitaine au régiment de Vlamertinghe-infanterie au service du roi de France, premier échevin puis bourgmestre de la ville et châtellenie de Bergues du 12.10.1712 à 1716[51], baptisé le 12 octobre 1672 à Saint-Martin de Bergues, décédé le 21 janvier 1728 à Steene, marié en 1705 à Rousbrugghe à Marie-Jeanne de Créquy[52], née le 2 mai 1668 (baptisée le 9 à Saint-Quentin d'Hasselt), décédée à Saint-Martin de Bergues le 27 décembre 1760, inhumée le 29 à Steene, veuve d'Antoine-François de Wintere[53], docteur ès lois, fille de Jean-Richard de Créquy de Walcourt, écuyer, seigneur de Créquy et de Walcourt, bourgmestre de la ville et châtellenie de Bergues, officier héréditaire de Oudezeele, et de Anne-Françoise van Suetendael. Dont :

IX. Floris-Guillaume Zylof, écuyer, seigneur de Steenbourg, Obigny, Wynde, Créquy, etc., toparche[54] de Steenbourg en 1729-1730, échevin, bourgmestre de Bergues du 7 décembre 1767

---

[50] La lutte d'influence pour le contrôle d'Arleux est essentielle à la guerre de Succession d'Espagne.
En effet, avec la bataille de Malplaquet, le front semblait stabilisé en 1709. La chute de Douai et d'Aire-sur-la-Lys prouve le contraire : les Alliés poursuivent leur progression en 1710, menaçant de faire tomber le verrou audomarois. L'importance des troupes amassées en ville (10 à 15 000 hommes) autant que l'avancée de la saison le protègent d'un siège certain. Les troupes françaises ne reprennent l'offensive qu'en 1712 lors de la bataille de Denain.
Au cours de l'été 1711, Arleux est la plaque tournante des tentatives alliées de briser le front des troupes françaises. Dès le 24 mai 1710, Marlborough et Tilly sont installés dans ses abords immédiats. L'année suivante, ils concentrent leurs efforts à la prise de cette zone marécageuse et des ponts de la Scarpe. Le 6 juillet 1711, 4 000 hommes parviennent à enlever le fort d'Arleux défendu par 70 soldats. La redoute, assiégée par 12 escadrons et 10 bataillons, tient bon grâce à sa position stratégique sur la digue et à ses nombreuses troupes (500 hommes, 10 canons) soutenues par 130 hommes retranchés dans le moulin à eau tout proche.
Le 11 juillet, le comte de Gassion tente de percer le blocus allié. Il parvient à mettre hors de combat 1 900 soldats. Le 23 juillet, Montesquiou reprend le fort d'Arleux en traversant le marais. Non ravitaillée, contrainte à lever le blocus de la redoute, les troupes alliées abandonnent la position. La poussée anglo-autrichenne est cette fois-ci brisée.
[51] selon le Ms Vernimmen cité par Bonvarlet, *op.cit.*, et Coussemaker, *op.cit.* ; 1715 selon Denis du Péage. Cf. Denis du Péage, *op.cit.*, p.190.
[52] Par ce mariage, le fief de Zermezeele passe dans la famille Zylof. Cf. Annales du comité flamand de France, cf. *Annales du comité flamand de France*, volume 38-39, 1932, p.130.
[53] De cette union, elle retint trois filles, à savoir :
A. Marie Anne Angélique Jacqueline de Wintere, née le 3 avril 1700 à Rousbrugghe, morte sans alliance le 13 février 1780 à Bergues, inh. chœur de l'église Saint-Pierre de Bergues.
B. Isabelle Philippine de Wintere, née le 5 mai 1704 à Rousbrugghe, baptisée le 7 à Haringhe, morte le 11 à Rousbrugghe.
C. Florence Eléonore de Wintere, née le 21 janvier 1702 à Rousbrugghe, morte le 5 février 1748 à Bergues, inh. chœur de l'église Saint-Pierre de Bergues, mariée le 7 août 1830 à Steene, par contrat passé devant Me Verquerre, à Louis Alexandre de Hardevust, qui portait de gueules à un dextrochère et à un sénestrochère de carnation, armés d'or et posés en sautoir, coupé de sable à un dextrochère de carnation, armé d'or et tenant une épée garnie d'or et posée en barre, seigneur de la Laeghe, Ruddevelde, né à Bergues le 7 novembre 1698, baptisé à Saint-Martin de Bergues le 9, mort le 9 novembre 1739 à Londres, veuf en premières noces d'Anne Thérèse Liedermans, fils de Pierre Bruno (lui-même fils de Guillaume-Ignace Hardevust et de Marie-Hyacinthe Zylof *supra*) et de Philippine Thérèse Baudens.
D.O.M.
Cy devant gist
Demoiselle Marie Anne Angélique Jacqueline, fille d'Antoine François de Wintere, écuier, et de dame Marie Jeanne de Créquy, laquelle après avoir menée pendant près de 80 ans la vie la plus chrétienne et la plus exemplaire, a terminée sa carrière le 13 février 1780, et dame Florence Eléonore de Wintere, sa sœur douairière de Louis Alexandre d'Hardevust, écuier, seigneur de la Laeghe, morte le 5 février 1748, a été enterrée dans le chœur de l'église, en bas du sanctuaire, du côté de l'évangile.
Cf. Charles Poplimont, *La Belgique héraldique, tome 11, TS-Z*, Paris, 1867.
[54] du grec toparkhia, dérivé de topos (le lieu, le pays) et de arkhé (le commandement, la puissance) : désigne le gouverneur d'un territoire, d'un district, d'une province à l'époque hellénistique et romaine. Bien que le terme soit



Calvaire de Steene

au 15 novembre 1771[55], né le 27 mai 1707 à Steene[56], décédé le 5 mars 1778 à Saint-Pierre de Bergues, inhumé à Steene, marié le 10 février 1736 (avec dispense) à Saint-Martin de Bergues à sa cousine germaine Anne-Françoise Lauwereyns, née le 17 mars 1708 à Warhem[57], décédée le 14 février 1754 à Bergues, inhumée à Steene, fille de Jean-Baptiste-Winnoc, écuyer, seigneur de Berghendaele, et de Marie-Anne Zylof *supra*. Dont :

1° Floris-François-Félix-Ignace Zylof, qui suit.

2° mort-né le 15 janvier 1747 à Saint-Pierre de Bergues.

3° mort-né le 23 juin 1749 à Saint-Pierre de Bergues.



Porche de l'hôtel Zylof rue Carnot à Bergues

X. Floris-François-Félix-Ignace Zylof, écuyer, seigneur de Steenbourg, Obigny, Wynde, Créquy, etc., assista le 6 mai 1789 à l'assemblée de la noblesse de Flandre maritime tenue à Bailleul, baptisé le 18 mai 1744 à Saint-Pierre de Bergues, décédé à Steene le 14 mai 1805, inhumé à Steene, marié le 14 juin 1784 à Saint-Martin de Bergues à Louise-Antoinette-Joséphine du Portal[58], baptisée le 17 décembre 1761 à Saint-François du Havre, décédée le 7 avril 1847 à Bergues, inhumée à Steene, fille de Jean-Jacques, écuyer, lieutenant-général de armées du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-louis, et de Marie-Jeanne-Louise de Rault de Ramsault. Dont :

---

peu courant, il semble qu'il ait encore été employé en Flandre bien après cette ère, jusqu'à l'époque moderne. On trouve d'autres cas de toparches dans les actes notariés flamands.

[55] selon le Ms Vernimmen cité par Bonvarlet, *op.cit.*, et Coussemaker, *op.cit.* ; 1770 selon Denis du Péage. Cf. Denis du Péage, *op.cit.*, p.191.

[56] Floris-Hyacinthe Zylof avait fait le vœu d'ériger un calvaire si un fils lui était donné. Un calvaire fut donc érigé en 1707 sur ses terres. Il est situé près du château, au bord d'un chemin de terre situé route de Pitgam, près de l'ancienne forge Fiolet. Chaque année, un pèlerinage y est organisé par les paroissiens lors du vendredi saint. Cf. *Le calvaire de Steene est prêt pour le pèlerinage du vendredi saint*, in *La Voix du Nord*, 09.04.2009.

[57] cf. François Aubert de la Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la Noblesse*, Paris, 1863-1876, 3ème édition, tome 11.

[58] Pendant la Révolution, « *mère de six enfants en bas-âge* », et alors qu' « *elle nourissait encore le dernier né* », elle avait été « *violemment séparée de ses enfants* » et « *avait été incarcérée au petit séminaire de Saint-Pierre* » à Bergues. Cf. Jean Chocqueel, *Une ville flamande sous la Terreur : les suspects de Bergues*, Lille, 1950. Louise-Antoinette-Joséphine était la sœur du chevalier Antoine-Jean-Louis du Portal, secrétaire de la noblesse et signataire du cahier de doléances de la noblesse flamande « *rédacté* » du 6 au 9 avril 1789. Les du Portal étaient originaires des Cévennes. Ayant embrassé la religion réformée, ils avaient quitté la France au profit de la Hollande lors de la révocation de l'édit de Nantes.

1° N. Zylof, né le 9 mai 1785, décédé le 11 mai 1785.

2° Louis-Joseph, qui suit.

3° Jean-Henry (Pierre-Henri-Omer) Zylof, prit le nom d'Obigny, écuyer, sieur d'Obigny, officier de hussards, blessé durant la guerre d'Espagne, maire de Bergues en 1830, né le 5 février 1787 à Saint-Pierre de Bergues, décédé sans alliance le 8 mai 1858 à Steene.

4° Simplicie(Séraphine)-Albertine-Marie Zylof, née le 10 septembre 1788 au château de Steene, décédée à Bergues le 22 avril 1868, mariée le 17 avril 1816 à Steene à Nicolas-Jacques-Eugène Clays van der Hulst de Wallewaede[59], dernier mâle du nom, baptisé à Saint-Martin de Bergues le 18 juin 1754, décédé sans postérité vivante le 6 décembre 1837 à Bergues, fils de Jacques-Philippe-François, seigneur de Hulst, Walle(na-wee)de, etc., et de Marie-Antoinette de Montigny.



Monument rappelant le souvenir des soldats français morts durant le siège de la citadelle d'Anvers en 1832 (Tournai, place de Lille)

5° Charles-Pierre Zylof, prit le nom de Créquy, écuyer, sieur de Créquy, né le 26 avril 1790 au château de Steene, officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant de vaisseau, se distingua en 1832 au siège de la citadelle d'Anvers à la tête d'une compagnie de marins[60], officier au département de Rochefort, décédé sans alliance le 13 octobre 1872 à Bergues.

---

[59] issu d'un long lignage de bourgmestres et maires de la région : Roland Clays, lanthouder de Furnes (1538), son fils Roland Clays van Zegherscappel, lanthouder de Furnes, son fils Antoine Clays van Zegherscappel, lanthouder de Furnes, Charles Clays, frère de Roland, bourgmestre de Bergues (1574-1576), son fils Charles Clays van der Hulst, bourgmestre de Bergues (03.06.1616-1617, 03.06.1626-1627), son fils Jacques Clays van der Hulst, bourgmestre de Bergues (1653-1657, 1659-1660, 1670-1671), son fils Philippe-Guislain Clays van der Hulst, bourgmestre de Bergues (31.08.1695-1697, 19.07.1703-22.04.1704), son fils Jacques Clays van der Hulst, bourgmestre de Bergues (17.09.1759-1762), son fils Louis-Antoine Clays, maire de Bergues (1790-1792). Les Clays portaient d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même. Cf. Abbé Harrau, *Histoire Politique et Religieuse de Bergues-Saint-Winoc*, *tome 1*, Dunkerque, 1906 ; Jacques Gailliard, *Bruges et le Franc, ou leur magistrature et leur noblesse, avec des données historiques et généalogiques sur chaque famille, tome 2*, Bruges, 1857-1864. ; Edmond de Coussemaker, *op.cit.* ; Paul Denis du Péage, *Familles de Flandre, Tablettes des Flandre, Recueil, tome 2*, Bruges, 1951. Les Clays van der Hulst portaient : écartelé, au 1 et 4, d'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois étoiles à six rais d'argent ; au 2 et 3, de gueules à trois pals d'argent, coupé d'or, et sur le tout, de sable, au chevron d'argent, chargé de trois croisettes, composées chacune de trois tourteaux de gueules. Cf. annexes.
Jacques Clays, fils de Charles, est l'arrière-arrière-grand-père de Renée-Pélagie Cordier de Montreuil, épouse de Donatien-Alphonse-François, marquis de Sade.

[60] Après la prise de la citadelle, il fut convié à Paris avec sa troupe pour recevoir les félicitations du roi Louis-Philippe.

6° Antoine-Martin Zylof, qui prit le nom de Wynde, écuyer, sieur de Wynde, né le 22 novembre 1791 au château de Steene, mort à la bataille de Waterloo le 18 juin 1815[61].



Monument aux morts des campagnes napoléoniennes, cimetière de Bergues

[61] Son nom figure sur un monument aux morts de Bergues du XIXe siècle, honorant les morts des campagnes napoléoniennes, d'Italie, du Liban, d'Algérie, de Chine et de la guerre de 1870.

7° Félicité-Eugénie-Anne Zylof, née le 12 mai 1793 au château de Steene, décédée sans alliance le 7 mars 1881 à Bergues.

8° Alphonse-Paul, qui suit.

9° Virginie-Pauline-Ursule Zylof, née au château de Steene le 22 octobre 1796, décédée à Bergues le 10 janvier 1865, mariée le 24 avril 1833 à Steene à Pierre-Martin-François de Moucheron, décédé à Vinchem le 8 avril 1836, fils de Pierre-François-Joseph et d'Isabelle-Eugénie Delattre, remariée le 5 août 1840 à Bergues à Nicolas-Denis-Jules, baron Christophe, capitaine de voltigeurs au 40ème régiment de ligne, né le 13 janvier 1803 à Nancy, décédé en 1874 à Paris, fils de Jean-François, créé 1er baron Christophe et de l'Empire le 12 février 1812, maréchal de camp, colonel au 4ème régiment de hussards puis général de brigade, commandeur de la Légion d'honneur, et de Marie-Charlotte-Xavière de Brégeot.

10° Adélaïde-Mélanie-Antoinette Zylof, née le 23 juillet 1798 au château de Steene, décédée sans alliance le 15 février 1896 à Bergues.

11° et 12° deux autres enfants morts jeunes ?

XI. Louis-Joseph Zylof, prit le nom de Steenbourg, écuyer, sieur de Steenbourg, directeur des contributions indirectes à Saint-Omer, chevalier de la Légion d'honneur, baptisé le 7 mars 1786 à Saint-Pierre de Bergues, décédé le 17 septembre 1850 à Saint-Omer, marié le 13 mars 1809 à Bergues à Marie-Marguerite-Françoise de Dreuille, née à Bloux le 31 décembre 1783, décédée le 10 novembre 1862 à Paris, fille du comte Gilbert-Amable-Gaspard, capitaine de grenadiers dans Chartres-infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de Marie-Catherine-Françoise de Digoine du Palais. Dont :

1° Louis-Floris, qui suit.

2° Clémence-Joséphine Zylof de Steenbourg, née à Cambrai le 13 juillet 1811, décédée sans postérité le 23 décembre 1899 au 20, rue du Vieux Colombier, Paris 6ème, inhumée le 26 décembre 1899 à Steene[62], mariée le 21 juin 1854 à Saint-Omer à Marie-Charles-Emile, comte de Retz de Serviès, inspecteur du Crédit Foncier de France, né à Alès le 31 juillet 1811, décédé sans postérité en 1885, fils du comte Charles et de Marie-Félicité-Emilie Cabane de Camat, veuf d'Elisabeth-Césarine-Alix Regnaud de Labarrez.

XII. Alphonse-Paul Zylof de Wynde, écuyer, dit *le chevalier Zylof*, officier au 3ème régiment de la garde royale, propriétaire, né au château de Steene le 13 mars 1795, décédé le 21 mars 1838 à Bergues, marié à Bergues le 22 septembre 1824 à Pauline-Jeanne-Caroline de La Villette, née le 15 septembre 1797 à Bergues, décédée le 4 août 1883 à Bergues, fille de Liévin-Joseph-Augustin et de Marie-Thérèse-Isabelle Lauwereyns. Dont :

1° Victorine-Joséphine-Louise Zylof de Wynde, née à Bergues le 16 juillet 1825, mariée le 12 décembre 1848 à Stanislas-Louis-Prosper de Meezemaker de Vergières, né à Bergues le 7 novembre 1818, adjoint au maire de Bergues, conseiller d'arrondissement, président de la commission administrative de la 4ème section des wateringues, décédé à Bergues le 30 avril 1903, fils de Stanislas-Auguste-Jean-Winoc, chevalier de la Légion d'honneur, maire de Bergues de 1831 à 1848, et d'Emilie-Sophie-Benoîte Herwyn.

[62] messe de funérailles célébrée en l'église Saint-Sulpice, Paris 6ème.

2° Eugène-Charles, qui suit.

3° N. Zylof de Wynde, jumeau mort-né le 3 septembre 1831 à Bergues.

4° Elisa-Louise-Marie Zylof de Wynde, propriétaire, jumelle née le 3 septembre 1831 à Bergues, décédée le 17 février 1897 dans son hôtel à Bergues, mariée le 8 octobre 1881 à Bergues à Florent-Aloys-Alfred-Joseph-Marie, créé baron Coppens le 21 novembre 1870, conseiller provincial de Belgique, chevalier de Saint-Grégoire le Grand, né le 28 janvier 1825 à Humain (province du Luxembourg, Belgique), décédé le 6 mai 1897 à Bergues, inhumés à Bergues, fils d'Emmanuel-François et de Marie-Jeanne-Julienne Poncelet.



Emmanuel-François Coppens



Florent, baron Coppens



Marie-Jeanne-Julienne Poncelet

5° Mathilde-Marie Zylof de Wynde, née à Bergues le 31 octobre 1833, décédée le 21 juin 1901 au 91, rue Saint-Fuscien, Amiens[63], mariée à Bergues le 6 février 1861 à Auguste Garnier des Hières, rédacteur au ministère de l'intérieur, né le 28 septembre 1827 au Pouzin, décédé le 8 janvier 1905 à Compiègne, fils de Jean-Paul-Henri et de Marie-Eléonore de Barjac d'Alissieux.

6° Caroline-Eugénie Zylof de Wynde, née le 14 octobre 1835 à Bergues, décédée sans postérité le 6 avril 1888 à Wail, mariée le 29 juillet 1880 à Bergues à Arthur-Alphonse-François de Hauteclocque, né le 22 juillet 1829 à Abbeville, décédé le 24 janvier 1911 à Boulogne-sur-Mer, veuf de Marie Cuthbert de Colbert-Castlehill[64], fils d'Alphonse-François-Philippe et de Marie-Sidonie Lefebvre du Hodent.

XII. Louis-Floris Zylof de Steenbourg, écuyer, colonel d'artillerie, inspecteur des forges, commandeur de la Légion d'honneur, membre de la société géologique de France, né le 14 décembre 1809 à Cambrai, décédé le 7 mai 1888 au 68, rue Madame, Paris 6ème, marié le 22 avril 1840 à Saint-Omer à Marie-Charlotte-Joséphine Le Sergeant de Bayenghem, née le 24 avril 1820 à Saint-Omer, décédée le 26 janvier 1898 au 68, rue Madame, Paris 6ème, inhumée à Steene, fille de Fidèle-Henri-François-Marie, maire de Saint-Omer de 1817 à 1830, député de 1828 à 1854, pair de France, et de Marie-Jeanne-Joséphine de La Moussaye. Dont :

[63] messe de funérailles célébrée en l'église Saint-Antoine, Compiègne.
[64] fille du baron de Colbert-Castlehill et de Marie-Olympe de Sandelin, qui habitaient l'hôtel éponyme à Saint-Omer.

1° Ernest-Marie-Floris, qui suit.

2° Mathilde-Marie-Louise Zylof de Steenbourg, née le 5 juillet 1843 à Douai, décédée le 5 avril 1922 chez sa fille[65], au château de la Poterie à Wimille, mariée les 28 et 29 novembre 1866 à Paris 6ème (relig. église Saint-Sulpice) à Marie-Joseph-Henri[66] de Francqueville d'Abancourt, écuyer, maire de la Chaussée-Tirancourt, officier des gardes mobiles pendant la guerre de 1870, né le 27 décembre 1834 à Amiens, décédé le 2 octobre 1913 à la Chaussée-Tirancourt, fils d'Adolphe-Alexandre-Usmar-Alfred, officier de la garde royale, et de Sophie-Françoise-Charlotte Thuillier de Monrefuge.

3° Clémen(ce-tine)-Marie-Augustine Zylof de Steenbourg[67], née le 16 décembre 1849 à Metz, décédée le 27 janvier 1923 à Lille sans postérité, mariée le 20 juillet 1870 à Paris 6ème à Henri-Léonce Bacon de Sains, né à Paris le 16 décembre 1827, mort le 1er avril 1912 à Pau, inhumé à Sains-en-Gohelle, fils d'Hugues-François et d'Henriette-Zéphirine Blondel d'Aubers.

4° Pauline-Marie-Rose Zylof de Steenbourg, religieuse du Cénacle, née le 20 octobre 1851 à Douai, décédée le 31 décembre 1914 à Bruxelles.

XIII. Eugène-Charles Zylof de Wynde, écuyer, né le 20 janvier 1828 à Bergues, décédé le 6 janvier 1908 à Douai, marié le 15 avril 1857 à Douai à Alix-Julie-Philippine Maurice, née le 30 juin 1836 à Douai, décédée le 26 février 1863 à Douai, inhumée dans le caveau familial des Maurice, dans l'allée centrale du cimetière de Douai, fille de Jules-Nicolas-Joseph, avocat, maire de Brebières (1837-1842) puis de Douai (1852-1860), conseiller général du Nord, député du Nord, sénateur, et d'Euphémie-Charlotte-Joseph Macau, remarié le 25 avril 1886 à Bergues à Crescentienne-Eulalie-Emélie Demol, née le 5 mai 1849 à Hondschoote, fille de Victor-Pierre-Jacques et d'Emilie-Reine-Joséphine de Mersseman. Dont :

Du premier lit :

1° Henri-Charles-Jules-Alphonse Zylof de Wynde, licencié en droit, né le 17 juin 1858 à Douai, sans alliance.

2° Gaston, qui suit.

XIII. Ernest-Marie-Floris Zylof de Steenbourg, lieutenant-colonel puis chef d'escadron de cavalerie au 4ème régiment de hussards, chevalier de la Légion d'honneur de Saint-Grégoire le Grand, né le 9 août 1841 à Saint-Omer, décédé le 15 septembre 1917, marié le 10 juillet 1872 à Paris 7ème à Anne-Marie Cavelier de Montgeon de Cuverville, née le 4 août 1847 à Paris, décédée le 23 août 1873 à Rouen, inhumée à Steene, fille de Louis-Marie-Firmin et de Marie-Berthe de Provigny. Dont :

[65] Marie de Francqueville d'Abancourt, née en 1872, décédée en 1959, fille de Henri et Mathilde Zylof de Steenbourg, épouse le 12 avril 1899 René Marie Martial du Soulier, né en 1873, décédé en 1931 au château de la Poterie (Wimille).
[66] Leur petit-fils, également dénommé Marie-Joseph-Henri de Francqueville d'Abancourt, également maire de la commune, mourut en héros le 1er septembre 1944, jour de la libération du village.
[67] Elle fit don à l'église Saint-Martin de Steene d'un ciboire en argent, exécuté le 20 janvier 1903 et œuvre de Honoré Leballeur, inscrit à l'inventaire général.



XIV. Joseph-Marie-Floris Zylof de Steenbourg, né le 19 avril 1873 à Rouen, décédé le 17 septembre 1943 au château d'Aillières, inhumé à Steene, marié le 24 mai 1899 à Paris[68] à Marie-Thérèse-Joseph Fouache d'Halloy d'Hocquincourt, née le 8 décembre 1873 à Paris, décédée le 25 octobre 1926 à Dunkerque, inhumée à Steene, fille du baron Jacques-Louis et d'Hélène-Louise de Lencquesaing. Dont :

Joseph-Marie-Floris Zylof de Steenbourg

XV. Monique-Marie-Joseph Zylof de Steenbourg[69], oblate de Saint-Benoît, maire d'Aillières, née le 2 avril 1900 à Paris 7ème, décédée le 30 mars 1983 à Boulogne-Billancourt, mariée les 9 et 10 mars 1921 à Paris 16ème (relig. église Saint-Honoré d'Eylau[70]) à Bernard-Julien-Marie Caillard d'Aillières, né le 8 juin 1895 à Aillières, décédé à Aillières le 15 juillet 1957, maire d'Aillières, conseiller général et député de la de la Sarthe, médaille militaire, croix de guerre 1914-1918, commandeur de Saint-Grégoire le Grand, fils d'Augustin-Fer(di)nand, maire d'Aillières, député de la Sarthe, conseiller général, chevalier de la Légion d'honneur, et de Marie-Louise-Alexandrine-Caroline Gérard.



Monique Zylof de Steenbourg
âgée de 8 mois
Photographie Otto
3 place de la Madeleine - Paris



Bernard Caillard d'Aillières

XIV. Gaston-Paul-Jules-Léon Zylof de Wynde, écuyer, né à Bergues le 18 juin 1860, décédé à Bergues le 2 juin 1935, marié le 14 mai 1888 à Lille à Marie-Solange-Adèle-Françoise Arnould Franchet d'Esperey, née le 31 octobre 1863 à Bourges, décédée le 16 mars 1937 à Fruges, fille d'Emile-Henri-Nicolas Arnould, colonel d'artillerie, et de Marie-Angèle-Denyse Franchet d'Esperey[71]. Dont :

1° Marthe-Julia-Marie-Noémie-Dieudonnée Zylof de Wynde, née le 22 avril 1893 à Bergues, décédée en 1959 à Socx, mariée le 23 novembre 1920 à Bergues à Jehan-Maurice-Marie-Auguste Le Roux de Bretagne, né le 20 septembre 1894 à Vaudricourt, décédé le 11 décembre 1967 à Conflans-Saint-Honorine, fils de Maurice-Louis et de Pauline-Julie-Marie de Mazière[72].

---

[68] Sur son site, Yves de Tarade les marie à tort le 24 mai 1872, alors même que les deux époux ne sont pas encore nés.

[69] photo issue des archives du château de Laprée, propriété de la famille de Lencquesaing : http://chateaudelapree.blogspot.com/

[70] par Mgr Dubois, archevêque de Paris.

[71] Son arrière-grand-père étant originaire de Saint-Domingue.

[72] arrière-petite-cousine de Marguerite Cleenewerck de Crayencour, alias Marguerite Yourcenar, en vertu de cette filiation :
1. Charles-Marie-Joseph Bieswal de Briarde * Marie-Valentine-Thérèse de Coussemaker.
1.1. Charles-Nicolas Bieswal de Briarde * Marie-Thérèse van Merris.
1.2. Reine-Marie-Gratienne Bieswal de Briarde * Charles-Augustin Cleenewerck de Crayencour.
1.1.1. Charles-Marie Bieswal de Briarde * Joséphine Pauline Cleenewerck.
1.2.1. Michel-Charles-Joseph-Paul Cleenewerck de Crayencour * Noémie-Antoinette-Adrienne-Françoise Dufresne.
1.1.1.1. Hermance-Caroline Bieswal de Briarde * Jules Théodore de Mazière.
1.2.1.1. Michel-René-Charles Cleenewerck de Crayencour * Ferdinande de Cartier de Marchienne.
1.1.1.1.1. Pauline-Julie-Marie de Mazière.
1.2.1.1.1. Marguerite-Jeanne-Ghislaine Cleenewerck de Crayencour.



Emile Arnould



Marie-Angèle Franchet d'Esperey

2° Emile-Marie-Ernest-Gaston Zylof de Wynde, né à Bergues le 16 septembre 1894, décédé sans alliance.



Château de Laprée, août 1938. De h. en b., de g. à d. : François de Lencquesaing, N., Monique Caillard d'Aillières (née Zylof de Steenbourg), Mme Léon van Pradelles de Palmaert, Savina de Lencquesaing (née van Caloen), Marie Caillard d'Aillières, Bernard Caillard d'Aillières, N... Zyloff de Steenbourg, Ghislaine, Léon van Pradelles de Palmaert. *En bas, de gauche à droite :* Robert de Domecy, Etienne Caillard d'Aillières, Bertrand Caillard d'Aillières, Pierre de Lencquesaing, Michel Caillard d'Aillières, Bertrand de Lencquesaing, Thérèse Caillard d'Aillières, Anne de Domecy, N..., Robert de Lencquesaing.

Copier sur un seul, c'est du plagiat. Copier sur deux, c'est de la recherche[73].

M. René Lesage[74] se contente de citer le Ms 169 de la BM d'Arras comme source « *partielle* » de la descendance de Matthieu de Créquy[75], et ce alors même qu'il y apporte des compléments pour Marie-Jeanne (cf. *supra*). Mais il néglige également d'indiquer que ce manuscrit arrageois ne débute la branche de Winnezeele qu'avec Matthieu (II) de Créquy, soit à la quatrième génération de son crayon généalogique. Il néglige également de mentionner une source importante relative à cette branche, en l'occurrence un manuscrit, intitulé *Histoire abrégée de la généalogie de la maison de Créquy rectifiée sur titres tant publics que particuliers, comme contrats de mariage, partages, testaments, fondations, donnations, aveux, dénombrements et arrets du Parlement, depuis son origine comme jusqu'en cette année mil sept cens trente neuf*, et conservé à la British Library de Londres sous la cote Add.21436.

Certes, M. René Lesage indique par ailleurs, à propos de ce manuscrit[76] : « *On a évoqué certaines branches bâtardes, pour mémoire et citation, à partir d'un manuscrit du XVIIIe siècle, conservé à Londres. Celles-ci sont sujettes à caution et mal prouvées, mails il fallait bien les donner au public si les généalogistes distingués veulent par la suite les critiquer, les préciser ou les réfuter …* ».

Cette assertion gratuite à l'égard du manuscrit londonien nous semble ici hâtive. A l'inverse, nous serions naturellement enclins à la prudence quant au manuscrit arrageois utilisé par M. René Lesage.

En effet, comme indiqué dans l'inventaire des archives municipales d'Arras, celui-ci a fait l'objet d'un envoi à Launay, dont on sait le discrédit qu'il apporte à tout document qu'il approche[77].

Qui plus est, une lecture comparative des trois sources (manuscrit londonien, manuscrit arrageois et manuscrit arrageois *tel que cité par M. René Lesage*) permet de dresser le tableau ci-dessous :

Génération	**ms169 de la BM d'Arras**	**ms169 de la BM d'Arras *tel que cité par M. René Lesage***	**Add.21436 de la BL de Londres**
1	_	relation entre **Guillaume de Créquy** *le galois* et Hélène-Jeanne de Wandonne	relation entre **Guillaume de Créquy** *le galois*[78], seigneur de Tilly, Staples, Beugny, des Bois

[73] Wilson Mizner.
[74] M. René Lesage, *L'illustre famille des Créquy*, http://famille.de.crequy.com
[75] Cf. annexes.
[76] Cf. annexes.
[77] Sur la question, on lira avec grand profit Thomas Delvaux, *Une énigme généalogique : l'origine des Bournonville*, Oreiller du Roy, n°3, pp.3-41 & Philippe de Ghellinck Vaernewyck, *Du danger d'être faussaire au XVII° siècle ou l'exécution de Jean de Launay à Tournai*, dans les *publications extraordinaires de la société royale d'histoire et d'archéologie de Tournai*, Tournai, 1984.
[78] Le manuscrit précise que Guillaume était fils de Jacques de Créquy-Tilly et de Pacquette du Biez, et qu'une sentence de l'évêque de Thérouanne de 1403 prononce la séparation d'avec sa femme Jeanne de Cunchy (dont il n'eut pas de postérité légitime), pour cause de « *galanterie* ».
Entre 1384 et 1403, Hugues de Wandonne et son fils Adam, *alias* Floridas, vendent à Jean Tabari, évêque de Thérouanne, le fief de Longhinoelles à Mencas, tenu de Jean de Bléquin, consistant en prés et terres à labour d'une valeur de 4 livres parisis environ (cf. Michel Champagne & Philippe May, *Histoire généalogique de la Maison de Wandonne*, GGRN, Travaux et. Etudes Généalogiques, AM112, 2001, p.11).

			de Vinquenel, et Hélène-Jeanne de Wandonne, sa cousine germaine, veuve de Gautier de Briarde[79], seigneur de Zinland
2	_	**Mathieu de Créquy**, fils puîné[80], grand fauconnier de Cassel pour le duc de Bourgogne, * Ne Ferrart	**Mathieu de Créquy**, grand fauconnier de Cassel, * Ne Ferrand[81]
3	_	**Antoine de Créquy**	**Antoine de Créquy**[82], écuyer, seigneur, aman héréditaire d'Oudezell, * Guilaine Grotedime[83], ** Emeline de Bisquel[84], *** Catherine de Vinezell[85]

[79] A l'image des Wintere, la généalogie des Briarde (ou Bryaerde) n'est pas dépourvue d'intérêt, par ses multiples croisements avec la maison de Créquy :

- Hélène *alias* Jeanne de Wandonne, épouse de Gauthier de Briarde, eut une relation (avant ou après être tombée en veuvage) avec Guillaume de Créquy. Bonvarlet va jusqu'à voir un remariage Créquy-Wandonne et dénomme ce second mari « *Guillaume, ou Jean, dit Rigaut de Créquy* », semblant ainsi confondre indifféremment père et fils.
- Jean dit *Rigaud* de Créquy, fils de Guillaume et d'Hélène (*alias* Jeanne) de Wandonne, épousa Catherine de Briarde, sans que l'on n'ait pu rattacher ladite Catherine à Gauthier. Elle est inconnue de Bonvarlet, qui ne connait comme unique Catherine (*alias* Jeanne) qu'une fille de Gauthier et d'Hélène de Wandonne, épouse de Jean de Winnezeele puis de Raymond de Monthenghien. Cette Catherine ne peut être l'épouse de Jean dit *Rigaud*, car cela supposerait une alliance incestueuse entre demi-frère et demi-sœur utérins.
- Une fille de Jean dit *Rigaud* de Créquy et Catherine de Briarde, dont on ignore le prénom, épousa Gauthier de Briarde, fils d'Henri de Briarde et d'Isabeau (*alias* Marie) de Stavele ; Henri de Briarde étant lui-même fils de Gauthier et de Hélène (*alias* Jeanne) de Wandonne.

Sur les Briarde (ou Bryaerde), on lira avec profit Alexandre Bonvarlet, *Généalogie de la famille de Bryaerde*, Annales du comité flamand de France, tome IV, 1858-1859, pp. 53-78.

[80] La descendance de son frère aîné, Jean dit *Rigaud* de Créquy, époux de Catherine de Briarde (cf. ci-dessus), tige de la branche d'Oudekerke, est présentée par M. René Lesage, *L'illustre famille des Créquy*, http://famille.de.crequy.com/crequyoudekerque.htm

Elle est toutefois beaucoup moins exhaustive que l'Add.21436 dont elle provient.

Cette branche a également été étudiée par Merghelynck, *op.cit.* Ce dernier indique néanmoins Mathieu comme fils de Jean dit *Rigaud*, et non comme son frère. Merghelynck attribue par ailleurs à François de Créquy deux sœurs en les personnes de Françoise, épouse d'Henri van Coornhuyse, et d'Anne, épouse de Vigreux de Cortewylle ; il donne également à François II de Créquy une fille (Marie) et deux sœurs qu'ignore le manuscrit londonien : Jeanne et Jossine.

[81] Merghelynck donne pour sa part Passchine Franque, fille de Jacques, d'Oudezeele. Cf. Arthur Merghelynck, *op.cit.* Des notes généalogiques tirées d'un manuscrit de la famille Zylof, cité par l'abbé Wemaere, indiquent Pasquine Ferrant. Cf. Abbé Wemaere, *op.cit.*

[82] Il est le premier Créquy mentionné de manière certaine comme ayant écartelé ses armes avec un lion de sable sur argent, celles-ci supportées par deux sauvages ; avec un timbre entier, ouvert et doré au cimier des Créquy. Un tel cimier ne manque pas d'être étrange sinon audacieux : en effet, le casque ouvert est normalement réservé à la famille royale et aux pairs du royaume ; la dorure l'étant aux souverains. Ce casque est donc purement décoratif, mais soulève une ambiguïté troublante. En complément, nous nous contenterons de mentionner Arthur de Merghelynck, qui ajoute à ce blasonnement un bâton d'azur en brisure et donne Antoine comme inhumé « *sous une pierre bleue en la chapelle Ste-Anne de l'église d'Oudezeele* ». Cf. Merghelynck, *op.cit.*

[83] Ghislaine Welins Grootdume, fille de Jean, selon Merghelynck, *op.cit.* Gillette Grootduym selon les notes généalogiques tirées du manuscrit Zylof cité par l'abbé Wemaere. Cf. Abbé Wemaere, *op.cit.*

[84] Anne-Sylvestine Lyfgheels, fille de Jacques, selon Merghelynck, *op.cit.*

[85] fille de Guillaume de Winezeele et de Marguerite van Coornhuyse, selon Merghelynck, *op.cit.*

4	**Mathieu de Créquy**	**Mathieu de Créquy**	- **Mathieu II de Créquy**, écuyer de Créquy, * Ne Simokaude[86] - Baudouin[87] de Créquy, sieur de Winezell, * Anne Rayemond - Isabeau de Créquy, * François de Lormise[88], écuyer, seigneur - Anne de Créquy, * Vincent de Courteville, seigneur d'Iacourt - Marguerite de Créquy, * Maubert de Maligis[89], écuyer
5	**Antoine de Créquy**, seigneur de Walcour, * Jeanne de Wintere, fille de Jean	**Antoine de Créquy**, seigneur de Walcourt, aman héréditaire d'Oudezelle, * Jeanne de Wintere, fille de Jean	- **Antoine de Créquy**[90], écuyer, aman héréditaire d'Oudezelle, * Jeanne Vinclet - Marie de Créquy, * Gilles d'Isserand[91], écuyer, bourgmestre de Bergues
6	- **Jean de Créquy**, seigneur de Walcour, * Catarine Darnieuwe, fille de Pierre, seigneur de Valbazon - Antoine de Créquy, * Catarine de Zonneghem[92], s.p. - Jacques de Créquy, * Jacqueline Le Vasseur, dont plusieurs enfants - Anne de Créquy, * Pierre Bondens, seigneur du Bourg, de Hontschote[93],	- **Jean de Créquy**, seigneur de Walcour, * Catherine Darnieuwe - Antoine de Créquy, * Catherine de Lonneghem, s.p. - Jacques de Créquy, * Jacqueline Le Vasseur, dont postérité - Anne de Créquy, * Pierre Boudens[94], seigneur du bourg d'Hondschotte	- **Jean de Créquy**[95], seigneur d'Oudezelle, * Catherine de Verrière, fille de Pierre, ** Ne de Wantrel[96] - Antoine de Créquy, châtelain de Hombre, * Catherine de Seneghem - Anne de Créquy, * Pierre Badens, écuyer, seigneur de Vanderbourg et de Neuville - Jacques de Créquy, écuyer, seigneur de Stinkerke, * Ne Le Vessant, dont plusieurs enfants

[86] Aman héréditaire d'Oudezeele, selon Merghelynck, *op.cit.*, ce qui semble logique attendu que son père et son fils occupent cette fonction transmise par l'hérédité. Merghelynck précise encore qu'il était allié à Ne Smekaert, fille d'une dame Hentin. Les notes généalogiques tirées du manuscrit Zylof cité par l'abbé Wemaere parlent d'Anne Smeeck, fille de François et de Nicole Roels. Cf. Abbé Wemaere, *op.cit.*

[87] Bernard, « *premier échevin du pays et de la châtellenie de Bergues-st-Winoc en 1566-67* », allié à Anne de Rape, selon Merghelynck, *op.cit.* Il ne figure pas dans la liste des bourgmestres dressée par Edmond de Coussemaker, *op.cit.*

[88] François van Coornhuyse, seigneur de Neufville, selon Merghelynck, *op.cit.*

[89] Walbert Malegheer, selon Merghelynck, *op.cit.*

[90] Il donne une deuxième cloche à l'église Saint-Martin de Bergues, où étaient ses armes. Il s'agit de la hallekerque de la fin du XVIe siècle. Incendiée en mai 1940 par les Allemands, sa tour est dynamitée le 16 septembre 1944 par l'armée occupante. L'église actuelle date des années 1950 et n'a donc plus trace de cette cloche aux armes des Créquy.

[91] Ghislaine (sic) d'Yserin, seigneur de la Clytte, selon Merghelynck, *op.cit.*

[92] que M. René Lesage orthographie à tort « *Lonneghem* ». Cf. M. René Lesage, *L'illustre famille des Créquy*, http://famille.de.crequy.com/crequywinnezelle.htm

[93] La virgule séparatrice indique clairement qu'il s'agit de deux fiefs distincts, contrairement à ce qu'indique M. René Lesage. Ceci est également confirmé par Coussemaker, *op.cit.* Cf. M. René Lesage, *L'illustre famille des Créquy*, http://famille.de.crequy.com/crequywinnezelle.htm

[94] Les Boudens portaient d'azur, à une fasce d'argent, accompagnée de trois coquilles de même. Ils ont du fournir leurs preuves à Hozier pour l'admission de certains membres dans des collèges parisiens. Eux aussi ont donné une longue lignée de bourgmestres de Bergues : Pierre Boudens (04.07.1640-1641, 15.04.1648-16.07.1653), son fils

	dont Pierre et d'autres enfants		
7	- **Louys de Créquy**, seigneur de Walcour, * Jeanne de Voocht, fille de Nicolas et d'Isabeau de Ryckel[97], du pays de Liège - Antoine de Créquy - Catarine de Créquy, * Gilles de la Coorenhuyse, dont Antoine, Pierre, Anne, Catharine	- **Louis de Créquy**, seigneur de Walcour, homme de fief de la Gloriette, membre de la cour de la Gloriette, bourgmestre de Bergues de 1662[98] à 1665, * Jeanne de Voocht - Antoine de Créquy - Catherine de Créquy, * Gilles de Coorenhuyse	- **Louis de Créquy**[99], seigneur d'Oudezelle, * Ne de Voch, de la région de Liège - plusieurs enfants demeurant aux environs de Vinchant, dont Ne de Créquy, * N. Cormise, écuyer
8	- Jean Richard de Créquy - Antoine Louys de Créquy - Marie Isabelle de Créquy	- Jean de Créquy - **Richard de Créquy** - Antoine de Créquy - Louis de Créquy[100] - Marie-Isabelle de Créquy	
9	_	- Lenaert-Richart de Créquy - Louise-Thérèse de Créquy - Marie-Jeanne de Créquy	

Une quatrième filiation, toute aussi fidèle au manuscrit londonien (à l'exception notoire du fait qu'elle indique Mathieu de Créquy comme issu de Richard et de Jeanne de Vendôme), peut être lue dans le baron de Herckenrode[101] à l'article Fraipont, où l'on apprend que Jean-Richard de Créquy est aussi le père de Louise-Gertrude, mariée en 1685 ou 1686 à Gérard IV de Fraipont, seigneur de Wermerbosch. On y apprend également que Jean-Richard de Créquy de Walcourt est seigneur de Créquy et de Walcourt, bourgmestre de la ville et châtellenie de Bergues[102], aman héréditaire de Oudezeele, est né à Saint-Trond le 4 février 1631 et s'est marié le 10 avril 1662 à Anne-Françoise van Suetendael, fille de Denis van Suetendael et de Gertrude de Heusch.

Pierre-Antoine Boudens (06.06.1665-1669, 27.12.1676-1679, 28.07-21.10.1681), son petit-fils Charles Boudens (14.03.1745-18.06.1756). Ce dernier est le grand-père de Martin-Marie-Charles Boudens Vanderbourg, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, célèbre littérateur et membre de l'Institut. Cf. Roland Mortier, *Un précurseur de Madame de Staël : Charles Vanderbourg (1765-1827), sa contribution aux échanges intellectuels à l'aube du XIXe siècle*, Paris, 1955 ; Edmond de Coussemaker, *op.cit.* ; Paul Denis du Péage, *op.cit.*. Cf. annexes.

[95] Il est dit peint, avec une de ses épouses, avec leurs quatre quartiers respectifs, dans l'église de Vinchant.

[96] Les notes généalogiques tirées du manuscrit Zylof cité par l'abbé Wemaere parlent respectivement de Catherine Varnieuwe, fille de Pierre, seigneur de Valbasson, et d'Henriette van Teteghem, dame de Valbasson (d'une famille d'édiles de Bergues), puis d'Isabeau van Waterleet, fille d'Antoine, seigneur de Liebaertsbrugghe. Cf. Abbé Wemaere, *op.cit.*

[97] Les notes généalogiques tirées du manuscrit Zylof cité par l'abbé Wemaere développent l'ascendance de ce couple. Cf. Abbé Wemaere, *op.cit.*

[98] il entre en fonctions le 23.01.1662.

[99] Les notes généalogiques tirées du manuscrit Zylof cité par l'abbé Wemaere semblent ignorer cette génération. Cf. Abbé Wemaere, *op.cit.*

[100] M. René Lesage donne à tort quatre fils à Louis de Créquy, alors que la virgule séparatrice clairement visible entre les prénoms démontre qu'il n'y en a que deux. Cf. M. René Lesage, *L'illustre famille des Créquy*, http://famille.de.crequy.com/crequywinnezelle.htm

[101] baron de Herckenrode, *Compléments au nobiliaire des Pays-Bas et du comté de Bourgogne, tome 2*, Gand, 1866.

[102] Jean-Richard de Créquy ne figure toutefois pas dans la liste des bourgmestres dressée par Coussemaker, *op.cit.*

Une cinquième filiation nous est fournie par Arthur Merghelynck[103], qui nous apprend notamment que Jean-Richard de Créquy mourut à Bergues le 18 septembre 1669, soit un an après la naissance de sa fille Marie-Jeanne.

Enfin, une sixième filiation a été publiée plus récemment par l'Abbé Wemaere, en 1975, dans son étude de la seigneurie de Créquy[104].

On ne voit donc pas en vertu de quoi, pour cette seule branche de Winnezeele, le manuscrit conservé à Londres serait plus sujet à caution ou moins bien prouvé que le manuscrit d'Arras, unique source mentionnée par M. René Lesage. En effet, hors le fait que l'Add.21436 débute trois générations plus tôt et s'arrête une génération plus tôt que le Ms 169, le crayon filiatif, pour les générations communes aux deux, est en tous points identiques, à quelques variantes orthographiques des épouses près. Qui plus est, au vu des éléments indiqués par M. René Lesage pour les 3 premières générations, il semble évident qu'il ait utilisé le manuscrit de la British Library comme source, ce même manuscrit qu'il décrie par ailleurs (cf. *supra*).



Martin Vanderbourg

Ce qui fait d'un problème un problème, c'est de contenir une contradiction[105].

Par ailleurs, la similitude entre les deux manuscrits (arrageois et londonien) est telle qu'on peut légitimement s'interroger sur les sources de chacun : ne pourrait-on pas en effet envisager, compte tenu de cette correspondance, que l'un n'ait servi de source à l'autre ? Ou qu'à tout le moins, ce ne soient les mêmes éléments fournis par des « *descendants* » qui soient le limon de base à leur élaboration ?

En effet, selon le manuscrit londonien, cette filiation est celle « *que leurs descendants ont donné au commencement du siècle précédent à Madame Jeanne Marie Thérèse de Créquy, abbesse de Messines* ». Ceci est source de nombreuses interrogations, que personne ne semble avoir relevées jusqu'alors.

[103] Arthur Merghelynck, *op.cit.*
[104] Abbé Wemaere, *op.cit.*
[105] José Ortega y Gasset.



Sceau Vernimmen
Fonds Violette de Noircarmes
Bibliothèque de la Communauté
d'Agglomération de Saint-Omer

Primo, il n'y a pas de Jeanne-Marie-Thérèse de Créquy, abbesse de Messines. On trouve bien une Jeanne de Créqui, abbesse de Messines et par là-même princesse de Croisette, mais c'est entre 1306 et le 14 juin 1321 (il y a également une Marguerite de 1248 au 22 mai 1291), ce qui ne peut du tout correspondre chronologiquement.

Secundo, cette même mention, et la date d'arrêté du manuscrit londonien (1739), tendraient à situer la transmission de cette filiation au début du XVIIe siècle. Comment alors comprendre la mention de Louis de Créquy et de ses enfants ? Compte-tenu de l'absence de mention du maroquin de Louis à Bergues, nous tendons plutôt à penser que ces éléments ont été fournis vers la fin des années 1650 / début 1660.

Tercio, on trouve encore une Marie-Louise-Victoire de Créqui, née vers 1623, fille d'Antoine et de Marie du Chastel, abbesse de Messines du 26 mai 1679 au 31 octobre 1706 (où elle succède à sa tante du Chastel). Or, Marie-Louise-Victoire a, entr'autres sœurs, Jeanne Marie Thérèse, épouse en 1658 de Charles-Ignace de Bonnières. Nous retrouvons d'ailleurs des actes de transfert de rentes à son profit dans les archives de l'abbaye[106].

Nous serions donc d'avis de penser que l'auteur du manuscrit londonien a confondu les prénoms des deux sœurs entre elles, et que c'est bien l'abbesse Marie-Louise-Victoire qui a recueilli ces éléments aux environs de 1660.

Ayant intégré l'abbaye de Messines en 1645, avait-elle entendu parler d'une famille de Créquy vivant non loin de là et a-t-elle souhaité en savoir davantage ? Il est vrai que le lien de parenté est ténu[107].

---

[106] Isidore Lucien Antoine Diegerick, *Inventaire analytique & chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de l'ancienne abbaye de Messines*, Bruges, 1876.

[107]

Baudouin de Créquy * Jeanne de Bavinchove
1. Arnoul de Créquy
1.1. Louis de Créquy
1.1.1. Arnoul de Créquy
1.1.1.1. Jean *le Gallois* de Créquy
1.1.1.1.1. Louis de Créquy
1.1.1.1.1.1. Antoine de Créquy
1.1.1.1.1.1.1. Louis de Créquy
1.1.1.1.1.1.1.1. Antoine de Créquy
1.1.1.1.1.1.1.1.1. Marie Louise Victoire de Créquy, abbesse de Messines
2. Simon de Créquy
2.1. Jean de Créquy
2.1.1. Guillaume *le Galois* de Créquy
2.1.1.1. Mathieu de Créquy
2.1.1.1.1. Antoine de Créquy
2.1.1.1.1.1. Mathieu de Créquy

Quatro, le fait que des descendants aient fourni la filiation flamande des Créquy, selon nous vers 1660, doit-il être vu comme une première étape d'une aspiration à prouver leur rattachement à la branche aînée de cette Maison ? En effet, en 1673, Jean de Créquy et son fils Louis fournissent un certain nombre de documents en vue de faire leurs preuves de noblesse[108].

Outre les éléments propres à prouver la noblesse de leurs aïeux proches telles que les titulatures dans les actes, ceux-ci renvoient au vitrail de l'église d'Oudezeele aux armes des Créquy mais surtout produisent la copie de deux lettres dans lesquelles François de Créquy, évêque de Thérouanne, aurait qualifié François de Créquy, bailli d'Oudekerke, de « *cousin* ». Le lien de parenté y est encore plus ténu[109].

Sont-ce Jean et son fils Louis les « *descendants* » cités par le manuscrit londonien ?

Quinto, toute démarche de preuve de noblesse ayant généralement un « mobile », on peut s'interroger sur celui de Jean et Louis : en effet, à cette époque, aucun membre de la famille flamande de Créquy n'aspire à entrer dans un Etat, chapitre, école militaire ou autre ordre nécessitant de faire ses preuves.

Autre hypothèse : quel intérêt foncier ou financier pouvaient-ils avoir pour justifier d'une parenté dans une région qu'ils avaient quitté plus de 250 ans auparavant ?

Nous pensons que Bonvarlet[110] donne une piste intéressante sur ce point : « *nous pensons qu'il nous suffira de faire observer qu'en 1673 la conquête était alors encore toute récente ; que beaucoup de gentilshommes, restés attachés par leurs traditions séculaires à l'Espagne, ne se préoccupaient guère de faire valoir leurs titres vis-à-vis du Roi de France et conservaient* in petto *l'espoir de rentrer sous la domination du prince, quelques années auparavant, leur légitime souverain.* »

2.1.1.1.1.1.1. Antoine de Créquy
2.1.1.1.1.1.1.1. Jean de Créquy
2.1.1.1.1.1.1.1.1. Louis de Créquy

[108] Cf. Alexandre Bonvarlet, *Noblesse de Bergues 1673*, Bulletin du comité flamand de France, Bailleul, 1895, 4ème fascicule.
Celui-ci indique notamment : « *cette investigation spéciale, due à l'autorité administrative est, faut-il le dire, bien loin d'être complète, car il y manque quantité de noms que l'on est surpris de n'y pas rencontrer.* » A la lecture des noms rencontrés (Cuupere, Clays, Boudens, Moncheaux, Boonem, Hardevust, Zylof, Schuttelaere, Piermont, Magistris, Coorenhuyse, Hellin, Harduyme, Le Vaillant, Créquy, Bavelaere), nous nous contenterons de renvoyer aux annexes qui montrent les liens étroits de parenté entre certaines de ces familles d'édiles berguois.

[109]
Philippe de Créquy
1. Baudouin IV de Créquy
1.1. Jean de Créquy
1.1.1. Jean de Créquy
1.1.1.1. Jean de Créquy
1.1.1.1.1. Jean de Créquy
1.1.1.1.1.1. Jean de Créquy
1.1.1.1.1.1.1. Jean de Créquy
1.1.1.1.1.1.1.1. Jean de Créquy
1.1.1.1.1.1.1.1.1. Jean de Créquy
1.1.1.1.1.1.1.1.1.1. François de Créquy, évêque de Thérouanne
2. Huon de Créquy
2.1. Baudouin de Créquy
2.1.1. Simon de Créquy
2.1.1.1. Jean de Créquy
2.1.1.1.1. Guillaume *le Galois* de Créquy
2.1.1.1.1.1. Jean dit *Rigaud* de Créquy
2.1.1.1.1.1.1. Guillaume de Créquy
2.1.1.1.1.1.1.1. François de Créquy, bailli d'Oudekerke

[110] Alexandre Bonvarlet, *op.cit.*

En effet, si l'on considère qu'à l'inverse de certaines familles patriciarcales de Bergues, les Créquy ont voulu rapidement s'attirer les « bonnes grâces » de leur nouveau souverain, quoi de mieux que de prouver sa parenté avec une famille qui compte alors dans ses rangs un duc et pair de France, chevalier des ordres du Roi, et ancien ambassadeur, en la personne de Charles III de Créquy ?

Toutes ces zones d'ombres nous invitent à continuer d'explorer un document trop vite mis de côté par d'autres.

***Tout mariage est une rencontre dramatique entre la nature et la culture, entre l'alliance et la parenté*[111].**

Un autre point d'intérêt de cette branche décrite dans le manuscrit d'Albion, mais qui ne semble pas avoir passionné la plume des auteurs passés, consiste en cette « relation » entre Guillaume de Créquy et « *Hélène-Jeanne* » de Wandonne, « *sa cousine germaine* ».

Tout d'abord, ce double prénom, au XIVe siècle, peut sembler étrange. Nous pensons donc qu'il doit davantage être considéré comme le fait que cette demoiselle de Wandonne se voyait dénommée de plusieurs prénoms (ou *alias*) différents. Cette pratique est très courante à l'époque : sa propre mère est dénommée Jeanne ou Isabeau de Fiennes ; sa bru Isabeau ou Marie de Stavele.

Par ailleurs, on sait également que le lien de parenté ici affirmé ne doit pas être pris au sens propre, mais uniquement comme le garant d'un lien de parenté, plus ou moins proche, entre les deux individus.

Bonvarlet[112] indique un remariage entre Créquy et Wandonne, une fois celle-ci veuve, sans toutefois apporter de preuve de cette union. Il semble au passage confondre père et fils, indiquant « *Guillaume, ou Jean, dit Rigaud, de Créquy* ». Il faut dire que les multiples liens entre Bryaerde et Créquy peuvent prêter à confusion : Jean, dit *Rigaud*, de Créquy a en effet épousé Catherine de Briarde. Mergelynck ne nous éclaire pas plus sur un éventuel remariage, débutant son étude à Jean, dit *Rigaud*.

Ici encore, M. René Lesage est imprécis sur le pedigree de la demoiselle. D'une part, elle serait la fille de Rigaud de Wandonne et la petite-fille de Hugues et de Jeanne de Créquy[113]. D'autre part, elle serait la fille de Hue de Wandonne et de Jeanne de Créquy, et la sœur de Rigaud[114].

Quoiqu'il en soit, on a la confirmation que Hélène, *alias* Jeanne, de Wandonne est la fille de Rigaud, sieur de Wandonne à Staples, et qu'elle s'était unie à Gauthier de Bryaerde vers 1393,

---

111 Claude Lévi-Strauss.
112 Alexandre Bonvarlet, *Généalogie de la famille de Bryaerde*, Annales du comité flamand de France, tome IV, 1858-1859, pp.58-59.
113 *op.cit.*, http://famille.de.crequy.com/crequytilly.htm
114 *op.cit.*, http://famille.de.crequy.com/crequyrimboval.htm

en vertu d'une charte retranscrite par Coussemaker[115], puis par Michel Champagne & Philippe May[116] :
« Gontier de Briart a relevé ung fief el nom de damoiselle Jehane sa femme que on apele le tere de Wandone gisant dedens le paroce de Staples laquelle terre messire Rigaud donne en mariage à ledicte damoiselle Jehane sa fille, rechapt pour le relief X lib, fevle monnaye montent vii lib xiiiid fors 24/10/1393 ».

MM. Champagne & May indiquent que ce Rigaud est cité dans des actes dès 1364[117] et qu'il est donc probablement le fils d'Ernoul (II) de Wandonne et d'une demoiselle de Staples, soit le frère de Hugues (III) de Wandonne, marié à Jeanne de Créquy.

Or, Hugues de Wandonne & Jeanne de Créquy sont également les parents d'un Rigaud de Wandonne, tel qu'un compte de la châtellenie de Cassel conservé aux Archives Nationales[118] nous l'apprend à la date du 20 septembre 1395 : « *Rigaud de Wandonne, le fils Hue de Wandonne retenu un fief de par le fermorture de mademoiselle Jehanne de Créquy, sa mère, fief gisant en la paroisse d'Estaples, comprenant le manoir et quatorze mesures de fief au lieu de Jean Baye. Relief 10. l.* » S'agirait-il d'une seule et même personne ? Rien ne permet de l'indiquer.

MM. Champagne & May[119] distinguent deux Rigaud de Wandonne, en vertu des périodes de mention de chaque individu dans les actes :

Génération	Individu	Intervalle de mentions
1	Ernoul II de Wandonne	1320-1347
2	Colart de Wandonne	/1364
2	Hugues de Wandonne	1380-1396
2	Rigaud de Wandonne	1364-1393
3	Rigaud de Wandonne	1395-1396
3	Adam de Wandonne	1384-1412
3	Jehan de Wandonne	1416-1423

Rigaud, père de Jeanne, est-il donc le fils ou le frère de Hue, *alias* Hugues ? Seule la première hypothèse permettrait de confirmer un lien de parenté entre les deux amants, qui seraient alors petits-cousins germains[120].

D'un point de vue chronologique, le peu de sources relatives aux Wandonne ou aux Bryaerde nous oblige à reporter l'étude côté Créquy, beaucoup plus prolixes en actes à cette époque. Celle-ci peut être menée à partir des parents de Jeanne de Créquy : Baudouin de Créquy et Jeanne de Bavinchove.

---

115 Edmond de Coussemaker, *Fiefs et feudataires de la Flandre maritime*, Annales du comité flamand de France, tome XIII, Lille, 1875-1877, p.152.
116 Michel Champagne & Philippe May, *op.cit.*, p.12.
117 hommage rendu pour un fief tenu de la cour de Cassel, E. de Coussemaker, *op.cit.*, p.101.
118 Archives Nationales, Compte de la châtellenie de Cassel, Cit., 306 AP 554.
119 Michel Champagne & Philippe May, *op.cit.*, pp.10-12 ; Michel Champagne & Philippe May, *Audincthun, Dennebroeucq et Wandonne (62), Statistique féodale du Haut-Pays, tome 2 – 1ère partie, Audincthun à Milfaut*, GGRN, AM324/1, 2007, p.96 & Michel Champagne & Philippe May, *Audincthun, Dennebroeucq et Wandonne (62), Statistique féodale du Haut-Pays, tome 2 – 2ème partie, Monbout à Wandonnelle, compléments au tome 1*, GGRN, AM324/2, 2007, p.138-9 & p.193.
120 Cf. annexes.

A partir de l'année de mariage de ceux-ci (1289), on peut essayer d'en dresser le tableau générationnel suivant :

Individus	Année estimée de naissance
Baudouin de Créquy * Jeanne de Bavinchove	1260-1265
Hue de Wandonne * Jeanne de Créquy	1290-1305
Rigaud de Wandonne	1325-1335
Hélène / Jeanne de Wandonne	1350-1365

Si l'on considère la fourchette « basse » de naissance d'Hélène (vers 1365), cette chronologie serait cohérente avec son union en 1393. Par ailleurs, le fait que le mariage de Guillaume de Créquy ait été rompu par l'évêque de Thérouanne en 1403 pour « galanterie » peut laisser raisonnablement supposer que l'adultère était avéré, et que donc des enfants étaient nés (ou à naître) de la relation adultérine.

Ces naissances coïncideraient d'ailleurs avec la date présumée des naissances légitimes du couple Bryaerde-Créquy (Henri de Briarde est marié avant 1428). Là encore, la chronologie ci-dessus ne permet pas d'infirmer cet axiome.

Enfin, cela expliquerait pourquoi Rigaud, fils de Hue de Wandonne, n'est pas cité avant 1395 dans les actes mentionnés par MM. Champagne & May : si les deux Rigaud n'en font qu'un seul, il apparaît alors une fois adulte, dès 1364.

A l'inverse, si l'on voit en Hélène la nièce de Hue de Wandonne et non sa petite-fille[121], la chronologie laisserait supposer une naissance environ 30 ans auparavant, ce qui compromettrait la cohérence avec la date de mariage et la procréation d'Hélène. On notera d'ailleurs que lors de l'union vers 1393, un écart d'âge important doit exister entre les époux, puisque Gauthier de Bryaerde est déjà mentionné en 1377[122].

Au vu des éléments chronologiques ci-dessus et du peu d'éléments archivistiques à notre connaissance, nous serions donc enclins à privilégier l'idée que Rigaud est fils de Hue de Wandonne et Jeanne de Créquy.

A propos de la branche de Créquy-Verchin, M. René Lesage indique[123] : *« La conclusion est évidente: on ne peut plus utiliser les spéculations de la généalogie des Créquy-Verchin et il faut espérer que les travaux de Philippe May et de Michel Champagne soient diffusés et plus largement connus qu'ils ne le sont de nos jours, ce qui empêcherait nos généalogistes de persévérer dans l'erreur. Mais un petit rappel de l'historiographie de la question était sans doute nécessaire, ne serait-ce que pour montrer comment s'écrit l'histoire, fut-elle généalogique. C'est toujours instructif. »*

Cet article n'a ici pas d'autre ambition : empêcher les généalogistes de persévérer dans l'erreur, et rappeler de manière instructive mais nécessaire l'historiographie de cette branche. Ainsi que de s'interroger, à l'image d'un des sujets de l'épreuve de philosophie du baccalauréat 2009 : l'objectivité de l'Histoire suppose-t-elle l'impartialité de l'historien ?

[121] hypothèse retenue par Michel Champagne & Philippe May, *op.cit.*, p.193.
[122] Aliénation d'un hommage de trois quarterons de fief au profit de Willaume Winneel et un autre d'une-demi mesure au bénéfice de Jean Winneel, mentionnée par Alexandre Bonvarlet, *op.cit.*, p.58.
[123] Cf. annexes.

Sources :

Manuscrits

1. British Library, *Histoire abrégée de la généalogie de la maison de Créquy rectifiée sur titres tant publics que particuliers, comme contrats de mariage, partages, testaments, fondations, donnations, aveux, dénombrements, et arrets du Parlement, depuis son origine comme jusqu'en cette année mil sept cens trente neuf*, Add.21436.
2. Bibliothèque Municipale d'Arras, *La Noble Alliance de la maison de Capple en West-Flandre trouvez en une généalogiee reposante a la garde robe de haut et puissant seigneur Monseigneur Le Prince de Chimay Baron de Comines Seigneur de Sallewy etc. avec La Noble maison de Warhen tous deux en La Chastelenie de Berghes St Winnoc extrait par Le Sr etc. ce 20e de Decembre de L'an 1593*, Ms 169.
3. Archives Nationales, Compte de la châtellenie de Cassel, Cit., 306 AP 554.
4. Archives Communales de Bergues, Ms Vernimmen de Vinckhof.
5. Bibliothèque de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer, G. Bouclet de Préville, *Généalogie de la famille Vandernimmen ou Vernimmen, seigneur de Saint-Gilles*, Fonds Violette de Noircarmes, 206/56.
6. Bibliothèque Municipale de Valenciennes, Casimir de Sars de Solmon, *Recueil de généalogies, fragments, notes et épitaphes des provinces du Nord*, Ms 809 à 821.
7. Archives Départementales des départements cités, Registres paroissiaux et état-civil des communes citées.

Imprimés

8. Anonyme, *Le calvaire de Steene est prêt pour le pèlerinage du vendredi saint*, in *La Voix du Nord*, 09.04.2009.
9. Comte d'Antioche, *Changarnier*, Plon-Nourrit, Paris, 1891.
10. Colonel Arnould, *Les Du Portal*, Bulletin du Comité flamand de France, Dunkerque, 1857.
11. François Aubert de la Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la Noblesse*, Paris, 1863-1876, 3ème édition, 19 tomes.
12. Louis de Baecker, *Le père Jean Vernimmen*, Bulletin du Comité flamand de France, Dunkerque, tome I, 1857-9.
13. Olivier Berger, *La petite fille qui hante le château de Steene n'a pas perdu sa voix*, in *La Voix du Nord*, 22.07.2007.
14. Alexandre Bonvarlet, *Généalogie de la famille de Bryaerde*, Annales du comité flamand de France, tome IV, Lille, 1858-1859.
15. Alexandre Bonvarlet, *Epigraphie des flamands de France*, Annales du comité flamand de France, tome VII, Lille, 1863-1864.
16. Alexandre Bonvarlet, *Noblesse de Bergues 1673*, Bulletin du comité flamand de France, Bailleul, 1895, 4ème fascicule.
17. François Caron, Mariage à Beuvry – 29.04.1760, note de lecture, *Généalogie 62*, 3ème trimestre 2008, n°99.
18. François Caron & Thomas Delvaux, *Du Vieux Marché à Saint-Petersbourg, histoire généalogique de la Maison de Sainte-Aldegonde*, à paraître.
19. Michel Champagne & Philippe May, *Histoire généalogique de la Maison de Wandonne*, GGRN, Travaux et. Etudes Généalogiques, AM112, 2001.
20. Michel Champagne & Philippe May, *Audincthun, Dennebroeucq et Wandonne (62), Statistique féodale du Haut-Pays, tome 2*, 2 volumes, GGRN, AM324, 2007.
21. Jean Chocqueel, *Une ville flamande sous la Terreur : les suspects de Bergues*, Lille, 1950.
22. Chevalier de Courcelles, *Dictionnaire universel de la noblesse de France*, Paris, 1820-1822, 5 volumes.

23. Edmond de Coussemaker, *Tableau chronologique et héraldique des bourguemestres de la ville et châtellenie de Bergues Saint-Winoc depuis l'union en 1556*, Bulletin du Comité Flamand, tome I, Dunkerque, 1857-1859.
24. Edmond de Coussemaker, *Notes sur des verrières qui existaient autre fois dans les églises de la Flandre maritime*, Bulletin du Comité flamand de France, Dunkerque, tome I, 1857-9.
25. Edmond de Coussemaker, *Généalogie de la famille de Coussemaker et de ses alliances*, Lille, 1858.
26. Edmond de Coussemaker, *Fiefs et feudataires de la Flandre maritime*, Annales du comité flamand de France, tome XIII, Lille, 1875-1877.
27. Abbé Charles de Croocq, *Histoire du collège de Bergues-Saint-Winoc (1600-1923)*, Annales du comité flamand de France, tome XXXIII, Lille, 1923.
28. Paul Denis du Péage, *Mélanges généalogiques*, 4ème série, Recueil de la société d'études de la province de Cambrai, tome 16, Cambrai, 1925.
29. Paul Denis du Péage, *Familles de Flandre, Tablettes des Flandre, Recueil, tome 2*, Bruges, 1951.
30. Isidore Lucien Antoine Diegerick, *Inventaire analytique & chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de l'ancienne abbaye de Messines*, Bruges, 1876.
31. Général Henry d'Esclaibes, *Ascendances et descendances de Gheugnies, Desfontaines de Lacroix, Cordier de Ribeauville*, Paris, 1963.
32. Théodule de Fontenay-Changarnier, *Mémoires du Général Changarnier. Campagnes d'Afrique 1830-1848*, Berger-Levrault, Paris, 1930.
33. Jacques Gailliard, *Bruges et le Franc, ou leur magistrature et leur noblesse, avec des données historiques et généalogiques sur chaque famille, tome 2*, Bruges, 1857-1864.
34. Abbé Harrau, *Histoire Politique et Religieuse de Bergues-Saint-Winoc*, *tome 1*, Dunkerque, 1906.
35. Baron de Herckenrode, *Collection de tombes, épitaphes et blasons, recueillis dans les églises et couvents de la Hesbaye*, Gand, 1845.
36. Baron de Herckenrode, *Généalogie de la famille de Wintere*, in *Complément au nobiliaire des Pays-Bas et du comté de Bourgogne*, Gand, 1862.
37. Baron de Herckenrode, *Compléments au nobiliaire des Pays-Bas et du comté de Bourgogne, tome 2*, Gand, 1866.
38. W. van Hille, *Histoire de la prévôté de Saint Donat à Bergues Saint Winnoc*, Gand, 1970.
39. Henri Jougla de Morenas, *Grand armorial de France*, Paris, 1934-1949, 6 volumes.
40. Antoinette Joulia, *Les institutions administratives des départements hanséatiques*, Revue d'histoire moderne et contemporaine, n°17, 1970.
41. F.-A. Lefebvre, *Saint Bruno et l'ordre des Chartreux, tome premier*, Paris, 1883.
42. Arthur Merghelynck, *Recueil de généalogies inédites de Flandre, tome 2*, Bruges, 1877.
43. Roland Mortier, *Un précurseur de Madame de Staël : Charles Vanderbourg (1765-1827), sa contribution aux échanges intellectuels à l'aube du XIXe siècle*, Paris, 1955.
44. Marianne Payot, *Les grandes familles du Mans* in *L'Express*, 30.04.2003.
45. Hervé Philippo, *Dunkerque, Bergues et Wormhout … d'une Révolution à l'autre. 1789-1848. Etude du fait politique, des notabilités, de la société de trois villes de Flandre maritime de la fin du XVIII° siècle au milieu du XIX°*, DEA d'histoire moderne et contemporaine sous la direction de Jean-Pierre Hirsch et Jean-Pierre Jessenne, université Charles de Gaulle, Lille III, année universitaire 1994-1995.
46. Charles Poplimont, *La Belgique héraldique, tome 11, TS-Z*, Paris, 1867.
47. Comte Théodore de Renesse, *Dictionnaire des figures héraldiques, tome VI*, , Bruxelles, 1902.
48. vicomte Albert Révérend, *Armorial du premier Empire. Titres, majorats et armoiries concédés par Napoléon Ier*, 4 volumes, Paris, 1894-1897.
49. Adolphe Robert, Gaston Cougny et Edgar Bourloton, *Dictionnaire des parlementaires français 1789-1889*, 5 volumes, Bourloton, 1889-1891.
50. Roger Rodière, *Epitaphier de Picardie*, Mémoires de la société des antiquaires de Picardie, tome 21, Amiens et Paris, 1925.

51. René de Sémallé, *Sur la génération au point de vue chronologique*, Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris, volume 3, numéro 1, 1880.
52. Philippe Seydoux, *Gentilhommières d'Artois et du Boulonnais,* 2 tomes, Editions de la Morande, 2006.
53. Abbé A. Vanhove, *Essai de statistique féodale de la Flandre maritime, Première partie, châtellenie de Cassel, La Motte au Bois, Territoire de Merville*, Annales du comité flamand de France, tome XXXIX, 1932.
54. Abbé Wemaere, *La seigneurie d'Obigny*, Vlaamse Stam Français, 1975, n°2.
55. Abbé Wemaere, *Les seigneuries d'Obigny – suite – et de Créquy*, Vlaamse Stam Français, 1975, n°3.
56. *La famille Zylof*, bibliothèque du CRGFA, G 54337[124].

Communications

57. Thomas Delvaux, *La famille et le clan : cohésion et rivalités dans le nord de la France*, in *Liens de parenté et lignages*, colloque international de Saint-Riquier, 6-7 décembre 2008.

Internet

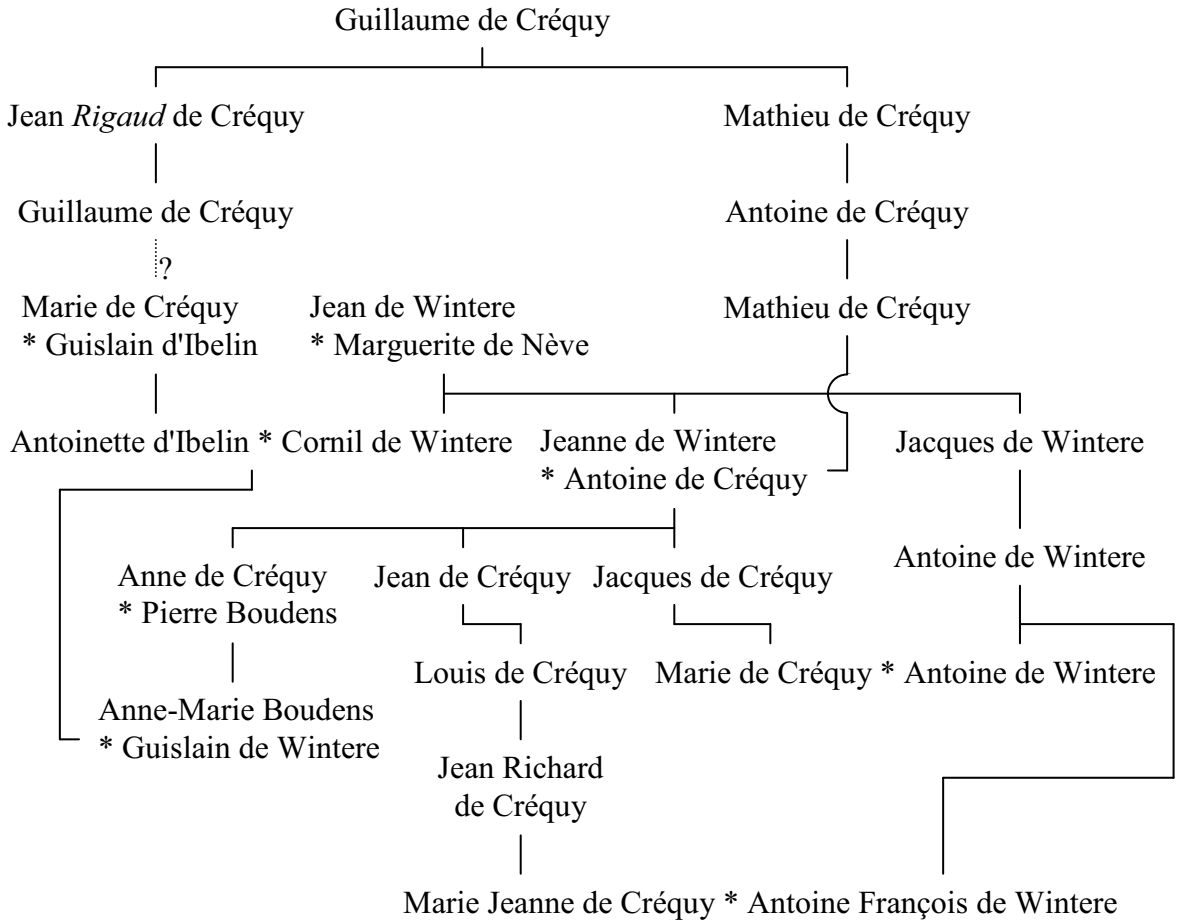
58. M. René Lesage, *L'illustre famille des Créquy*, http://famille.de.crequy.com
59. site du Football Club de Steene : http://fcsteene.jexiste.fr
60. site d'Yves de Tarade : http://www.chez.com/detarade/
61. actualités du château de Laprée : http://chateaudelapree.blogspot.com/
62. mariages de Steene : http://dep.geneanet.org/publi/publication/ddesrumaux/Steene-mariages-1700-1792.pdf
63. institution royale de Messines : http://www.kgm-irm.be
64. Steenbourg Castle : http://www.castles.nl/eur/fr/ste/ste.html
65. Château de Steenbourg (site officiel) : http://chateau-de-steenbourg.com/index.html



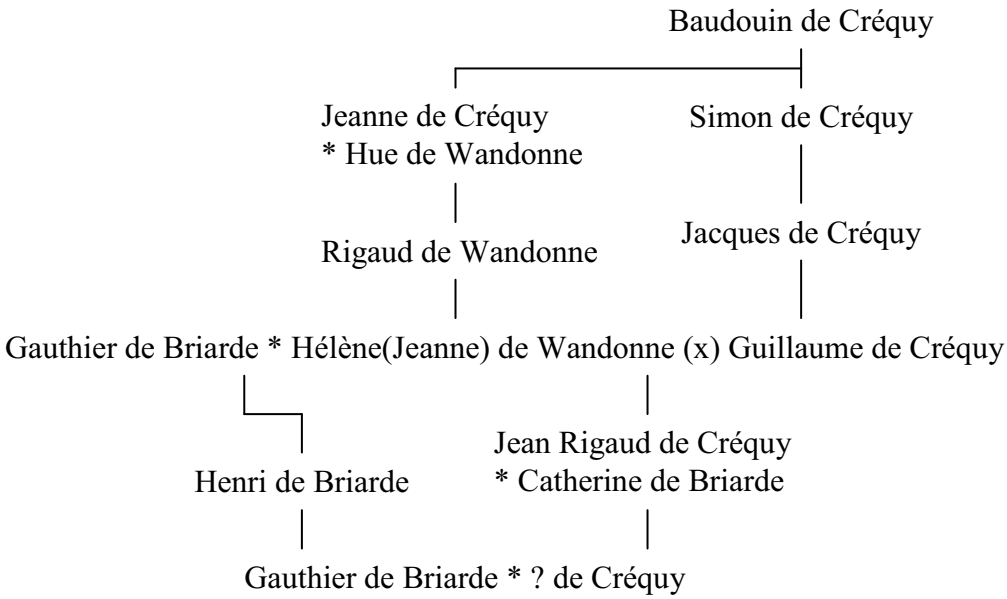
[124] anciennement connue sous la série C, n°1029. Il s'agit en réalité d'un tiré à part de Denis du Péage, *op.cit.*

Annexes

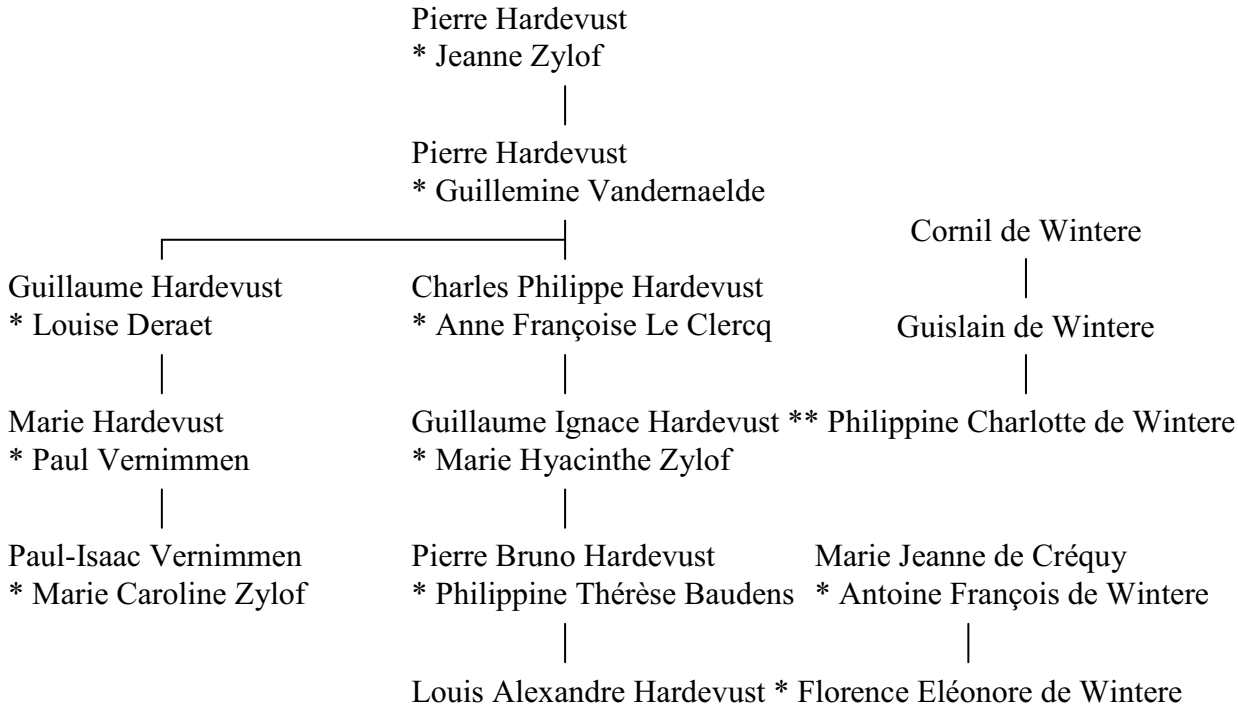
Annexe n°1 : Tableaux de parentèle



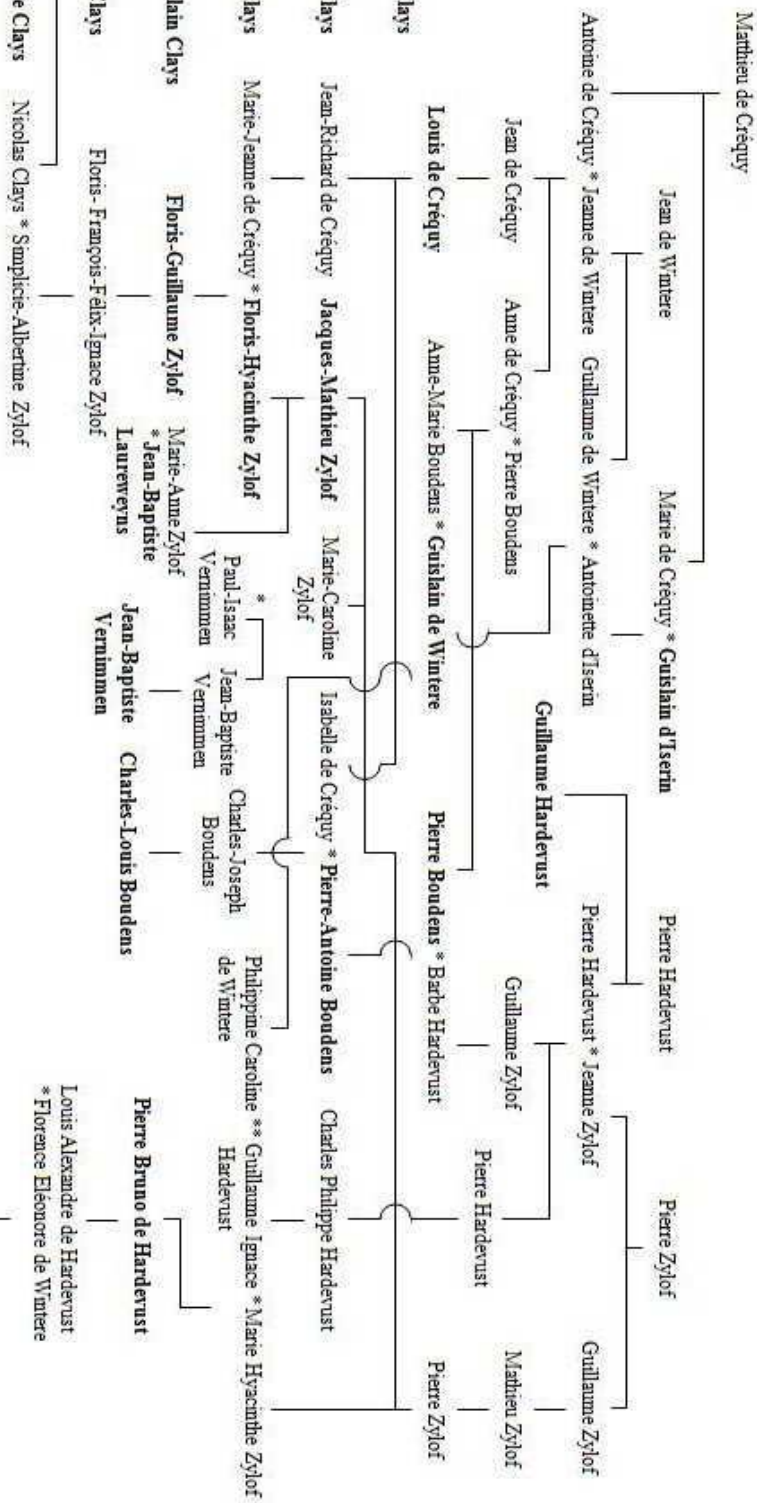
Parentèle Créquy-Wintere



Parentèle Briarde-Wandonne-Créquy



Parentèle Hardevust-Vernimmen-Zulof-Wintere

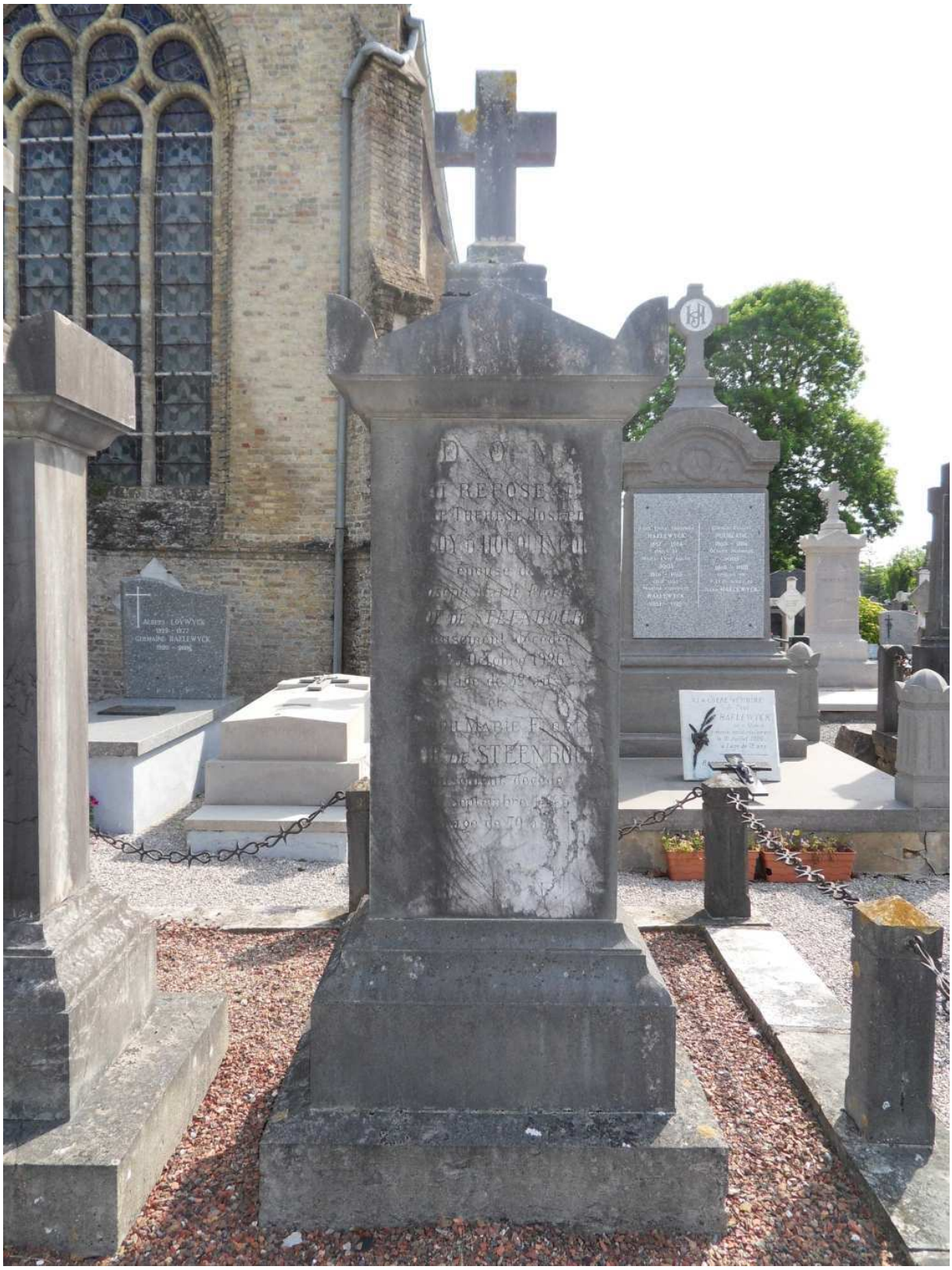


Parentèle des bourgmestres de Bergues

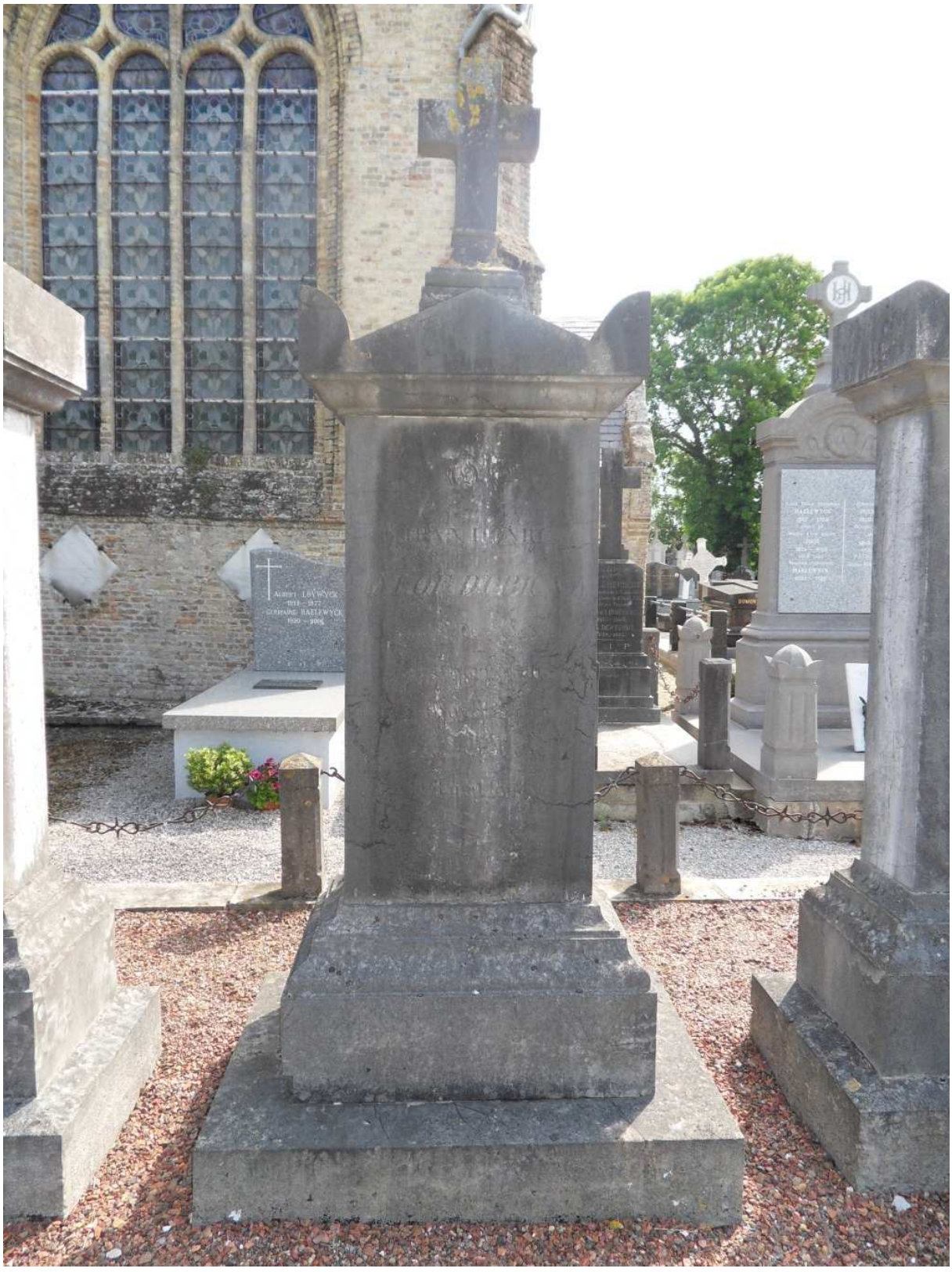
Annexe n°2 : Epigraphie sélective du cimetière de Steene








D. O. M.
ICI REPOSE



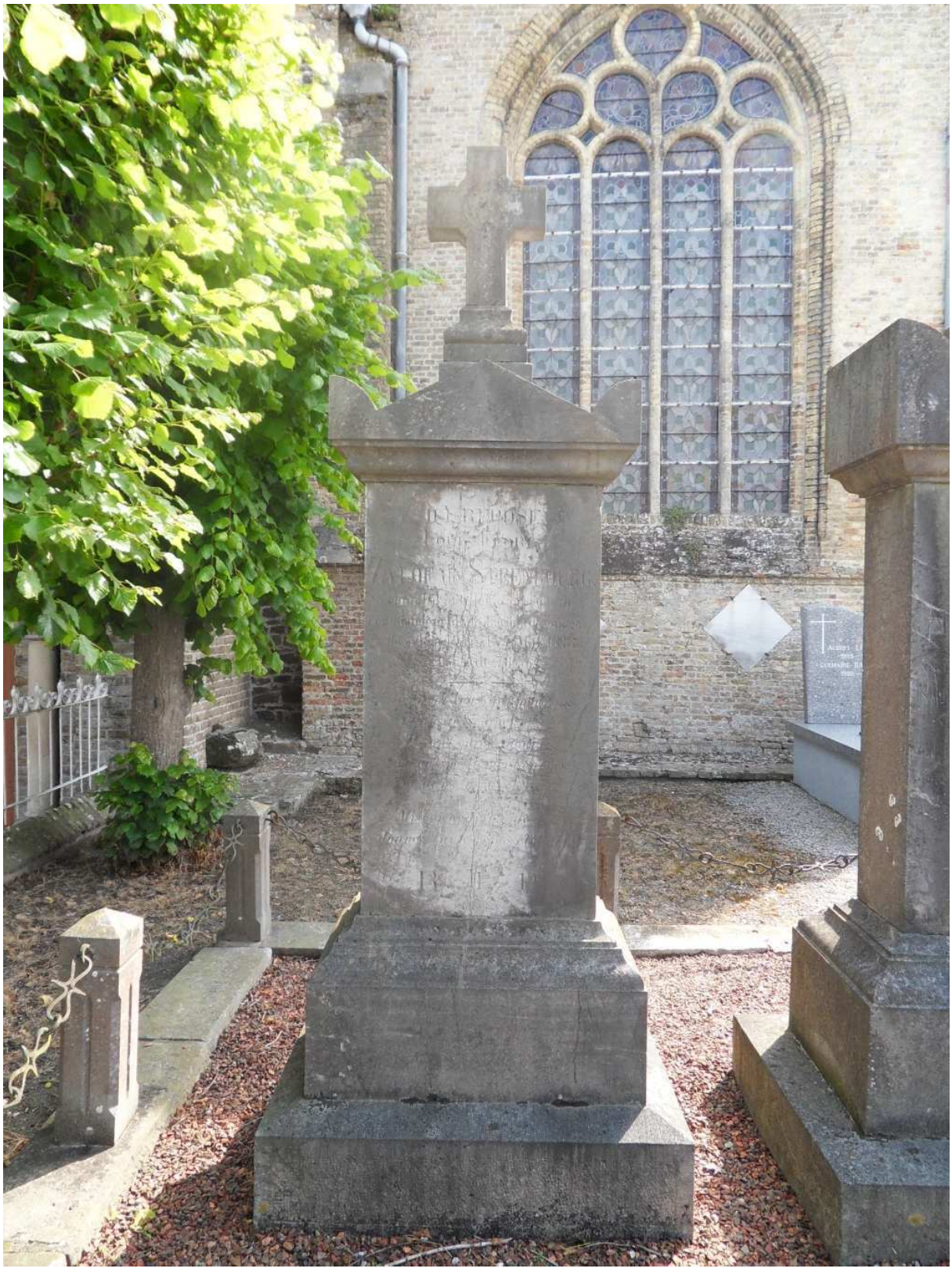

CREQUY




D. O. M.
ICI REPOSE
ZYLOE de STEENBOURG

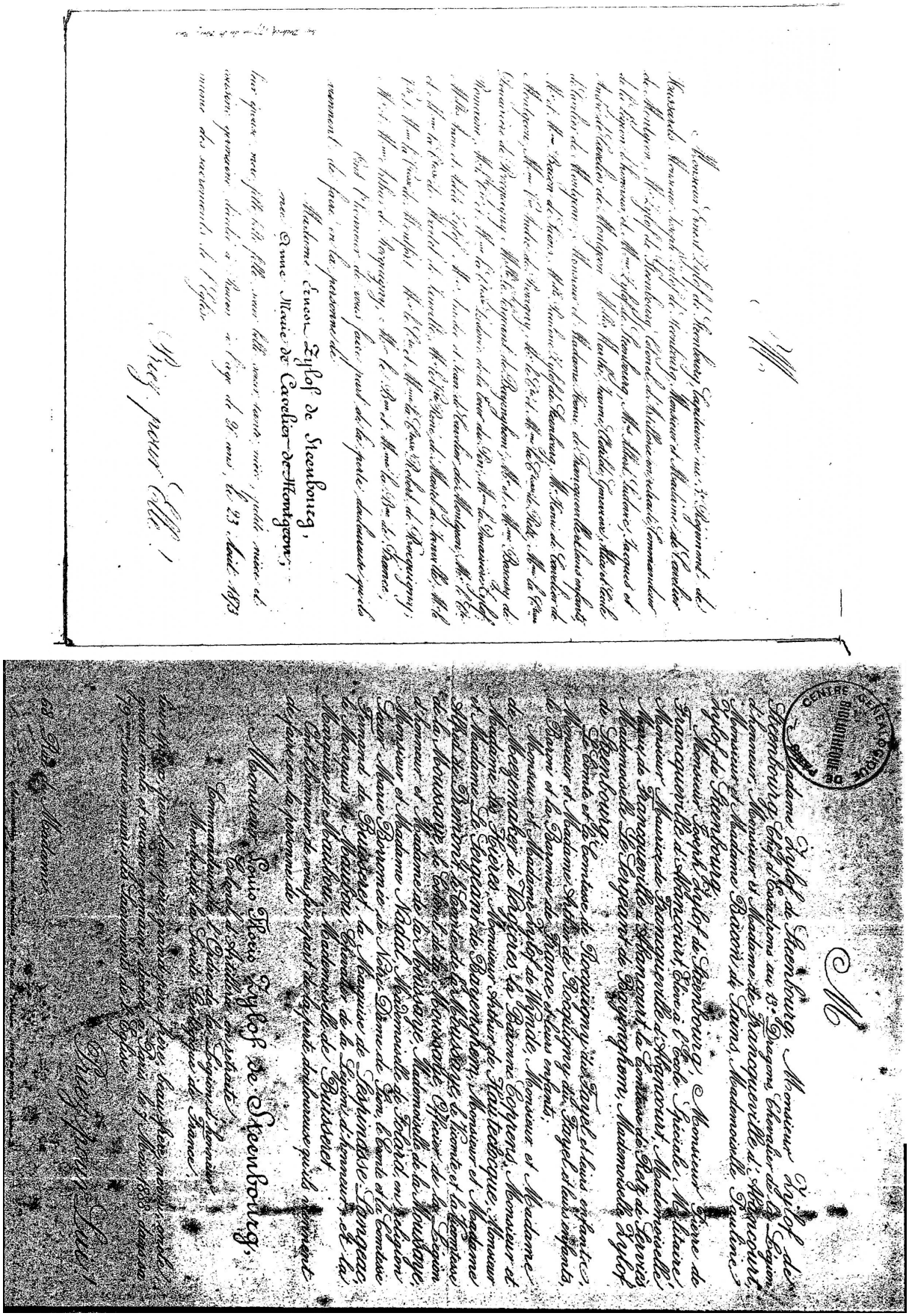


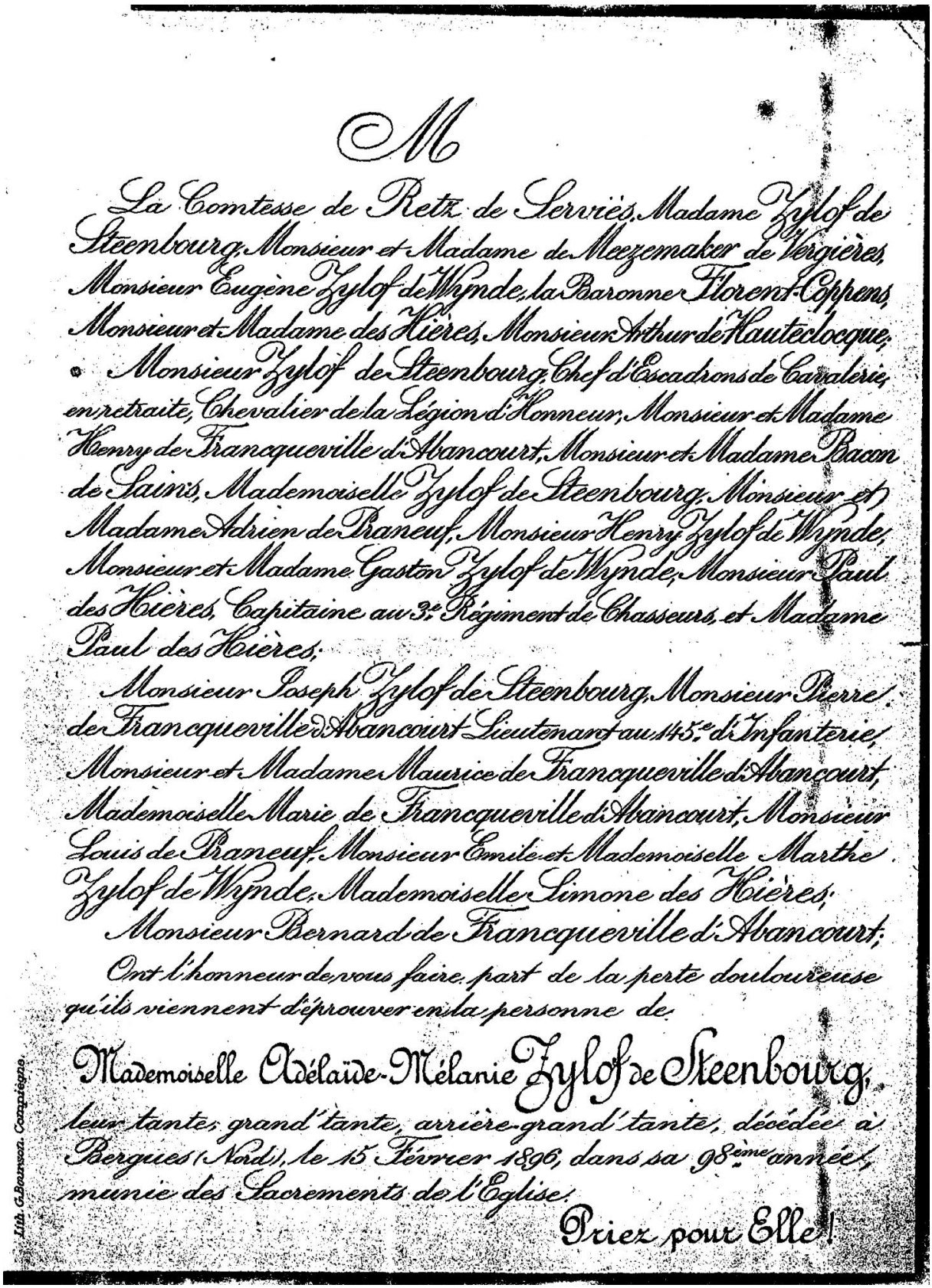





D. O. M.
ICI REPOSE
ZYLOF de TEENBOURG
R. I. P.

Annexe n°3 : faire-part de la famille Zylof





M

La Comtesse de Retz de Serviès, Madame Zylof de Steenbourg, Monsieur et Madame de Meezemaker de Vergières, Monsieur Eugène Zylof de Wynde, la Baronne Florent Coppens, Monsieur et Madame des Hières, Monsieur Arthur de Hauteclocque, Monsieur Zylof de Steenbourg, Chef d'Escadrons de Cavalerie, en retraite, Chevalier de la Légion d'Honneur, Monsieur et Madame Henry de Francqueville d'Abancourt, Monsieur et Madame Bacon de Sains, Mademoiselle Zylof de Steenbourg, Monsieur et Madame Adrien de Raneuf, Monsieur Henry Zylof de Wynde, Monsieur et Madame Gaston Zylof de Wynde, Monsieur Paul des Hières, Capitaine au 3e Régiment de Chasseurs, et Madame Paul des Hières;

Monsieur Joseph Zylof de Steenbourg, Monsieur Pierre de Francqueville d'Abancourt Lieutenant au 145e de Infanterie, Monsieur et Madame Maurice de Francqueville d'Abancourt, Mademoiselle Marie de Francqueville d'Abancourt, Monsieur Louis de Raneuf, Monsieur Emile et Mademoiselle Marthe Zylof de Wynde, Mademoiselle Simone des Hières;

Monsieur Bernard de Francqueville d'Abancourt;

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Adélaïde-Mélanie Zylof de Steenbourg,

leur tante, grand'tante, arrière-grand'tante, décédée à Bergues (Nord), le 15 Février 1896, dans sa 98ème année, munie des Sacrements de l'Eglise.

Priez pour Elle!

Lith. G. Braeuer, Compiègne.

Oreiller du Roy

CENTRE GENEALOGIQUE DE FRANCE BIBLIOTHÈQUE

M

Monsieur Zylof de Wynde; Monsieur et Madame de Meezemaker de Vergières; Monsieur et Madame des Hières; Monsieur Arthur de Hauteclocque; le Baron et la Baronne Alfred Coppens et leurs enfants; la Baronne Coppens d'Eeckenbrugghe et ses enfants; la Baronne Aloys Coppens et ses enfants; la Baronne Théodore Coppens et ses enfants; Madame Marie Coppens, Religieuse Rédemptoriste;

Monsieur et Madame Albin Arnaud de Praneuf;

Monsieur Henri Zylof de Wynde; Monsieur et Madame Gaston Zylof de Wynde; Monsieur Paul des Hières, Capitaine au 3ème Régiment de Chasseurs, et Madame Paul des Hières;

Monsieur Louis Arnaud de Praneuf; Monsieur Emile et Mademoiselle Marthe Zylof de Wynde, Mademoiselle Simone des Hières;

La Comtesse de Retz de Servriès; Madame Zylof de Steenbourg; Monsieur Zylof de Steenbourg, Chef d'Escadrons de Cavalerie en retraite, Chevalier de la Légion d'Honneur, et son fils; Monsieur et Madame Henri de Francqueville d'Abancourt et leurs enfants; Monsieur et Madame Bacon de Sains; Mademoiselle Zylof de Steenbourg;

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame la Baronne Florent Coppens,

née Elise-Louise-Marie Zylof de Wynde,

leur sœur, belle-sœur, tante, grand'tante, cousine-germaine et cousine, décédée en son Hôtel à Bergues, le 17 Février 1897, dans sa 66ème année, munie des Sacrements de l'Eglise.

Priez pour Elle!

L. et C. Beirnaert, Compiègne.

M

Monsieur Zylof de Steenbourg, Chef d'Escadrons de Cavalerie Territoriale, Chevalier de la Légion d'Honneur, Monsieur et Madame Henri de Francqueville d'Abancourt, Monsieur et Madame Bacon de Sains, Mademoiselle Zylof de Steenbourg;

Monsieur Joseph Zylof de Steenbourg; Monsieur Pierre de Francqueville d'Abancourt, Monsieur et Madame Maurice de Francqueville d'Abancourt, Mademoiselle Marie de Francqueville d'Abancourt;

Monsieur Bernard de Francqueville d'Abancourt, Mademoiselle Andrée de Francqueville d'Abancourt;

Mademoiselle Le Sergeant de Bayenghem; La Comtesse de Retz de Servriès;

Le Comte et la Comtesse de Rocquigny du Fayel et leurs enfants; Monsieur et Madame Arthur de Rocquigny du Fayel et leurs enfants; le Baron et la Baronne de France et leurs enfants;

Monsieur et Madame Le Sergeant de Bayenghem; Monsieur Alfred de Prémont; le Comte de la Moussaye, le Colonel Vicomte de la Moussaye, Officier de la Légion d'Honneur et la Vicomtesse de la Moussaye; Mademoiselle de la Moussaye; Monsieur Nadal; le Marquis de Maubou, Chevalier de la Légion d'Honneur, et la Marquise de Maubou; Mademoiselle de Brusseret; Monsieur et Madame Zylof de Wynde; Monsieur et Madame de Meezemaker de Vergières; Monsieur et Madame des Hières; Monsieur Arthur de Hauteclocque.

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Zylof de Steenbourg,

née Marie, Charlotte, Joséphine

Le Sergeant de Bayenghem,

leur mère; belle-mère, grand'mère, arrière-grand'mère, sœur, belle-sœur, tante, grand'tante et cousine-germaine, décédée le 26 Janvier 1898, en son domicile à Paris, Rue Madame N° 68, dans sa 78ème année, munie des Sacrements de l'Eglise.

Priez pour Elle!

Administration Spéciale des Faire-parts, 3 Place du Panthéon, Maison Henri de Borniol.

www.morinie.com

www.morinie.com

Madame de Cavelier de Montgeon,
Monsieur Fylof de Steenbourg, Chef d'Escadrons
de Cavalerie en retraite, Chevalier de la Légion
d'Honneur et de St. Grégoire le Grand, ont
l'honneur de vous faire part du mariage de
Monsieur Joseph Fylof de Steenbourg, leur
petit-fils et fils, avec Mademoiselle Marie Thérèse
d'Halloy d'Hocquincourt.

Paris, le 25 Mai 1899.

59, Rue de Babylone.

Madame de Lencquesaing
douairière, le Baron et la Baronne Jacques
d'Halloy d'Hocquincourt ont l'honneur de
vous faire part du mariage de Mademoiselle
Marie-Thérèse d'Halloy d'Hocquincourt,
leur petite-fille et fille, avec Monsieur Joseph
Fylof de Steenbourg.

Paris, le 25 Mai 1899.

10, Avenue Bosquet.

Oratoire du Roy

Oreiller du Roy

www.morinie.com

M

Le Comte de Retz de Serviès, Ingénieur Civil, Officier d'Académie, et la Comtesse de Retz de Serviès, Madame Channac de la Selve;
Madame L. R. de Retz de Serviès,
Monsieur Pierre de Retz de Serviès, Sous-Lieutenant de Réserve d'Artillerie, Monsieur Jean de Retz de Serviès, Elève à l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr, Monsieur André de Retz de Serviès, Mademoiselle Suzanne de Retz de Serviès,
Monsieur Albert Channac de la Selve, Lieutenant de Chasseurs à Pied, Chevalier de la Légion d'Honneur, Mesdemoiselles Jeanne et Mathilde Channac de la Selve, Mesdemoiselles Emilie et Suzanne Le Rée,
Monsieur Zylof de Steenbourg, Chef d'Escadrons de Cavalerie Territoriale, Chevalier de la Légion d'Honneur, Monsieur et Madame Henri de Francqueville d'Abancourt, Monsieur et Madame Bacon de Sains, Mademoiselle Zylof de Steenbourg,
Monsieur et Madame Joseph Zylof de Steenbourg, Monsieur Pierre de Francqueville d'Abancourt, Monsieur et Madame Maurice de Francqueville d'Abancourt et leurs enfants, Monsieur et Madame René du Soulier,
Monsieur et Madame Zylof de Wynde, Monsieur et Madame de Meezemaker de Vergières, Monsieur et Madame des Hières, Monsieur Arthur de Hautecloque,
Madame de Malzac de Singla et ses enfants, la Comtesse de Rafélis de Broves et ses enfants, Monsieur l'Abbé de Rafélis de Broves, Chanoine honoraire,
Monsieur Oswald de Faget de Casteljau, Monsieur et Madame Joseph de Faget de Casteljau et leurs enfants, Monsieur et Madame Denis de Faget de Casteljau et leurs enfants, Madame Paul de Faget de Casteljau et ses enfants, Mesdemoiselles Thérèse et Cécile de Faget de Casteljau, Madame Marguerite de Faget de Casteljau, en Religion Sœur Eulalie, Fille de la Charité,

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Clémence, Josephine Zylof de Steenbourg,

Comtesse de Retz de Serviès,

leur belle-mère, grand'mère, tante, grand'tante et cousine-germaine, décédée le 23 Décembre 1899, en son domicile à Paris, Rue du Vieux-Colombier, N° 20, à l'âge de 88 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

Priez pour Elle!

Administration Spéciale des Funérailles, 70, Rue des Saints-Pères — Maison Henri de Borniol.

M

Vous êtes prié d'assister aux Convoi et Service de

Madame Clémence, Josephine Zylof de Steenbourg,

Comtesse de Retz de Serviès,

décédée le 23 Décembre 1899, munie des Sacrements de l'Eglise en son domicile, rue du Vieux Colombier, N° 20, à l'âge de 88 ans;

Qui se feront le Mardi 26 courant, à 10 heures très-précises, en l'Eglise Saint-Sulpice, sa paroisse.

De Profundis!

On se réunira à la maison mortuaire.

De la part du Comte de Retz de Serviès, de Messieurs Pierre, Jean et André de Retz, de Serviès, de Monsieur Albert Channac de la Selve, du Commandant Zylof de Steenbourg, de Monsieur Henri de Francqueville d'Abancourt, de Monsieur Bacon de Sains, de Monsieur Joseph Zylof de Steenbourg, de Monsieur Pierre de Francqueville d'Abancourt, de Monsieur Maurice de Francqueville d'Abancourt, et de Monsieur René du Soulier, ses beau-fils, petits-fils, neveux et petits-neveux.

Après la Cérémonie Religieuse, le corps sera transporté à Steene (Nord), pour y être inhumé dans la Sépulture de famille.

Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes.

Administration Spéciale des Funérailles, 70, Rue des Saints-Pères — Maison Henri de Borniol.

www.morinie.com

M

Monsieur Garnier des Hières.
Monsieur Paul Garnier des Hières, Capitaine Commandant au 3ème Regiment de Chasseurs et Madame Paul Garnier des Hières.
Mademoiselle Simone Garnier des Hières.
Monsieur et Madame Zylof de Wynde, Monsieur et Madame de Meezemaker de Vergicres, Monsieur Arthur de Hauteclocque, Monsieur Henri Zylof de Wynde, Monsieur et Madame Gaston Zylof de Wynde, Monsieur et Madame Adrien Arnaud de Praneuf;
Monsieur Emile Zylof de Wynde, Mademoiselle Marthe Zylof de Wynde, Monsieur Louis Arnaud de Praneuf;
Monsieur Zylof de Steenbourg, Chef d'Escadrons de Cavalerie en retraite, Monsieur et Madame Henri de Francqueville d'Abancourt, Monsieur et Madame Baron de Suins, Madame Pauline Zylof de Steenbourg, Religieuse de N.-D. du Cénacle, Monsieur et Madame Joseph Zylof de Steenbourg et leur fille, Monsieur Pierre de Francqueville d'Abancourt, Monsieur et Madame Maurice de Francqueville d'Abancourt et leurs enfants, Monsieur et Madame René du Soutter et leur fille,

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Garnier des Hières
née Mathilde Marie Zylof de Wynde

leur épouse, mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante, grand'tante et cousine, décédée à Amiens, le 21 Juin 1901, dans sa 68ème Année, munie des Sacrements de l'Eglise.

Priez pour Elle!

91, rue St Fuscien, Amiens

IMP. YVERT & TELLIER, AMIENS

M

Vous êtes prié d'assister aux Service et Enterrement de

Madame Garnier des HIÈRES,

Née Mathilde-Marie ZYLOF de WYNDE,

Décédée à Amiens, le 21 Juin 1901, à l'âge de 67 ans,

Munie des Sacrements de l'Eglise,

Qui se feront à Compiègne, le Lundi 24 courant, à 10 heures, en l'Eglise Saint-Antoine.

De Profundis....

On se réunira à l'Eglise.

De la part de Monsieur DES HIÈRES, SON MARI; de Monsieur PAUL DES HIÈRES, Capitaine Commandant au 3e Chasseurs, SON FILS; de Monsieur ZYLOF DE WYNDE, de Monsieur DE MEEZEMACKER, de Monsieur ARTHUR DE HAUTECLOCQUE, de Monsieur HENRI ZYLOF DE WYNDE, de Monsieur GASTON ZYLOF DE WYNDE et de Monsieur ARNAUD DE PRANEUF, SES FRÈRE, BEAUX-FRÈRES ET NEVEUX.

Amiens, le 22 Juin 1901.

Imp. Yvert et Tellier. — Service des Pompe Funèbr...

Oreiller du Roy

Monsieur et Madame
Maurice de Bretagne ont l'honneur de vous faire part du mariage de Monsieur Jehan de Bretagne, leur fils, avec Mademoiselle Marthe Hilof de Wynde.

Le Colonel Arnould
Monsieur et Madame Hilof de Wynde ont l'honneur de vous faire part du mariage de Mademoiselle Marthe Hilof de Wynde, leur petite fille et fille, avec Monsieur Jehan de Bretagne.

La Bénédiction nuptiale leur a été donnée le Mardi 23 Novembre 1920,
en l'église de Bergues.

Château de Mortagne (Nord).

Bergues (Nord), Rue Carnot.

Oreiller du Roy
www.morinie.com

www.morinie.com

Monsieur et Madame Zylof de Steenbourg
née d'Halloy d'Hocquincourt ont
l'honneur de vous faire part du mariage de
Mademoiselle Zylof de Steenbourg, leur
fille, avec Monsieur Bernard d'Aillières,
décoré de la Médaille Militaire et de la
Croix de guerre.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée
par Son Eminence le Cardinal Dubois,
Archevêque de Paris, le 10 Mars 1921, en l'Eglise
Saint-Honoré d'Eylau.

9, Rue de Sontay.

LIVRE D'AUTEUIL. 15, RUE FÉROU

M

Monsieur et Madame Zylof de Steenbourg, Monsieur Pierre de Francqueville d'Abancourt, Chevalier de la Légion d'Honneur, et Madame Pierre de Francqueville d'Abancourt, Madame Maurice de Francqueville d'Abancourt, Monsieur et Madame du Soulier;

Monsieur Bernard d'Aillières, décoré de la Médaille Militaire, Croix de Guerre, et Madame Bernard d'Aillières, Mademoiselle Ghislaine de Francqueville d'Abancourt, Monsieur Henry de Francqueville d'Abancourt, décoré de la Médaille Militaire, Croix de Guerre, et Madame Henry de Francqueville d'Abancourt, Mademoiselle Andrée de Francqueville d'Abancourt, Monsieur Henri du Soulier, Mesdemoiselles Mathilde, Paule, Colette, Hélène et Germaine du Soulier;

Mademoiselle Marie d'Aillières, Mademoiselle Marguerite de Francqueville d'Abancourt;

Le Comte de Rocquigny du Fayel, Chevalier de la Légion d'Honneur, Monsieur et Madame Arthur de Rocquigny du Fayel, le Baron de France;

Le Comte Armond de Rocquigny du Fayel, Chevalier de la Légion d'Honneur, et la Comtesse Armand de Rocquigny du Fayel, Madame Archdeacon, Chevalier de la Légion d'Honneur, Madame Joseph de Rocquigny du Fayel, Madame Bernard de Rocquigny du Fayel, Monsieur et Madame André de Rocquigny du Fayel, Madame Etienne de Rocquigny du Fayel, Monsieur et Madame Philippe de Rocquigny du Fayel, Monsieur et Madame Jean de Rocquigny du Fayel, Monsieur Antoine de Rocquigny du Fayel, Monsieur Xavier de Rocquigny du Fayel, Madame Madeleine de Rocquigny du Fayel, Religieuse du Sacré-Coeur, Madame Hélène de Rocquigny du Fayel, Religieuse du Bon-Pasteur, Mademoiselle Edith de Rocquigny du Fayel, Monsieur et Madame Jacques d'Hillaire de Moissac, Monsieur et Madame Marcel Fleury, Dom Guislain de France, Moine Bénédictin, Monsieur et Madame Robert de France, Monsieur Olivier de France, Madame Renée de France, Religieuse du Sacré-Coeur, Madame de Goer de Herve, Mesdemoiselles Marie-Thérèse, Marie-Aimée, Jacqueline et Henriette de France;

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Bacon de Sains,

née Clémence, Marie, Augustine Zylof de Steenbourg,

leur tante, grand'tante, arrière-grand'tante, cousine germaine et tante à la mode de Bretagne, pieusement décédée en son domicile, à Lille, le 27 Janvier 1923, dans sa 74e année, munie des Sacrements de l'Eglise.

Priez pour Elle!

9, Rue de Sontay, Paris, 16e
8, Avenue de la Marguerite, Le Vésinet.
73, Rue Gauthier de Rumilly, Amiens
Château de la Poterie, par Wimille (P. de C.)

Dépôt de l'Œuvre d'Auteuil, 15 Rue Féron, Paris VIe. Tél. Fleurus 08.24.

Orville du Roy

Oreiller du Roy

www.morinie.com

Monsieur Zylof de Steenbourg,
Monsieur Bernard d'Aillières, Médaille militaire, Croix de guerre et
Madame Bernard d'Aillières,
Messieurs Michel, Bertrand, Etienne et Alain d'Aillières, Mademoiselle Marie d'Aillières,
Le Baron Roger d'Halloy d'Hocquincourt, Chevalier de la Légion d'Honneur,
Croix de guerre et la Baronne Roger d'Halloy d'Hocquincourt, le Baron Gaspard
d'Halloy d'Hocquincourt, Chef d'Escadrons au 18e Chasseurs, Chevalier de la
Légion d'Honneur, Croix de guerre, et la Baronne Gaspard d'Halloy d'Hocquincourt,
le Comte et la Comtesse Eugène d'Hespel de Flencques,
Monsieur et Madame de Lencquesaing, Monsieur et Madame de
Cavelier de Montgeon, Monsieur et Madame Ludovic de Cavelier de Montgeon,
le Comte et la Comtesse Jacques de Cavelier de Montgeon, Monsieur et Madame
André de Cavelier de Montgeon, Madame de Boisjolly, le Comte et la
Comtesse de la Bretonnière, la Comtesse de Guercheville, le Comte et la
Comtesse de Civille,
Monsieur Jean d'Halloy d'Hocquincourt, Monsieur Henry Blondel,
Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre et Madame Henry Blondel,
Monsieur Robert Lemut, Lieutenant au 57e Régiment de Chars d'Assaut,
Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre et Madame Robert Lemut,
Mademoiselle Edith d'Halloy d'Hocquincourt, Messieurs Eric et Christian
d'Halloy d'Hocquincourt, Mademoiselle Jacqueline d'Halloy d'Hocquincourt,
le Comte de Maussion-Tertu, Croix de guerre et la Comtesse de Maussion-Tertu,
Mesdemoiselles Monique et Geneviève Blondel, Messieurs François et
Jean Lemut, Monsieur Frédéric de Maussion-Tertu, Mademoiselle Myriam
de Maussion-Tertu,
Le Baron et la Baronne d'Halloy d'Hocquincourt, le Baron et la
Baronne Henri d'Halloy d'Hocquincourt, le Baron de Foucaucourt, le Baron
et la Baronne Robert de Foucaucourt d'Andevanne, Mademoiselle de
Foucaucourt, Monsieur Bernard de Lencquesaing, Croix de guerre et
Madame Bernard de Lencquesaing, Monsieur Robert de Lencquesaing, Croix
de guerre et Madame Robert de Lencquesaing, Messieurs Jean et Andrée
de Lencquesaing, le Comte et la Comtesse Alfred de Pas, Monsieur et Madame
Gonzalve de Ville, le Comte Pierre de Francqueville d'Abancourt, Chevalier de la
Légion d'Honneur et la Comtesse Pierre de Francqueville d'Abancourt, Madame
Maurice de Francqueville d'Abancourt, Monsieur et Madame René du Saulier,
Monsieur Maurice de Waru, Chevalier de la Légion d'Honneur et Madame Maurice
de Waru, le Capitaine du Repaire, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de
guerre et Madame du Repaire, Monsieur et Madame René de Chalambert,
Madame Joseph de Boisdeffre, Monsieur et Madame de Boisjolly, Monsieur
Henry de Boisjolly, Croix de guerre et Madame Henry de Boisjolly, Monsieur et
Madame Joseph de Boisjolly, Monsieur André de Boisjolly, Croix de guerre et
Madame André de Boisjolly, Monsieur Jean de Boisjolly, Madame Paul
Darblay, Monsieur et Madame Jean Rousseau, Monsieur et Madame
François Deschamps, Monsieur et Madame Auguste Lestourgie, le Comte
Gérard de Cavelier de Montgeon, la Vicomtesse Joseph Le Mintier de Lehélec,
Monsieur Henry de Commines de Marsilly, Croix de guerre et Madame Henry
de Commines de Marsilly, Monsieur Pierre de Suyrot, Croix de guerre et
Madame Pierre de Suyrot, le Comte Jacques de Guercheville, Croix de guerre,
Madame Pierre de Longuemare, Monsieur et Madame Henry Roussel, le
Vicomte Jean de Civille, Croix de guerre et la Vicomtesse Jean de Civille,
Monsieur Jacques de Civille,

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Zylof de Steenbourg
née Marie-Thérèse Joséphe d'Halloy d'Hocquincourt

leur épouse, mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, nièce, tante, grand'tante et cousine, pieusement décédée à Dunkerque, le 25 Octobre 1920, dans sa 53e année, munie des Sacrements de l'Eglise.

Priez pour Elle !

2, Rue de Tombay, Paris, 16e Fouscée

Monsieur Bernard d'Aillières, député de la Sarthe, médaille militaire, croix de guerre et Madame Bernard d'Aillières ;

Messieurs Michel, Bertrand, Etienne et Alain d'Aillières, Mesdemoiselles Marie et Thérèse d'Aillières ;

Le Baron Roger d'Halloy d'Hocquincourt, chevalier de la Légion d'Honneur, croix de guerre et la Baronne Roger d'Halloy d'Hocquincourt, la Baronne Gaspard d'Halloy d'Hocquincourt, la Comtesse Eugène d'Hespel de Flencques ;

Madame de Cavelier de Montgeon, la Comtesse Jacques de Cavelier de Montgeon, la Comtesse de Guercheville ;

Le Baron Jean d'Halloy d'Hocquincourt, Monsieur Henry Blondel, chevalier de la Légion d'Honneur, croix de guerre et Madame Henry Blondel, le Lieutenant-Colonel Robert Lemut, officier de la Légion d'Honneur, croix de guerre et Madame Robert Lemut, Mademoiselle d'Halloy d'Hocquincourt, le Baron Eric d'Halloy d'Hocquincourt, croix de guerre, le Baron et la Baronne Christian d'Halloy d'Hocquincourt, le Comte Guy de Mazenod, croix de guerre et la Comtesse Guy de Mazenod, la Comtesse de Maussion-Tertu ;

Mademoiselle Monique Blondel, Messieurs François et Jean Lemut, Mesdemoiselles Christiane, Catherine et Anne Lemut, Mademoiselle Sybille d'Halloy d'Hocquincourt, le Comte de Maussion-Tertu, Mademoiselle de Maussion-Tertu ;

Le Comte Pierre de Francqueville d'Abancourt, chevalier de la Légion d'Honneur et la Comtesse Pierre de Francqueville d'Abancourt, Madame Maurice de Francqueville d'Abancourt, Madame du Soulier, Monsieur Maurice de Waru, chevalier de la Légion d'Honneur et Madame Maurice de Waru, Madame Georges du Repaire, Monsieur et Madame René de Chalambert, Madame Joseph de Boisdeffre, Madame de Boisjolly, Monsieur Henry de Boisjolly, croix de guerre et Madame Henry de Boisjolly, Monsieur et Madame Joseph de Boisjolly, Monsieur et Madame Jean de Boisjolly, Madame Paul Darblay, Madame Jean Rousseau, Monsieur et Madame François Deschamps, Monsieur et Madame Auguste Lestourgie, le Comte de Cavelier de Montgeon, la Vicomtesse Le Mintier de Lehélec, Monsieur Henry de Commines de Marsilly, croix de guerre et Madame Henry de Commines de Marsilly, Madame Pierre de Suyrot, le Comte Jacques de Guercheville, médaille militaire, croix de guerre, le Professeur Maurice Auvray, membre de l'Académie de Médecine, officier de la Légion d'Honneur et Madame Maurice Auvray, Monsieur et Madame Henry Roussel, le Vicomte Jean de Civille, chevalier de la Légion d'Honneur, croix de guerre, le Baron d'Halloy d'Hocquincourt, le Baron et la Baronne Henry d'Halloy d'Hocquincourt, le Baron et la Baronne Robert de Foucaucourt d'Andevanne, Mademoiselle de Foucaucourt, Monsieur de Lencquesaing, croix de guerre et Madame de Lencquesaing, Monsieur Robert de Lencquesaing, chevalier de la Légion d'Honneur, croix de guerre et Madame Robert de Lencquesaing, Messieurs Jean et André de Lencquesaing, le Comte et la Comtesse Alfred de Pas,

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Joseph-Marie-Floris ZYLOF DE STEENBOURG

leur beau-père, père, grand-père, beau-frère, neveu, oncle, grand-oncle et cousin, pieusement décédé à Aillières le 17 Septembre 1943, dans sa soixante et onzième année, muni des Sacrements de l'Eglise.

PRIEZ DIEU POUR LUI !

Aillières, par Mamers (Sarthe).

Imp. Gabriel Enault, Mamers. — C. O. L. 31 - 1161

www.morinie.com

Orville du Roy



L'illustre famille de Créquy

- Retour au sommaire
- Actualités des Créquy
- Présentation
- 12/02/2009 09:47

Les Créquy-Winnezelle

La descendance de Mathieu de Créquy nous est fournie partiellement par le BM Arras, ms 169, dans la partie intitulée "Noble alliance de la maison de Capple en West-Flandre trouvée en une généalogie reposante en la garde robe de haut et puissant Mgr le prince de Chimay".

IX.- Mathieu de Créquy. Fils puîné naturel de Guillaume de Créquy, dit le Galois, et d'Hélène-Jeanne de Wandonne, il fut grand fauconnier de Cassel, pour le duc de Bourgogne. Il épousa une demoiselle Ne Ferrart d'où:

1. Antoine de Créquy, qui suit

X.- Antoine de Créquy

XI.- Mathieu de Créquy

XII.- Antoine de Créquy. Fils de Mathieu, seigneur de Walcour, aman héréditaire d'Oudezelle, il épousa Jeanne de Wintere, fille de Jean. Le 6 avril 1592, il achète un fief foncier de 24 mesures de terre sise à Hoymille, dépendant du Perrton de Bergues, pour sa fille Anne. A cette époque, il avait déjà acheté des fiefs pour ses fils cadets Antoine et Jacques, prévoyant de laisser à son fils Jean ses fiefs patrimoniaux, le tout sous réserve d'usufruit pour lui et à charge de sa renonciation à demander le tiers du cinquième des fiefs de ses frères, comme l'aurait voulu le droit de trientation, normal en droit flamand.

Enfants:

1. Jean de Créquy, qui suit
2. Antoine de Créquy, marié à Catherine de Lonneghem, mort sans postérité
3. Jacques de Créquy, marié à Jacqueline le Vasseur, d'où descendance
4. Anne de Créquy, mariée à Pierre Boudens, seigneur du bourg d'Hondschotte, citée en 1506, comme possédant des terres à Socx dépendant du Waudemont de Bergues. Son fils Jean Renier Boudens relève le fief de Hoymille le 4 septembre 1599.

XIII.- Jean de Créquy. Seigneur de Walcour, il épousa Catherine Darnieuwe. Il possédait des terres à Wormhoudt dépendant du fief de Waudemont de Bergues

Enfants:

1. Louis
2. Antoine
3. Catherine, mariée Gilles de Coorenhuyse. Citée en 1631

XIV.- Louis de Créquy. Seigneur de Walcour, il épousa Jeanne de Voocht. Homme de fief de la Gloriette en 1642. Il est cité dans un acte du 17 octobre 1662, comme membre de la cour de la Gloriette, 24ème fief du Perron de Bergues. Bourgmestre de Bergues de 1662 à 1665 .

Enfants:

1. Jean

Oreiller du Roy

www.morinie.com

XII.- Antoine de Créquy. Fils de Mathieu, seigneur de Walcour, aman héréditaire d'Oudezelle, il épousa Jeanne de Wintere, fille de Jean. Le 6 avril 1592, il achète un fief foncier de 24 mesures de terre sise à Hoymille, dépendant du Perron de Bergues, pour sa fille Anne. A cette époque, il avait déjà acheté des fiefs pour ses fils cadets Antoine et Jacques, prévoyant de laisser à son fils Jean ses fiefs patrimoniaux, le tout sous réserve d'usufruit pour lui et à charge de sa renonciation à demander le tiers du cinquième des fiefs de ses frères, comme l'aurait voulu le droit de trientation, normal en droit flamand.

Enfants:

1. Jean de Créquy, qui suit
2. Antoine de Créquy, marié à Catherine de Lonneghem, mort sans postérité
3. Jacques de Créquy, marié à Jacqueline le Vasseur, d'où descendance
4. Anne de Créquy, mariée à Pierre Boudens, seigneur du bourg d'Hondschotte, citée en 1506, comme possédant des terres à Socx dépendant du Waudemont de Bergues. Son fils Jean Renier Boudens relève le fief de Hoymille le 4 septembre 1599.

XIII.- Jean de Créquy. Seigneur de Walcour, il épousa Catherine Darnieuwe. Il possédait des terres à Wormhoudt dépendant du fief de Waudemont de Bergues

Enfants:

1. Louis
2. Antoine
3. Catherine, mariée Gilles de Coorenhuyse. Citée en 1631

XIV.- Louis de Créquy. Seigneur de Walcour, il épousa Jeanne de Voocht. Homme de fief de la Gloriette en 1642. Il est cité dans un acte du 17 octobre 1662, comme membre de la cour de la Gloriette, 24ème fief du Perron de Bergues. Bourgmestre de Bergues de 1662 à 1665 .

Enfants:

1. Jean
2. Richard, qui suit
3. Antoine
4. Louis
5. Marie-Isabelle

XV.- Richard de Créquy. Cité dans un acte du 17 octobre 1662, comme membre de la cour de la Gloriette, 24ème fief du Perron de Bergues. Il achète après 1602 un arrière-fief à Antoine de Wintere. Il était mort avant le 24 janvier 1682, puisqu'à cette date son fils Lenaert-Richart en fait le relief en le laissant à sa sœur Louise Thérèse. Ce fief était situé sur Pitgam.

1. Lenaert-Richart
2. Louise-Thérèse
3. Marie-Jeanne. Pierre tombale de Floris-Guillaume Zylof, ancien bourgmestre de la ville et châtellenie de Bergues, mort le 5 mars 1778, à l'âge de 71 ans. Son cinquième quartier est de Créquy « écartelé 1-4 d'or au créquier de gueules ; 2-3 d'agent à un lion de sable ». Floris fut écuyer, seigneur de Steenbourg, Obigny, Werde et bourgmestre de Bergues de 1712 à 1716. Il a été marié à Marie-Jeanne de Créquy, morte à Bergues le 27 décembre 1760 ; elle était veuve en première noces d'Adrien Antoine François de Winter, avec lequel elle convola le 2 mai 1694 ; elle naquit à Hasselt le 2 mai 1668 et était fille de Jean-Richard de Créquy, écuyer, seigneur de Créquy et de Walcour, bourgmestre de la ville et de la châtellenie de Bergues et d'Anne Françoise Van Sentendale[1]

www.morinie.com

Ornilar le Roy

L'illustre famille de Créquy



Depuis de très longues années (un peu plus de quarante ans), je me suis intéressé à l'histoire de la famille de Créquy, ce qui m'a amené à consulter de très nombreuses généalogies, imprimées ou manuscrites, et surtout, à établir un corpus des actes et mentions de membres de cette famille illustre et prolifique. Comme ces recherches ont été intermittentes, je suis loin d'avoir épuisé toutes les données et les sources, faute finalement de temps.

C'est le fruit de cette recherche que je vous propose aujourd'hui, à travers un site Internet, formule la plus commode, car elle est évolutive; elle peut être complétée et amendée à souhait. Une quête généalogique n'est en effet jamais achevée. Des erreurs sont toujours possibles. C'est dire que la question reste ouverte, d'autant plus que je ne dispose pas de la science infuse en la matière (ce qui est d'ailleurs une bonne chose que de le savoir).

Ce site propose:

- un état de la généalogie des Créquy, à travers ses branches légitimes et ses branches bâtardes
  - pour la période antérieure à l'an 1200, les filiations ne peuvent être que conjecturales, parfois spéculatives, étant donné les pertes archivistiques et, de ce fait, la maigreur des sources. Les généalogies traditionnelles fournissent des degrés antérieurs, remontant parfois au IXe siècle, mais rien ne permet de les vérifier. C'est ce qu'affirmait déjà dom Grenier à la fin du XVIIIe siècle
    - Cette maison est originaire d'Artois où est situé la terre de Créquy et quoique plusieurs auteurs ayant écrit beaucoup de choses de son ancienneté qu'ils ont poussé jusqu'au 9e siècle que depuis ce temps ils aient arrangé un nombre de filiations avec de fort grandes alliances, on doit regarder l'un et l'autre comme des fables jusqu'à l'an 1200. Ce n'est pas qu'il ne se trouve des titres d'un Gaultier de Créqui en 1167, de Warin de Créquy en 1180, d'Arnoul de Créquy en 1182, d'un Pierre qualifié oncle de Baudouin de Créquy la même année et de Hugues et Anselme parents de Warin en 1210, sans aucune filiation assurée. Pour en revenir aux degrés prouvés, il faut avoir recours à ce qu'a écrit Baudouin d'Avesnes.. (*BnF, Picardie, ms 199*)
  - la filiation devient assurée à partir de Baudouin, mort au début du XIIIe siècle. Si les données des généalogies traditionnelles (Père Anselme), donnent la trame, elles sont cependant amendées et corrigées en fonction des documents qui ont été retrouvés. C'est particulièrement vrai pour les siècles terminaux du Moyen-Age (XIIIe-XVe siècles)
  - Globalement, les données du père Anselme ont été reprises telles quelles pour la période moderne, dans l'attente de pouvoir les retravailler.
  - On a évoqué certaines branches bâtardes, pour mémoire et citation, à partir d'un manuscrit du XVIIIe siècle, conservé à Londres. Celles-ci sont sujettes à caution et mal prouvées, mais il fallait bien les donner au public si les généalogistes distingués veulent par la suite les critiquer, les préciser ou les réfuter..
  - des annexes diverses relatives à la géographie de la famille, à son patrimoine, tout ce qui touche à la mémoire des Créquy, qu'on essaiera de compléter progressivement, au fur et à mesure du temps disponible.

Les internautes qui consulteront ce site peuvent se douter de l'étendue de travail qu'il a fallu pour rassembler ces données, en dépit de son imperfection. Aussi nous comptons sur leur honnêteté intellectuelle (cela se rencontre parfois) si jamais il venait à l'utiliser pour leurs propres études. Ils seraient donc priés de mentionner cette référence: **Lesage René,** ***L'illustre famille des Créquy***.- http://famille.de.crequy.com

Contact

- Actualités des Créquy
- Sommaire



L'illustre famille de Créquy

- Retour au sommaire
- Actualités des Créquy
- Présentation
- 12/02/2009 16:32

Les Créquy-Oudekerque

VIII.- Guillaume de Créquy, seigneur de Tilly, fut séparé de sa femme pour cause de galanterie, ceci après une sentence de l'évêque de Thérouanne, datée de 1403. De sa cousine Hélène Jeanne de Wandonne, il eut plusieurs enfants naturels, dont deux fils, au profit desquels il vendit ses biens artésiens pour les remplacer en Flandre. Ses descendants furent, selon le BL 21436; qui

Deux fils connus

1. Jean Rigaud de Créquy
2. Mathieu de Créquy, auteur de la branche des Créquy-Winnezelle

IX.- Jean Rigaud de Créquy, écuyer, seigneur d'Oudekerque, de Winnezelle, il épousa Catherine de Briarde. Il eut au moins deux enfants:

1. Guillaume de Créquy, qui suit
2. Ne. de Créquy

Il fut écuyer comme son père, mais on ignore le nom de son épouse, dont il semble n'avoir eu qu'un seul fils, François, qui suit. Guillaume fut enterré dans le grand chœur de l'église d'Oudekerque, où l'on voyait encore au XVIIIème siècle (?) un vitrail peint de ses huit quartiers nobles, comme quoi ces Créquy assumaient leur noblesse, au-delà de leur bâtardise.

1. Charles de Créquy, écuyer, qui fut inhumé en l'église de Saint-Jean de Saint-Omer
2. Marie de Créquy, mariée à Antoine Virandel, écuyer et bourgmestre. En 1559, elle relève le disième fief tenu du Perron de Bergues de son frère François

XII.- François de Créquy.

Oreiller du Roy

www.morinie.com

www.morinie.com

Oriflor in Roy



L'illustre famille de Créquy

- Retour au sommaire
- Actualités des Créquy
- Présentation
- 20/10/2007 16:03

Les Créquy-Tilly

VI.- Simon de Créquy

Fils de Baudouin, sire de Sains, et de Jeanne de Bavinchove, il fut seigneur de Tilly, Staples, Beugny. C'est sans doute lui qui est sergent d'armes au château d'Hesdin en 1346 et reçut quittances de gages. Ses armoiries, le créquier à la bande brochant dans un trilobe, évoque en effet la branche des Créquy-Rimboval. Peut-être fut-il chevalier d'honneur de la princesse Anne de Bretagne, dame de Cassel, selon un titre de la Chambre des Comptes de Lille, que nous n'avons pas à ce jour détecté. Il aurait épousé Jossine de Wancourt.

1. Jean de Créquy, qui suit

VII. Jean de Créquy

Jean de Créquy, seigneur de Tilly, s'engagea dans une longue carrière d'officier à la solde des comtes d'Artois et de Flandre. En 1361, il était bailli de Saint-Omer et resta dans ce poste jusqu'en 1364. Il fut ensuite bailli d'Hesdin, au moins jusque dans les années soixante-dix. Il vit sa maison (de Tilly?) dévastée et brûlée lors de la chevauchée anglaise de 1369 et la comtesse lui servit quelque dédommagement. En 1375, il était bailli de Cassel. On a trace de lui jusque dans les années quatre-vingts.

Il épousa:

I. N. de Baye, fille de Jean Baye qui possédait quelques biens que releva son petit fils Guillaume avant la fin du siècle.

II. Pasquette du Biez

Enfant:

1. Guillaume de Créquy, sui suit

VIII. Guillaume de Créquy, dit le Galois

Seigneur de Tilly, de Staples et du Bois Winquenel (à Planques), il apparaît dans les actes après 1390 et portait le titre d'écuyer. Il fut grand fauconnier de Philippe de Bon, duc de Bourgogne, qu'il servit, à l'occasion dans les guerres, notamment en 1405 (Quittances de gages, Côte-d'Or, B 11758). Il gît à Oudekerque, dans un mausolée relevé au milieu du choeur où lon voit ses quartiers peints sur les vitres.

Il épousa -en l'an 1387, selon le LB 21436- Jeanne de Cunchy, dont il divorça, pour cause de galanterie, en l'an 1403, suivant une sentence de l'évêque de Thérouanne. Il avait eu commerce avec sa cousine Héleine- Jeanne de Wandonne, fille de Rigaud de Wandonne, petite-fille d'Hugues et de Jeanne de Créquy, au profit desquels il vendit ses biens artésiens pour les remplacer en Flandre. C'est ainsi qu'en 1401 il vendit à Louis de Créquy-Rimboval son bois de Winquenel.

1. Jean Rigaud de Créquy, auteur de la branche des Créquy-Oudekerque, **qui suit**
2. Mathieu de Créquy, auteur de la branche des Créquy-Winnezelle, **qui suit**

Oreiller du Roy

www.morinie.com

Fils de Philippe et d'Aalis de Picquigny, il reçut en partage en 1256 les terres de Planques, de Dennebroeucq et d'Avondance. On ne sait quand il devint seigneur de Rimboval, peut-être par un autre partage de 1262, où il aurait acquis de plus les terres de Sains, d'Aubremont (sur Planques), du Préhédré. Il épousa entre 1260 et 1270 (plutôt vers cette dernière date) Chrétienne de Selles, dame de Selles, de Bazinghem, de Molinghem et de Beugny, une belle héritière, veuve de Baudouin d'Arras, dont elle avait eu deux fils. Huon de Créquy mourut probablement en 1295, date à laquelle sa veuve fonde pour lui et pour son fils Huon, mort jeune, un obit.

Enfants:

1. Baudouin de Créquy, sire de Sains, qui suit
2. Huon de Créquy, mort avant 1295
3. Philippe de Créquy, seigneur de Beugny, marié à Alix d'Inchy
4. Enguerrand de Créquy, marié à Gyotte de Landas, mort sans enfant
5. Guillaume de Créquy, doyen de Cambrai
6. Catherine de Créquy, religieuse à Etrun (obit fondé un 3 mars)
7. Jeanne de Créquy, mariée à Jacques d'Ivergny. Leur fils est dit neveu du doyen de Cambrai
8. Ne de Créquy, mariée à N. de Wierre (peut-être Pépin), dame de Dennebroeucq.

V.- Baudouin Ier de Créquy

Sire de Sains et de Rimboval. Il reçut dès son mariage les terres de Raimboval, Avelines et Bazinghem. Il guerroya dans l'ost de Flandre, sous le règne de Philippe le Bel. Il exerça aussi la charge de prévôt de Montreuil, poste dans lequel on le signale en 1334. Il mourut fort âgé, puisque la documentation le signale régulièrement jusqu'au moins en 1347. Il fut marié, probablement en 1289, à Jeanne de Bavinchove, une bonne héritière de la châtellenie de Cassel qui apporta à la famille quelques seigneuries sises en Flandre intérieure, Bavinchove, certes, mais aussi Eecke, Staples, etc..

1. Arnoul Ier de Créquy, qui suit
2. Simon de Créquy, auteur de la branche des Créquy-Tilly, qui suit
3. Jeanne de Créquy, mariée à Hugues de Wandonne, qui suit
4. Enguerrand de Créquy, religieux. C'est incontestablement un fils de Baudouin de Créquy, sire de Sains, et de Jeanne de Bavinchove. Il fut destiné à la religion et fut titulaire de diverses prébendes, tant à Cassel qu'à Saint-Omer.

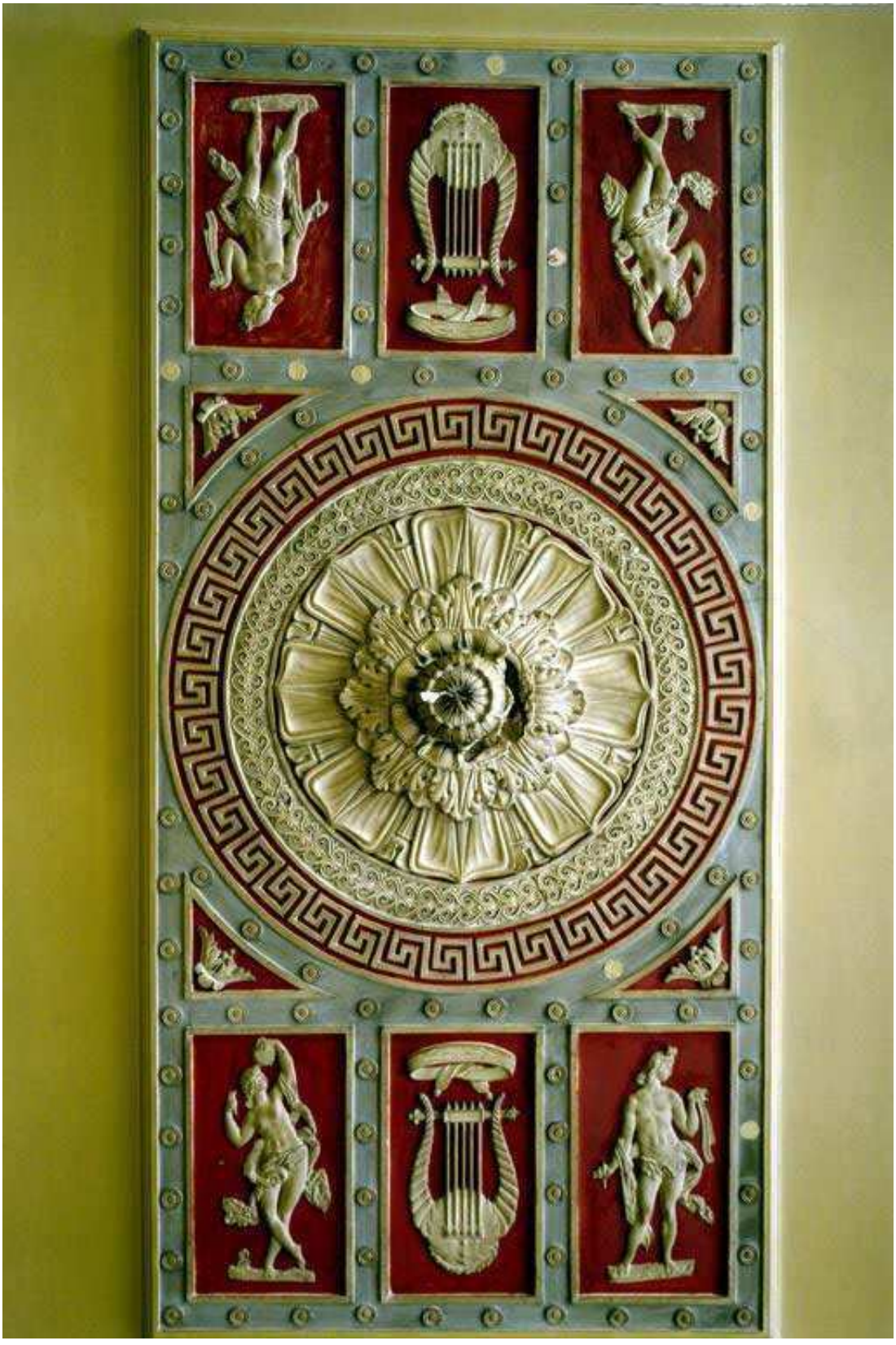
VI.- Arnoul Ier de Créquy

Il était le fils aîné de Baudouin de Créquy et de Jeanne de Bavinchove, si bien qu'il recueillit un vaste héritage, tant du côté paternel (Sains, les Granges, Rimboval, Planques) que maternel, notamment en Flandre intérieure (Bavinchove, Ecques). Il ne semble pas que l'on doive le confondre avec un autre Arnoul, qui mourut en 1384, comme le font les généalogies. La chronologie s'y oppose (Un Arnoul, fils aîné de Baudouin, marié en 1289, serait mort presque centenaire en 1384, et se serait marié a près de cinquante ans). Mais il est vrai qu'il ne paraît qu'assez peu dans la documentation, pas avant 1350. En 1358, il était nommé bailli de Saint-Omer, fonction dans laquelle lui succède un autre Arnoul, le 22 novembre 1360 (PDC, A 89), qualifié seigneur de Bavinchove (et non pas de Sains), cela dès 1361. Quelques actes apportent d'autres certitudes, comme on le verra plus loin.

1. Arnoul II de Créquy, qui suit
2. Jean de Créquy, signalé fils d'Arnoul en 1375 *(AN, X/1C 31)* et frère d'Arnoul en 1378
3. Noel de Créquy, signalé frère d'Arnoul en 1378

VI (3).- Jeanne de Créquy

Fille de Baudouin de Créquy et de Jeanne de Bavinchove, elle fut mariée à Hue de Wandonne



détail du décor du compartiment central du plafond du grand salon
rez-de-chaussée de l'hôtel Zylof de Winde
42, rue Carnot - Bergues
© Inventaire général, ADAGP

Une liasse de partages tirée des fonds d'archives de la Bibliothèque d'agglomération de Saint-Omer

- ms 1834 (liasse 4) -

par Matthieu FONTAINE

L'évocation du partage successoral en matière d'archives renvoie essentiellement à une source, notariale. Les archives du gros des notaires de Saint-Omer renferment ainsi la quasi-totalité des partages des fonds de la bibliothèque d'agglomération. La quasi-totalité certes, mais pas tous ; au gré des cotes se rencontrent parfois des actes isolés, issus la plupart du temps d'archives familiales. C'est le cas de la liasse que nous présentons ici, qui concerne les familles Rasson, Legrand, Martel, Hermand et d'autres alliées. Elle se distingue par le nombre d'actes dont il est question, 58, compris dans l'échelle du temps entre 1628 et 1771, avec un acte de la mi-XIX^{e} siècle et une copie du XVIII^{e} siècle d'un acte notarié de 1585.

Il nous a semblé intéressant de présenter les actes un par un avec les parties en présence. On trouvera à la suite, et pour plus de commodité, deux index des noms de personnes et de lieux cités avec le renvoi à la pièce correspondante entre parenthèses.

Pièce n° 1 : Partage du 7 juillet 1730, « n° 3-24 »

« Partage et lottissement des biens immoeubles aÿant appartenu a Louis Bertou provenant par succession de Jacques Bertou et Catherine Ledoux ses pere et mere, de mettre Jean Bertou, en son vivant ptre curé d'Heuringhen, de Barbe Bertou, ses freres et soeures comme aussÿ des acquets quil luÿ compete et revienne dans les jardins et terres qu'ont été acheté pendant quil vivoit avec Antoine Bertou et Antoine Thibaut et Jenne Bertou sa femme authorisé et sans contrainte sÿ quelle a declaré, le tout scitué au terroir d'Ecque, Westecque, Bilcque, Heurenghem et Mussem et paÿs a l'environ dont pour ledit partage faire lesdits biens ont etés divisés en trois lots le plus egalement quil a été possible comme ils sont couchez cÿ apres sous les lettres A, B et C et apres avoir tirée le sort avec billiet chacquns sous l'alfabette desdites lettres de chacqu'un iceux lots sont tombé et escheu comme sensuit bien entendu que les arbres montants sont demeuré a chacque lot et sans en rien rendre nÿ restituer.
Le lot premier sous la lettre A est tombé et escheu a Antoine Bertou
Le deuxieme marqué d'un B tombé et escheu a Antoine Thibaut et Jenne Bertou sa femme
Et enfein le troizieme lot marqué d'un C est tombé et escheu a François Bertou scavoir comme sensuit »

Pièce n° 2 : Partage du 20 9bre 1703, « n° 24-45 »

« Partage et division de toutes les preÿs, jardins et terres trouvées et delaissées apres le trespas de Jacques Lartisien en son vivant laboureur demt a Rebecque et d'Isabelle Catilliart sa femme pour estre partagé entre Adrien Lartisien et François Bertoult marÿ et bail d'Adrienne Therese Lartisien sa femme iceux du surnom Lartisien enffans et heritiers desdts Lartisien et Catilliart leurs pere et mere et apres avoir deux lots les pls egaulx quils leurs at esté possible ils ont jetté le lot en la forme et maniere que s'enssuit (...) »

Pièce n° 3 : Partage du 31 mai 1721, « n° 2-23 ». Voir la **pièce n° 52** , « déclaration des biens matrimoniaux des dlles Vercoustre. Partage du dernier mai 1721 de leurs pere et mere grands maternels

« Pardevant les notaires royaux d'Artois soussignez furent presens damlle Anne Cadart veuve de feu me Pierre Martel, a son deces greffier de la ville et comté d'Arques y demeurante d'une part, me Pierre Antoine Martel, greffier moderne dudit Arques y demeurant, le sr Mathieu Vercoustre bailly du mesme lieu demeurant en la ville de St-Omer, damlle Antoinette Martel sa femme qu'il autorise a l'effet cy apres et sans contrainte ainsu quelle a declaré et demoiselle Marguerite Dominique Martel, jeusne fille a marier usante de ses droits demeurante audit Arques lesdits du nom Martel, enfans de ladite Cadart et dud feu Pierre Martel duquel ils sont heritiers d'autre part et reconnurent lesdites parties quelles ont plusieurs pretensions et difficultez a regler entre elles scavoir a l'egard de la premiere comparante tant en ce qui est de la reprise de ses apports de mariage, obventions, conventions matrimoniales, droits de communauté qu'autrement et a l'egard des seconds comparans pour lesquels pourroient exercer tant envers leur mere que l'un vers l'autre a cause des avances qui ont esté faites en nouritures et entretients depuis le deces de leur pere commun comme autrement et autres leurs droits et pretentions respectifs l'un envers l'autre que contre et envers leur dite mere ainsi que dit est, laquelle depuis le deces de son mary est restée en tous biens et en a eu la jouissance et pour conserver par les parties comparantes la paix et union si necessaires au bien de leur famille elles ont convenu et transigé irrevocablement entre elles tant sur ce qui est dit cy devant en ce que regarde ladite Cadart et ses enfans que sur ce que sera dit cy apres aussi bien que pour les droits et pretensions desdits seconds comparans l'un envers l'autre le tout de la maniere suivante (...) »

Pièce n° 4 :Partage du 29 8bre 1697, « n° [2]5-46 »

« Entre-werpissement, partage et division fait entre mre Jean Bertou pbre pasteur du village de Heuringhem, Barbe Bertou vefve de Pierre Postel demte audit lieu, Louis Bertou, jeune homme a marier, François Bertou, greffier du village d'Ecques, Antoine Bertoux, bailly dud lieu et Antoine Thibaut, laboureur et Jenne Bertoux sa femme de luy a ce agreablement authorisée sans contraindre sy quelle at declarée, demts lesd derniers nommés aux villages dud Ecques et Westecques, lesdits du sur nom Bertoux freres soeures, enfans et heritiers de feu Jacque et Catherine Ledoux decedée aud Westecque, des manoirs, maisons, jardins, preys et terres et autres heritages, ensembles des besteaux moeubles et autres effects a eux escheu, tant par le trespas de leursdits pere et mere, que d'acqueststs par lesd partageans et autres leur frere et soeures decedée pandant le temps quils ont demeuré en communion aprez lesd trespas, ou l'un d'iceux, le scituée aud Ecques, Westecques, Mussem, Theruane, Clarcques, Bilcques et pays ou environ, dont pour led partage faict lesdits biens ont esté divisée en six lots comme ils sont couchez cy apres sous les terres A B C D E et F et apres avoir tirrez le sort avecq billest, chacun soys l'alphabette desd lettres de chacun d'iceux lot tombé et escheu comme sensuit, bien entendu que les arbres montans, ernichures de labeur et moeubles de maison ne sont comprins au pnt partage (...) »

Pièce n° 5 : Partage du 13 mai 1685. Triplex

« Partage et division des maisons, terres et heritages et rentes heritieres [a] rachapt d'entre Jean Baptiste Baubrel a marier d'une part, Juilliaume Rasson [troué à cet endroit] demt a Tournay et damlle Cecille Therese Baubrel sa femme de seconde part, et damlle Jacqueline Baubrel joeusne fille aussÿ a marier de tierce part, a eulx escheuz et devolus par le trespas de Jean Baubrel, vivant bourgeois brasseur et eschevin a son tour de la ville d'Aire et damlle Marie Anne Fardel sa femme leurs pere et mere se montants suivant les prisées en faictes quand aux immoeubles a leurs

appaisement a la somme de 20209 florins flandre revenants a chacun la somme de 6736 florins 6 sols 8 deniers et ce par lotissements et sorts en jettez comme senssuit (...) »

Pièce n° 6 : Partage du 5 8bre 1685. Inghem et environs.

« Declaration contenant prisé des biens tant moeubles qu'immoeubles venant de feu mre Gilles Allehoy vivant mre cherugien demt au villaige d'Inguehem et Louise Caron sa femme, sucedée et escheu par le trespas a Anthoine, mre Ansel, Jenne et Catherine Allehoÿ, freres et soeures enfans et heritiers a quattre egallement dud mre Gilles et icelle Caron ensamble de ce que chacun desd enfans ont eu de ladite sucession en advanchement de leur hoirie et partaige, tant en moeubles jouissance des immoeubles apres lesd trespas que payement faict par iceulx pour debtes et aultrement, le tout faict en la presence et par nous gens de loy dudt Inguehem, a ce choisy de part et d'aultre et par ung commun et mutuel consentement de ladte Catherine Allehoy tant en son propre et privé non que en qualité de procureur especial dud mre Ansel Alhoy, par sa procure du 5e de febvrier 1659, passée pardevant nottaires en la ville de Linbourcq contenant povoir de faire le partaige de leffeict cy apres et en oultre led Allehoye dernier nomé en qualité de donnataire mobiliaire de ladte Jenne Allehoye decedé en l'an septante et ung et led mre Ansel en l'an soixante et ung ou soixante deux ainsy ses enfans inhabille a aulcune sucession des biens d'icelle Jenne pour estre scitué sur la reigalle de Theruane que despend led Inguehem en suivant laquelle [le] presente nat lieu pour desd biens en estre faict partaige esd quattre lots apres ladte prisé et descompte faict et dont la declaration desd heritaiges sensuict avecq leur prisées et appreciation (...)

Entrewerpissement partaige et division faict pardevant bailly et eschevins du villaige d'Inguehem d'entre Catherine Allehoy vefve de mre George Martel, mre Anthoine Allehoy demts tous deux audit Inguehem, les enfans et heritiers de mre Ansel Allehoy representant leur pere (...) »

Pièce n° 7 : Estimation et partage de 1730

Ecriture postérieure : « Prisée des biens communs a Nicolas Gallet et Jacqueline Baubrelle sa femme par Jacques Roose et Pierre Deroo qui a épousé ensuite la fille Gallet »

« Prisséez et estimations faittes par Nous soussignez Jacques Roose bailly de la vierschaire royalle de Widdebroucq et Nicolas Joseph Kersteloot greffier dud lieu, seigneurie de Lantes et autres lieux en qualité d'experts commis et etablis de la part du sr Jean Guillaume Rasson procureur des ville et bailliage d'Aire, &ca et de soeur Marie Dominique Vanderenken religieuse au convent de la representation de Notre-Dame a Aire d'une part, le sr Pierre Joseph Deroo bailly des paroisses et seigneuries de Thiennes, Steenbecq et autres lieux et Phles Goudaillier demt aud Widdebroucq experts commis de la part des dmlles Marie Angelique et Marie Anne Josephe Gallet jeunes filles a marier dmtes aud Aire d'autre part, de tous les biens immeubles, meubles et autres effets scituez aud Viddebroucq Flandre et Artois, paroisses de Boezenghem et Steenbecque appartenant a la maison mortuaire des feus le sr Nicolas Gallet ancien eschevin et argentier de la ville d'Aire et de dmlle Jacqueline Baubrel son epouse veufve de feu le sr Gilles Vanderenken vivant aussi eschevin de lad ville et baillÿ admediateur de la paroisse de Boezenghem &a, auxquelles prisées et estimétions a été procédé com sensuit en florins patars et deniers flandres le tout comme sensuit (...) »

Pièce n° 8 : Partage du 20 9bre 1764. **Pièce n° 9** : Idem, « n° 10-31 ». **Pièce n° 24** : Idem.

« Partage et division fait entre le sieur Robert François Corneil Martel, me Hubert Martel, avocat, demoiselle Alexandrine Therese Dominique Martel, majeurs de droit, demoiselles Marie

Antoinette Xaviere et Louise Dorothée Joseph Martel, majeures coutumières, tous demeurant en la ville et comté d'Arcque, ces deux dernieres assistés du sieur Antoine Joseph Dubois, demeurant en la ville de St-Omer, leur curateur aux causes, me Charles Guillaume Celestin Rasson, avocat demeurant en la ville d'Aire et demoiselle Anne Joseph Martel son épouse, lesdits sieur et demoiselle Rasson représentés par me Jean Louis Marin, procureur es ville et bailliage de St-Omer, fondé de leur procuration, passé devant notaires en laditte ville d'Aire le 27 juillet dernier apparu en grosse, lesdits du nom Mantel enfans du sieur Pierre Antoine et de feue damoiselle Isabelle Thérèse Bertou, des biens a eux echus tant de la succession de laditte damlle Bertou, de l'acquisition faite du sieur Jacques François Thibaut de la succession du sieur Antoine Dominique Thibaut que de ceux a eux tombés par le lot de partage fait avec ledit sieur Pierre Antoine Martel des biens acquis pendant la communauté quil ÿ a eu entre ledit sieur Pierre Antoine Martel et laditte demoiselle Bertou leurs pere et mere, le tout fait sur les prisées et estimations faites d'iceux biens par experts nommés par les parties, les 27, 28 et 30 de juin, 4, 5, 6, 9, 12 et 14 de juillet dernier, et ledit partage des biens acquis pendant laditte communauté en datte de ce jourd'huÿ et le present partage fait en 6 lots dont un pour chacun desdits copartageans comme sensuit (...) »

Pièce n° 10 : Partage à la même date des biens d'acquisition entre Pierre Antoine Martel et ses enfants. Idem **pièces n° 22 & 23**.

« Pierre Antoine Martel, vivant de ses revenus demeurant en la ville et comté d'Arques, vf de demoiselle Izabelle Therese Bertou (...) Hubert Martel, avocat au conseil d'Artois (...) »

Pièce n° 11 : Partage de 3 mesures de terre fief . 2 8bre 1762 à Hesdin. **Pièce n° 12** : Copie.

« Pardevant les notaires roÿaux d'Artois soussignés sont comparus le sieur Jean Baptiste Therouanne bourgeois rentier demeurant en cette ville d'une part, le sieur François Joseph Brunet, fermier demeurant à Hautemaisnil stipulant aux noms et se faisant et portant fort du sieur Antoine Ignace le Grand, bourgeois rentier demeurant en la ville de Lillers et demoiselle Jeanne Robertine Terouanne son epouse de seconde part, le sieur Josse Joseph Désiré Laisné bourgeois rentier demeurant en cette ditte ville de Hesdin, le sieur Jean Philippe Therouanne aussi bourgeois rentier et demoiselle Marie Jeanne Josephe Laisné son epouse de luy authorisée demeurants en cette ditte ville de troisieme part, et reconnurent lesdittes parties que dans le partage et division des biens immoeubles delaissés par feu le sieur Philipes Terouanne et damoiselle Robertine Balavoisne pere et mere dudit sieur premier comparant, et deladitte demoiselle Robertine Terouanne, et aÿeux desdits troisiemes comparans du surnom Laisné, ledit partage passé en triple par devant notaires en cette ditte ville le 18 juillet de l'année 1761 (...) »

Pièce n° 13 : Partage du 18 juillet 1761, précédemment cité, copie par extrait de 1785, biens assignés à Jeanne Robertine Thérouanne, épouse du sieur Legrand. **Pièce n° 14** : Autre copie.

Pièce n° 15 : Partage du 18 juillet 1761, complet.

« Pardevant les notaires royaux d'Artois soussignés sont comparus le sieur Jean Baptiste Therouanne, bourgeois rentier demeurant en cette ville d'Hesdin, d'une part, le sieur Antoine Ignace Legrand, bourgeois rentier demeurant en la ville de Lillers et demoiselle Jeanne Robertine Therouanne son epouse de luÿ a l'effet des presentes dument authorisée de seconde part, le sieur Josse Joseph Désiré Lainé bourgeois rentier demeurant en cetteditte ville d'Hesdin, de troisième part, le sieur Jean Philippe Therouanne aussi bourgeois rentier demeurant en cetteditte ville d'Hesdin et demoiselle Marie Jeanne Joseph Laisné son épouse de luÿ authorisée comme dit est de quatrieme part, lesquelles parties desirantes parvenir et proceder au partage et division des

biens immeubles delaissés par feus le sieur Philippe Therouanne et demoiselle Robertine Balavoisne pere et mere dudit sieur premier comparant et de laditte demoiselle seconde comparante et pere et mere grands desdits troisieme et quatrieme comparans (...) »

Pièce n° 16 : Estimation de biens. 1755

« L'an 1755 le 3 de mars, nous Eduart Philippe Goeusse greffier de Blendecques demeurant en la ville de Saint-Omer expert nommé de la part de damoiselles Bertine et Isabelle Magdelaine Vercoutre jeusnes filles usantes de leurs droits demeurantes en la meme ville, et Jean Antoine Risbourque greffier des ville et comté d'Arcque expert nommé de la part de damlle Marie Jeanne Dominique Vercoustre aussy jeusne fillz usante de ses droits demeurante audit Saint-Omer, le tout par acte entre elles fait et passé le 15 février dernier se sommes experts transportés sur les immeubles cÿ apres déclarés scitués au terroir dudit Arcques, Campagne, Blendecques et Renescure a effets de faire la prisée et estimation d'iceux le plus juste quil nous a été possible, en les suposans tous egalle en rentes foncieres et autres charges, le tout a la monoie courante comme il suit (...) »

Pièce n° 17 : Partage du 28 février 1756, « n° 8-29 ».

« Pardevant les notaires roÿaux de la province d'Artois de la résidence de Saint-Omer soussignés furent presens demoiselle Anne Bertine Vercoutre, fille majeure demeurante en cette ville de St-Omer d'une part, demoiselle Izabelle Madelaine Vercoutre fille aussÿ majeure demeurante en cette ditte ville de deuxieme part, et demoiselle Marie Jeanne Dominique Vercoutre, fille pareillement majeure demeurant en cette meme ville de troisième part, et reconnurent que desirant d'entrer en partage et division entre elles des biens immeubles delaissés par feus le sieur Mathieu Vercoutre vivant baillÿ d'Arcque et secretaire de l'abbaye de St-Bertin, demoiselle Antoinette Martel leurs pere et mere et de demoiselle Margueritte Dominicque Martel, veuve du sieur François Thibaut leur tante, elles ont nommés des experts par actes passés pardevant notaires de cette residence les 15 et 26 février 1755, pour proceder aux prisées et estimations d'iceux, que lesdits experts ont procédés ausdits devoirs et ont raportés et affirmés veritables, leurs procés verbaux de prisées et estimations aussÿ pardevant nottaires les 8, 10, 11, 12 et 14 mars audit an, qu'ensuitte de ces operations sur les difficultés survenues au sujet de la forme des lots a dresser, et sur les soubçons qu'avoit la troisieme comparante que les experts aÿent bien opéré et qui naÿent eu egard aux rentes fonscieres et droit seigneuriaux dont lesdits biens peuvent etre assujettis, les parties sont entrés en instance au siege echevinalle de cette ville, ou jugement est intervenu le 4 juillet dernier qui ordonne entre autres choses aux parties, d'entrer en partage et division amiablement sinon pardevant commissaires dudit siege, visitte et estimation prealablement faitte de nouveaux par experts, et pour terminer laditte instance et esviter a ulterieures frais que des nouvelles estimations pourroient occasionner, les parties ont adopté comme ils adoptent par ces presentes lesdittes prisées qui ont esté depuis reconnues juste pour servir de regle audit partage sont convenus de la forme des lots a dresser et tirer au sort, et autres conditions comme sensuit (...) »

Pièce n° 18 : Partage du 22 janvier 1742, « n° 6-27 »

« Partage et division fait entre le sieur Antoine Dominique Thibaut, garçon majeur vivant de ses biens demt a Ecque, le sieur Jacque François Thibaut, greffier dud lieu demeurant a Arcque, enfans et heritiers de damlle Jeanne Bertou, vivante epouse du sieur Antoine Thibaut, baillÿ dud Ecque, ÿ demeurant et heritiers immediat du sieur Antoine Bertou, vivant aussy bailly dud lieu ÿ demeurant leur oncle maternel d'une part, le sieur Pierre Antoine Martel, greffier dud Arcque ÿ demeurant et damlle Isabelle Therese Bertou son epouse authorisée duement de son mary a

l'effet des presentes et sans contrainte ainsÿ quelle declare, icelle fille de François, vivant greffier dud Ecques demt a Arcque et aussÿ heritiere immediatte dud Antoine Bertou son oncle paternel, d'autre part, des terres et immoeubles scitués aud Ecques et allenviron cÿ apres declarées appartenantes a la communauté ou société desd Antoine Dominicque et Jacque François Thibaut par continuation apres la mort de leurditte mere, et a la succession dud feu Antoine Bertou pour avoir été acquis sous tel nom que ce puisse etre durant lad communautée ou société avecq les deniers d'icelle, lequel partage se fait en deux lots, parts et portions (...) »

Pièce n° 19 : Testament du chanoine Vanost faisant partage 1614 et 1616. Seul le testament daté de St-Omer le 17 septembre 1614 est compris[1].
Sur la dernière page : « Testament sire Josse Vanost chanoine de la cathedralle de St-Omer ». En dessous : « Le contract de mariage que Jan Bertoult at faict avecq Peronne Perdu en datte du 25 d'octobre 1585[2] »

« In nomine domini Amen. Comparut personnellement maistre Josse Vanost, pbre chanoine de l'eglise cathedralle de St-Omer, et a recognut estant par la grace de dieu en bon sens et sain d'entendement neantmoins agisse de maladie, considerant la fragilité de la nature humaine et quil nest riens plus certain que la mort et plus incertain que l'heure d'icelle, desirant pourvenir au salut de son am[e] et disposer des biens que dieu nostre pere createur et redempteur luy a presté en ce monde transitoire, avoir faict son testament, devis et ordonnance pour dernier volonté en la forme et maniere que senssuit, revocquant, cassant et annullant tous aultre quil porroit avoir precedentement faict et passé, retenant sa faculté, puissance et autorité de cestuÿ present sient testament povoir casser annuller accroistre augmenter ou diminuer, ainsy que bon luy semblera soit par annexe codicille ou autrement, selon quil trouvera convenir et quand il luÿ plaira,
Premierement il a donné et donne son ame (lors quelle partira de son corps) a dieu nrd pere createur et redempteur, la commandant en la protection et sauvegarde de la benoÿte vierge Marie, de monsieurs st Michiel archange et de monsieurs st Josse son parin, monsieurs st Omer [son] patron et generallement de toute la cour celeste de paradis, et quant a son corps il le a donné et donne a la terre sainte pour ÿ estre inhumé en ladt eglise de St-Omer, au devant du pillier estant devant la chappelle St-Barbe en lad eglise, ordonnant que son service ÿ soit faict et celebré son corps pnt sÿ se poeult, et que aud jour soient portées sept torses ardante par sept paures a chacun desquels il sera distribué six quartiers de drap noir au pris de 45 ou 50 sols l'aulne, et ce pour la reverence de la croix quÿ se portera par quelque pbre seculier au devant de sond corps, auquel il ordonne luÿ estre payé dix soubz et sÿ avant que sondit service nest puisse faire sondt corps pnt, il se fera le plustot que sera possible apres sondt trespas advenue (...) item donne pour se faire une nouvelle croix sur le chemin menant de Coubronne au village d'Ecque, et ÿ estre posé ou auroit eu posé une autre croix tombé par caducité la somme de 150 florins une fois (...) et desirant nourir paix et amitié entre tous ses parens plus proches a succedder a ses biens, et eviter a tous proces et differens quÿ se porroient susciter entre eulx pour raison de la succession de ses biens moeubles immoeubles rentes et debtes actives que delaissera au jour de son trespas, en a fait le repartissement d'iceulx au proufot de sesd plus proches parens et heritiers apparens en la forme et maniere que senssuit (...) Arcquembaude Vanost son nepveu (...) Josse de Hordre fils de feue Jenne Vanost quy est soeur audt testateur (...) et a Jean Bertoul son frere uterin (...) donne a Jean de Porcq son serviteur (...) »

Pièce n° 20 : Partage du 25 mars 1745, « n°7-28 »

« Partage et division fait des terres et immoeubles scituées aux terroirs d'Arcque, Campagne lez Wardrecque et Renescure appartenante a la succession de Margueritte Dominicque Martel,

[1] Voir aussi AMSO, 2G 522, dossier Josse Vanost : une pièce, son testament, avec rajout du codicile de 1616.
[2] AMSO, Contrats de Mariage 1585, n° 19, pièce très abimée, inconsultable.

vivante veuve du sr Jacques François Thibaut demeurante audit Arque, entre le sr Pierre Antoine Martel, vivant de ses biens demt audit lieu son frere germain d'une part, et demlles Anne Bertine, Isabelle Magdelaine et Marie Jeanne Vercoutre ses nieces du cotté maternel d'autre, lequel partage a été fait sur les connoissances convenables et les avis pris par les parties respectives, en deux lots parts et portions les plus egalles qu'a été possible, sous deux lettres alphabeticques et distinctes quÿ sont A et B denottans les deux lots suivant ce le sort aiant été tiré entre lesdites parties de la maniere accoutumé le lot A est tombé et echu (...) »

Pièce n° 21 : Partage du 19 xbre 1742, « n° 5-26 »

« Declaration des manoirs amazés, jardins, preys et terres a labours, scitués a Ecque, Westecque, Mussem, Helfaut, Inghem et autres lieux appartenans par indivis et par moitié au sieur Antoine Dominicque Thibaut vivant de ses biens demeurant a Ecque d'une part et au sieur Jacque François Thibaut, vivant aussi de ses biens demeurant a Arcque, son frere d'autre part, tant des successions d'Antoine Thibaut et Jeanne Bertou leurs pere et mere, que de celle d'Antoine Bertou, vivant bailly dud Ecque leur oncle germain, comme sensuit (...) »

Pièce n° 25 : Partage des biens de feu Pierre Antoine Mantel, 8 juin 1771. **Pièces n° 26 & 27** : Idem.

« Partage et division fait entre le sieur Robert François Corneil Martel, majeur de droit, me Hubert Martel, avocat au conseil supérieur d'Arras, demlles Allexandrine Therese Dominicque, Marie Antoinette Xavier, Louise Dorothé Joseph Martel demeurants en la ville et comté d'Arques et me Charles Guillaume Celestin Rasson, avocat en parlement, demlle Anne Joseph Martel son épouse demeurants en la ville d'Aire, lesdits du nom Martel enfans et heritiers du sieur Pierre Antoine Martel, en son vivant rentier demt audit Arcques, de tous les biens immoeubles delaissés par ledit feu sieur Martel suivant les estimations faites d'iceux par experts nommés amiablement par les parties le 4, 16, 21, 23 mars et 10 avril de la présente année 1771, ledit partage faict en six lots comme sensuit (...) »

Pièce n° 28 : Partage 1727. Indication : « Un partage entre les Therouanne a eu lieu le 10 octobre 1714 devant les notaires d'Hesdin Dupont et Lion, la copie manque »

« Sur la requisition quil nous a estté faict par les heres de feu Jean Baptiste Terouanne pour parvenir au partage de manoire et terres tenues en cotteries scituée au village et terroire de Quoeux ce que nous avons faict ce jourd'huÿ 15 de janvier 1727 (...) Le 2 [1] [x]bre 1727 nous Catherine Terouanne, Joseph Terouanne, Philippe Terouanne, Marie Francoise Terouanne, Adrien Terouanne, Marie Jeanne Terouanne nous somme assemblé pour faire partage des manoirs et terres delaissé par feu Jean Baptiste nostre frere »

Pièce n° 29 : Partage Thérouanne 1739

« Partage des manoires et terres appartenant a Philippe Therouanne demrt aux village de Genne estant escheu a sa part au village d'Oeuf et a lenvirons apres avoir jetté lot avec mr de Lair vicaire de Flers et fait oestimer les batimens de la ferme scitué au village d'Oeuf pour en donner sa part a Mr de Lair (...) Pardevant nottaires roÿaux d'Artois soussignés sont comparus en personnes le sieur Philippe Therouanne, vivant de ses biens demeurant au village de Gennes, fils et heritiers d'Anne Manin d'une part, maitre François Joseph Delaire prestre vicaire du village de Flers, fils et heritier de la Therouanne laquelle etoit fille et heritiere a portion de lad Anne Manin, lesquels en adherant au projet de partage cy devant transcrit des immoeubles provenans de la succession de lad Anne Manin scitués au terroir d'oeuf et paÿs allenviron dont ils ont jouis en communs jusqu'a

present, ont lesd comparans en procedans au partage et division des immoeubles delaissés par lad Manin, tiré au sort en la maniere accoutumés, apres avoir fait des lots les plus egaux quil leur a été possible (...) »

Pièce n° 30 : Estimation en vue de partage, Thérouanne, 1740

« L'an 1740, et le 14 de mars, a la requeste du sr Philippe Therouanne vivant de ses bien demeurant a Gennes Ivernye, et de Pierre Buron, comme pere et tutteur de Pierre et de Marie Barbe qu'ils a retenue pendant sa conjonction avec de Lairre sa feu femme, et du sr mettre Delairre, pbre curé de la paroisse de Villemant, tutteur establye aux corps et biens de comme heritiers de feu Catherinne Therouanne, icelle et led Philippe Therouanne, Adrien et Marie Jeanne Therouanne, toutes quatre freres et soeur heritiers de feu Marie Françoise Therouanne, veufve de Louis Sannier, vivant fermier a Belleville, nous François Denoyelle, charon et Pierre Binet, laboureur, tous deux demeurant au village de Quoeux, a la requisition desd susnommés, avons faite lestimations pour parvenir au partage et en faire quatre lots esgaux des mannoir et terre delaissé par led feu Marie Françoise Therouanne scitué au village et terroire dudit Quoeux (...) »

Pièce n° 31 : Donnation Thérouanne veuve Legrand, Lillers, 30 janvier 1768. La **pièce n° 44** est une copie

« Pardevant les notaires royaux d'Artois soussignés fut présente demoiselle Marie Jeanne Robertine Therouanne veufve du sieur Antoine Ignace Legrand demeurante en cette ville, laquelle a dit quelle donne cedde et abandonne en avancement dhorie et de succession par donnation entrevif absolue et irrevocable avec la meilleur forme que donnation de cette espece peut avoir lieu au sieur Jean Baptiste Ignace Legrand, garçon majeur a marier en cette ville de Lillers y demeurant, au sieur Louis Legrand, garçon majeur a marier absent par voiage de long cour, a maitre Charles François Alexandre Legrand, docteur en medecine de la faculté de Mont Pellier demeurant en cette ville de Lillers, a demoiselle Marie Antoinette Robertine Legrand, femme du sieur Jean François Decroix, fermier demeurant au hameau du Rieux paroisse de Lillers, a demoiselle Marie Françoise Ignace Legrand, femme au sieur Jacque Joseph Theodore Sterckemand marchand demeurant a Saint-Omer, a demoiselle Marie Magdelaine Julie Legrand et Catherine Joseph Legrand, filles majeures à marier demeurante en cette ville ses enfans et heritiers apparans, ledit sieur Jean Baptiste Ignace, ledit me Charles François Alexandre Legrand, ladite demoiselle Marie Antoinette Robertine Legrand de son marie authorisée et non contrainte comme elle a declaré icelui pour icelle authorisation present et comparant, et lesdittes demoiselles Marie Magdelaine Julie et Catherine Joseph Legrand ici presentes, comparantes et acceptant par ledit Louis Legrand absent, le sieur Cornil François Demarthes, procureur sindic de cette ville de Lillers son curateur etabli par justice, et le sieur Benoît Christophe Cuvelier, bourgeois de cette ville y demeurant present comparant et acceptant pareillement pour et au nom de ladite demoiselle Marie Françoise Ignace Legrand, par laquelle il a dit faire ratifier sa presente acceptation, les immeubles et autres objets dont la declaration sensuit (...) ».

Pièce n° 32 : Partage Bertou, 1628. La **pièce n° 38** est une copie plus récente (fin XVIII-début XIXe siècle)

« Extraict du partaige originel recognu au villaige d'Ecques le 9e de mars 1628 d'entre mre Franchois le Roux mary et bail de Marie Bertou, Guillaume Bultel, tutteur et advoé de Jacques et Barbe Bertou lesds du surnom Bertou enffans et hers de deffunctz Jan Bertou et Margte Bultel. Pour furnir le troisiesme lot tombé et escheu a Jacques Bertoul aurat les parties cy apres (...) Ainsy extraict et donné par coppie par le soubzsigné greffier dudit Ecques tesmoing. Delehedde 1628 ».

Pièce n° 33 : Estimation avant partage, Thérouanne, 1761

« L'an 1761 et le 15 maÿ et jour suivant, nous Jean Jacque Devis, arpenteur juré de cette province d'Artois demeurant a Filievre et François Joseph Brunet, fermier demeurant au village d'Hautemaisnil, experts nommez par le sieur Jean Baptiste Therouanne, bourgeois rentier demeurant en la ville d'Hesdin par exploit a nous donné par Antoine François Francquelin sergeant royal immatriculée au bailliage d'Hesdin du 25 avril dernier de l'ordonnance du sr Jerosme Pierre Prevost conseillier du roy et son lieutenant general civil et criminel, commissaire denommé en cette partie par le conseillier Scorion a effet de preter serment de bien et fidellement proceder au devoir de mesurage prisée et estimation des biens immeubles provenant de Philippe Therouanne et Robertine Balavoine pere et mere commun et de Jean Phle Therouanne leur frere, ordonnée par sentence du conseil d'Artois rendue entre led sieur Jean Baptiste Therouanne d'une part, Antoine Ignace Legrand, bourgeois rentier demeurant en la ville de Lillers, Marie Jeanne Robertine Therouanne sa femme, Josse Joseph Désirée Laisnée, bourgeois demeurant presentement en la ville d'Arras, Jean Philippe Therouanne, rentier demeurant en lad ville d'Hesdin et Marie Jeanne Joseph Laisnée sa femme d'autre part le 17 mars 1761, conformément a la sentence du conseil d'Artois du 12 fevrier 1751, confirmée par arret du 24 juillet 1752, en vertu de prestation de serment par nous fait es mains dud sr Prevost, commissaire denommé a cet effet le 1er de may a 8 h du matin, et apres la remise a nous faite desd sentence et arret, nous nous sommes conjoinctement transportez sur tous les biens immeubles de lad succession led jour 15 may pour proceder aud devoir de mesurage prisée et estimation, conformement auxd sentence et arret et avons dressez scavoir quatre lots (...) »

Pièce n° 34 : Partage Thérouanne 1758

« Aujourd'huy 3 de juin 1758 furent present en personnes le sieur Ignace Legrand, vivant de ses biens demeurant au bourcq de Lillers et damoiselle Robertine Therouanne sa femme, d'une part, et damoiselle Marie Jeanne Joseph Laisné, se faisant et portant fort de Joseph Josse Désiré Laisné son frère, enfans et heritier du sieur Joseph Laisné et damoiselle Marie Antoinette Therouanne leurs pere et mere assisté dud sieur Legrand leur curateur au cause de deuxieme part et du sieur Jean Castelain fermier demeurant au village d'Oeuf étant aux droit des sieurs Jean Philippe et Jean Baptiste Therouanne par acquisition quil en at fait desd Therouanne a effet de faire le partage de terre cy apres nommé sur le terroir d'Oeuf et aux environs, et pour parvenir aud partage ont dénommé pour expert les personne cy apres scavoir le sieur Jean Baptiste Danvin, fermier demeurant au village d'Oeuf et le sieur François Joseph Brunest, fermier demeurant au village d'Hautmaisnil et Jean Jacques Devis, arpenteur demeurant au village de Fillievres a effet de prisager et estimer toutes les piece de terre et en faire deux lot le plus juste quil leurs saura possible scavoir un lot pour appartenir aud sieur Legrand et sa femme et a lad damoiselle Laisné et son frere et l'autre aud sieur Castelain etant aux droits desd Jean Philippe et Jean Baptiste Therouanne (...) »

Pièce n° 35 : Partage Thérouanne 1758

« Ce jourd'huy 29 may 1758 nous soubsignez Pierre Louche, laboureur demeurant à Quoeux, François Joseph Brunet aussy laboureur demeurant à Hautemaisnil, sur la requisition quil nous a etée fait par le sr Antoine Ignace Legrand, bourgeois rentier demeurant en la ville de Lillers et de Marie Jeanne Robertine Therouanne sa femme, par damoiselle Marie Jeanne Joseph Laisnée bourgeoise rentiere demeurant a Hesdin et de Josse Joseph Laisnée son frere pour qui elle se fait et porte fort, yceux procedant sous l'autoritée du sr Legrand leurs curateur aux causes et par le sr Edouart Dufour, vivant de ses biens demeurant à Queux, pour faire le partage de manoir et terre

tenus en cotterie scitué au village et terroir de Queux, lesd manoir et terre echus au sr Legrand et sa femme par le trespas de Philippe et de Jean Philippe Therouanne leur pere et frere, aux sr Laisnée par le trespas de damlle Marie Antoinette Therouanne leurs mere et au sr Dufour par achat quil en a fait du sr Jean Baptiste Therouanne bourgeois rentier demeurant en la ville d'Hesdin, ce que nous avons fait en trois lots comme s'ensuit (...) »

Pièce n° 36 : Partage Martel-Setin, 27 octobre1758, « copie du partage fait entre moy et Jeanne Margueritte Setin 1758 »

« Pardevant les notaires royaux d'Artois residens a St-Omer soussignés furent presents le sr Pierre Antoine Martel, vivant de ses biens demeurant à Arcques d'une part, Jeanne Margueritte Setin, fille de libre etat demeurante en cette ville de St-Omer d'autre part, disans les parties quil leurs appartient en commun et par indivis plusieurs parties immeubles et terre a laboeur scitué au terroir dudt Arcques cy apres declarés, la moitié desquelles provient a ladte Setin de ses auteurs et l'autre moitié audt sieur Martel par acquisition qu'il en a fait de Marie Madelaine Teze veuve de Jacques Levray demeurante en cette ville de St-Omer le 8 octobre 1757, desquels immeubles desirans les parties jouir separement et divisement sont amiablement convenus d'en faire le partage et division, suivant ce en a esté dressé deux lots et portions egalles a leur contentement sous deux lettres distinctes, A et B (...) »

Pièce n° 37 : Partage Legrand, 30 janvier 1768

« Extrait du registre aux actes reciproques du notaire Toffart.
Etat et declaration prisé et estimation des biens immeubles communs entre les sieurs Jean Baptiste, Louis, Charles François Alexandre, Marie Antoinette Robertine, Marie Françoise Ignace, Marie Madelaine Julie et Catherine Joseph Legrand, freres et soeurs, enfants et heritiers de deffunt le sieur Antoine Ignace Legrand et qui leurs sont echus tant par le deced dud sieur leur pere suivant le partage quils ont fait des biens de sa succession allencontre du sieur Charles Alexandre Legrand leurs frere ainé le 24 avril dernier que par la donnation entrevif que leur a fait demoiselle Marie Jeanne Robertine Therrouanne leur mere par acte de ce jourd'huy »

Pièce n° 39 : Donation Vercoustre, 21 juin 1758

« A tous ceux qui ces presentes lettres verront, Louis Joseph Delelès ecuier sieur de la Taherie, conseiller du roi, commissaire ordonateur des guerres, grefier general du gros et scel des contrats et actes qui se passent devant notaires royaux d'Artois des villes et territoires de Dunkerque, Gravelines, Bourbourgs, Salut. Sachent que pardevant mes J.F.J. Damart et Annocque, notaires royaux d'Artois residens a St-Omer est comparu dlle Anne Bertine Vercoutre, fille majeure demte en cette ville de St-Omer, laquelle pour l'affection qu'elle porte a dlle Isabelle Madelaine Vercoutre sa soeur, fille majeure demte en cette ville, lui a donné, cédé, transporté, par ces présentes par donation entrevif absolue, irrevocable et en la meilleure forme que faire se peut et que donation peut valoir et avoir lieu les biens immeubles de nature cotterie dont la declaration s'ensuit (...) »

Pièce n° 40 : Donation Vercoustre, 21 juin 1758

Idem en sens inverse, d'Isabelle Madeleine à Anne Bertine.

Pièce n° 41 : Extrait d'un partage Thérouanne-Legrand de 1760.

« Extrait du partage des biens de feu Marie Jeanne Therouanne.

Le quinzieme lot est tombé au sr Legrand et sa femme et se consiste en (...)
Cecy est conforme a la minutte reposante en l'etude de maistre Adrien Cornuel[3] notaire a Hesdin temoin le soubsigné, FJ Brunet »

Pièce n° 42 : Extrait d'un partage Thérouanne-Legrand de 1755.

« Partage de Belleville du 3 decembre 1755 recu a Hesdin par le notaire Cornuel.
Le troisieme lot lot tombé et echue ausdits sieur et damoiselle Legrand et se consiste (...) »

Pièce n° 43 : Partage Legrand, 24 avril 1767

« Etat et declaration des biens immeubles patrimoniaux qui composent la succession immobiliaire patrimonial de defunt Antoine Ignace Legrand vivant bourgeois echevin de cette ville de Lillers (...) Pardevant les notaires royaux d'Artois soussignés sont comparus le sieur Charles Alexandre Legrain, sieur du Limon, grand bailly des ville et bailliage de Lillers y demeurant, fils ainé et heritiers immobiliaire patrimonial a part et portion de deffunt Antoine Ignace Legrand, vivant bourgeois rentier echevins a son tour de cette ville de Lillers d'une part par le sieur Jean Baptiste Ignace Legrand, garçon majeur a marier demeurant en cette ville de Lillers, le sieur Guillaume Martel, maistre chirurgien demeurant en cette ville de Lillers, curateur etablis par justice au sieur Louis Legrand, absent, garçon à marier absent par voiage de long cour, maistre Charles François Alexandre Legrand, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, demeurant en cette ditte ville de Lillers, le sieur Jean François Decroix, fermier demeurant au hameau du Rieux, paroisse dudit Lillers, demoiselle Marie Antoinette Robertine Legrand, son épouse qu'il autorise a l'effet des présentes et non contraincte comme elle a déclaré, le sieur Christophe Benoit Cuvelier, bourgeois rentier echevin de cette ditte ville de Lillers y demeurant, procureur général et special du sieur Jacques Joseph Theodore Sterkmand, negotiant demeurant a St-Omer et demoiselle Marie Françoise Ignace Legrand, sa femme, suivant la procuration faite et passé pardevant notaire le 20 de ce mois d'avril icy vu en grosse signé Lespillet icelle rendue et aussi procureur général et special de dlle Catherine Joseph Legrand, filles majeur et a marier demeurant en cette ditte ville de Lillers suivant la procuration faite et passée devant notaires en cette ditte ville le 6 de cedit mois icy vu en grosse signé Lespillet, icelle et rendus et demoiselle Marie Madelaine Julie Legrand, filles majeure et aussi filles a marier demeurant en cette ditte ville d'autre part, lesdits sieurs et demoiselles Legrand second comparants aussi enfants et heritiers et legataires a part et portion dudit sieur Antoine Ignace Legrand (...) »

Pièce n° 45 : Extrait du partage Legrand du 30 janvier 1768

« Extrait du partage des biens immeubles delaissés par feu le sieur Antoine Ignace Legrand.
5e Lot
(...) Lequel cinquieme lot est tombé et echus a dlle Julie Legrand ».

Pièce n° 46 : Lettre d'Antoine François Hermand, prêtre, à son frère Matthieu, « procureur dans la rue d'Arras a Aire », datée d'Audruicq le 5 8bre 1773. Copie d'un partage Denielles-Hermand.

Pièce n° 47 : Accompagne la pièce n° 46, autre copie par Hermand du même partage.

« Cejourd'huy 8 de may 1753 a été fait partage et division de plusieurs pieces de terre seantes au terroir de Serny et Fléchinel échus apres le trepas de Marie Françoise Willebert a Albert François

[3] Les Cornuel sont alliés aux Hermand, voir Michel Champagne et Ludovic Ledieu, *Les Cornuel du Boulonnais et du Haut-Pays*, GGRN, 2008.

Potiers a cause de sa mere et a Jacques Hermand a cause de sa femme et a Jacques François de Nielles et a Jeanne de Nielles (...) »

Pièce n° 48 : Arrêt du roi du 24 juillet 1752, cité dans la pièce n° 33. « Le 15 9bre 1754 envoié l'original de cette a M. Lion en conséquence de sa lettre du 10 du meme mois »

« Louis par la grace de Dieu roy de France et de Navarre au premier huissier de notre cour du parlement ou autre huissier ou sergeant sur ce requis. Scavoir faisons que comme de la sentence donné par le grand bailly hereditaire de la ville et baillage d'Hesdin ou son lieutenant general civil criminel dud baillage d'Hesdin a Hesdin le 29 juillet 1750 entre Jean Baptiste Therouanne bourgeois de la ville d'Hesdin et ayant repris par un acte recu au greffe dudit siege le 30 mars 1748 les erremens au lieu et place de Jean Philippe Therouanne son frere aisné demandeur au fins de son acte libellé et exploité dudit Jean Philippe Therouanne du 3 fevrier 1748 contenant demande a ce quil fut donné assignation audit Jean Baptiste Therouanne que repris au lieu et place dudit Jean Philippe Therouanne et Antoine Ignace Legrand et Marie Jeanne Robertine Therouanne sa femme et Joseph Lainé et Marie Antoinette Therouanne sa femme iceux Jean Baptiste, Marie Jeanne Robertine et Marie Antoinette Therouanne frere et soeurs puisnés dudit Jean Philippe Therouanne, enfans et heritiers a portion de Philippe Therouanne et de Robertine Baillavoine pour voir dire et ordonner qu'il seroit incessament procédé a l'inventaire et description de tous les titres papiers livres journaux cedules et autres muniments appartenans aux successions de laditte deffunte Philippe Therouanne et Robertine Ballavoine pere et mere commune pardevant un notaire convenus ou nommé d'office et ensuite a la vente de tous les meubles delaissé par ledit deffunt Philippe Therouanne auxquels effets lesditte Lainé renseigneront par serment tous les actes titres papiers cedulles livres journaux et autres munimens ainsy que les meubles et habillemens dudit Philippe Therouanne tant en linges qu'autrement lesdits Lainé et sa femme qui en etoient demeuré en possession d'une grande partie ainsy que de l'or, argent, argenterie, bagues et joiaux dont ils seront pareillement tenus de faire le renseing et representation par la foy du serment (...) »

Pièce n° 49 : Estimation de terres. Thérouanne. 1747

« L'an 1747 et le 26 septembre apres midy a la requisition du sr Louis François Coffin demt en la ville d'Hesdin, seigneur de la terre et seigneurie de Quoeux, nous nous François de Noÿelle, Mathieu Bouilliez et Pierre Vuarin, hommes des fiefs de la terre et seigneurie dudit Quoeux, nous nous sommes transporté sur deux mesure ou environs de manoir non amazé delaissé par feu Philippe Therouanne pour en faire l'estimation pour tirrer par ledit seigneur le relief a merchÿe tel que le sixiesme deniers de lad estimation, lesd deux mesures de manoir scitué aud Quoeux (...) »

Pièce n° 50 : Partage Thérouanne. 1743

« Pardevant les nottaires roÿaux d'Artois soussignés sont comparus le sr Philippe Therouanne vivant de ses biens demeurant presentement chez le sr Laisné fermier de l'une des fermes de St-Josse d'une part, damoiselle Marie Jeanne Thérouanne fille usante de ses droits demeurante en sa ferme du Hermel d'autre part, lesquels comparans frere et soeur et heritiers de feu le sr Adrien Therouanne vivant demeurant en lad ferme du Hermel, ont reconnys d'avoir fait partage entr'eux des biens quy etoient patrimoniaux aud sr Adrien Therouanne et a Marie Françoise Thérouanne leur soeur, auquel effet aÿant été fait deux lots les plus égaux quil a été possible (...) »

Pièce n° 51 : Partage « entre les dlles Vercoustre ». 1721 (incomplet).

Estimation des biens et partage.

Pièce n° 53 : « Declaration des jardin et terre appartenant a Antoine Bertou venant de Louÿ Bertou et prisé ». D'une écriture postérieurs : « 1730, Bertou »

Pièces n° 54 à 56, liées ensemble : « Biens a Mr Rasson prisée de 1730 » (**54**), « Biens a la beguines de la prisée de 1730 » (**55**), « Biens a Gallet de la prisée de 1730 » (**56**)

Pièce n° 57 : Probablement en rapport avec les précédentes : « Suite des biens echus aux Rasson ».

Pièce n° 58 : « Tableau des immeubles ruraux dépendant de la succession de Mme veuve Guilbert-Rasson d'Aire », vers 1857-1858, indiquant n° d'ordre, contenance, nature, situation, nom des occupeurs, fermages, dates et entrée en jouissance des baux, estimation avec la superficie. Biens à Beaufort, Aire (Houlleron, Widdebrouck, St-Martin, Glominghem), Roquetoire, Lambres, Inghem, Rebecques, Clarques, Ecques, Heuringhem, Arques, Campagne-lès-Wardrecques, Blaringhem.

Index des noms cités

Allehoy, Ansel (6)
Allehoy, Antoine (6)
Allehoy, Catherine (6)
Allehoy, Gilles (6)
Allehoy, Jeanne (6)
Balavoisne, Robertine (11, 15, 33, 48)
Baubrel, Cécile Thérèse (5)
Baubrel, Jacqueline (5, 7)
Baubrel, Jean (5)
Baubrel, Jean Baptiste (5)
Bertou, Antoine (1, 4, 18, 21, 53)
Bertou, Barbe (1, 4, 32)
Bertou, François (2, 4, 18)
Bertou, Isabelle Thérèse (8, 10, 18)
Bertou, Jacques (1, 4, 32)
Bertou, Jean (1, 4)
Bertou, Jeanne (1, 4, 18, 21)
Bertou, Louis (1, 4, 53)
Bertou, Marie (32)
Bertoult, Jan (19, 32)
Binet, Pierre (30)
Bouilliez, Matthieu (49)
Brunet, François Joseph (11, 33, 34, 35, 41)
Bultel, Guillaume (32)
Bultel, Marguerite (32)
Buron, Marie Barbe (30)
Buron, Pierre (30)
Buron, Pierre (fils) (30)
Cadart, Anne (3)
Caron, Louise (6)
Castelain, Jean (34)
Catilliart, Isabelle (2)
Coffin, Louis François (49)
Cornuel, Adrien (41, 42)
Cuvelier, Benoît Christophe (31, 43)
Danvin, Jean Baptiste (34)
De Hordre, Josse (19)
De Porcq, Jean (19)
Decroix, Jean François (31, 43)
Delaire, épouse Pierre Buron (30)
Delaire, François Joseph (29, 30)
Demarthes, Cornil François (31)
Denielles, Jacques François (47)
Denielles, Jeanne (47)
Denoyelle, François (30, 49)
Deroo, Pierre (7)
Devis, Jean Jacques (33, 34)
Dubois, Antoine Joseph (8)
Dufour, Edouard (35)
Fardel, Marie Anne (5)
Francquelin, Antoine François (33)
Gallet, Marie Angélique (7)
Gallet, Marie Anne Joseph (7)
Gallet, Nicolas (7)
Goeusse, Edouard Philippe (16)
Goudaillier, Philippe (7)
Hermand, Antoine François (46)
Hermand, Jacques (47)

Hermand, Matthieu (46)
Kersteloot, Nicolas Joseph (7)
Laisné (50)
Laisné, Joseph (34, 48)
Laisné, Josse Joseph Désiré (11, 15, 33, 34, 35)
Laisné, Marie Jeanne Joseph (11, 15, 33, 34, 35)
Lartisien, Adrien (2)
Lartisien, Adrienne Thérèse (2)
Lartisien, Jacques (2)
Ledoux, Catherine (1, 4)
Legrand, Antoine Ignace (11, 15, 31, 33, 34, 35, 37, 43, 45, 48)
Legrand, Catherine Joseph (31, 37, 43)
Legrand, Charles Alexandre (37, 43)
Legrand, Charles François Alexandre (31, 37, 43)
Legrand, Jean Baptiste Ignace (31, 37, 43)
Legrand, Louis, lequel est absent « par voiage de long cours » (31, 37, 43)
Legrand, Marie Antoinette Robertine (31, 37, 43)
Legrand, Marie Françoise Ignace (31, 37, 43)
Legrand, Marie Madeleine Julie (31, 37, 43, 45)
Leroux, François (32)
Levray, Jacques (36)
Louche, Pierre (35)
Manin, Anne (29)
Marin, Jean Louis (8)
Martel, Alexandrine Thérèse Dominique (8, 25)
Martel, Anne Joseph (8, 25)
Martel, Antoinette (3, 17)
Martel, Georges (6)
Martel, Guillaume (43)
Martel, Hubert (8, 10, 25)
Martel, Louise Dorothée Joseph (8, 25)
Martel, Marguerite Dominique (3, 17, 20)
Martel, Marie Antoinette Xavière (8, 25)
Martel, Pierre (3)
Martel, Pierre Antoine (3, 8, 10, 18, 20, 25, 36)
Martel, Robert François Corneil (8, 25)
Perdu, Peronne (19)
Postel, Pierre (4)
Potiers (47)
Prevost, Jérôme Pierre (33)
Rasson, Charles Guillaume Célestin (8, 25)
Rasson, Jean Guillaume (7)
Rasson, Juilliaume (5)
Risbourque, Jean Antoine (16)
Roose, Jacques (7)
Sannier, Louis (30)
Setin, Jeanne Marguerite (36)
Sterckemand, Jacques Joseph Théodore (31, 43)
Teze, Marie Madeleine (36)
Therouanne, Adrien (28, 30, 50)
Therouanne, Catherine (28, 30)
Therouanne, Jean Baptiste (11, 15, 28, 33, 34, 35, 48)
Therouanne, Jean Philippe (11, 15, 33, 34, 35, 48)
Therouanne, Marie Jeanne Robertine (11, 13, 15, 31, 33, 34, 35, 37,4 8)
Therouanne, Joseph (28)
Therouanne, Marie Antoinette (34, 35, 48)
Therouanne, Marie Francoise (28, 30, 50)
Therouanne, Marie Jeanne (28, 30, 41, 50)
Therouanne, Philippe (11, 15, 28, 29, 30, 33, 35, 48, 49, 50)
Therouanne, Robertine (11)
Thibaut, Antoine (1, 4, 18, 21)
Thibaut, Antoine Dominique (8, 18, 21)
Thibaut, François (17)
Thibaut, Jacques François (8, 18, 20, 21)
Vanderenken, Gilles (7)
Vanderenken, Marie Dominique (7)
Vanost, Arcquembaude (19)
Vanost, Jenne (19)
Vanost, Josse (19)
Vercoustre, Anne Bertine (16, 17, 20, 39, 40)
Vercoustre, Isabelle Madeleine (16, 17, 20, 39, 40)
Vercoustre, Marie Jeanne Dominique (16, 17, 20)
Vercoustre, Mathieu (3, 17)
Warin, Pïerre (49)
Willebert, Marie Françoise (47)

Index des lieux cités

Aire (-sur-la-Lys) (5, 7, 8, 25, 46, 58)
Arques (3, 8, 10, 16, 17, 18, 20, 21, 25, 36, 58)
Arras (25, 33)
Audruicq (46)
Beaufort (58)
Belleville (30)
Bilques (1, 4)
Blaringhem (58
Blendecques (16)
Boeseghem (7)
Campagne-lès-Wardrecques (16, 20, 58)
Clarques (4, 58)
Coubronne (19)
Ecques (1, 4, 18, 21, 32, 58)
Fillièvres (33, 34)
Fléchinelle (47)
Flers (29)
Gennes-Ivergny (29, 30)
Glominghem (58)
Haut-Maisnil (11, 33, 34, 35)
Helfaut (21)
Hermel (50)
Hesdin (11, 15, 28, 33, 35, 41, 42, 48, 49)
Heuringhem (1, 4, 58)
Houlleron (58)
Inghem (6, 21, 58)
Lambres (58)
Lillers (11, 15, 31, 33, 34, 35, 43)
Limbourg (6)
Montpellier (31, 43)
Mussem (1, 4, 21)
Œuf (29, 34)
Quoeux (28, 30, 35, 49)
Rebecques (2, 58)
Renescure (16, 20)
Rieux (31, 43)
Roquetoire (58)
Saint-Martin-lès-Aire (58)
Saint-Omer (3, 8, 16, 17, 19, 31, 36, 39, 43)
Serny (47)
Steenbecque (7)
Thérouanne (4, 6)
Thiennes (7)
Tournai (5)
Westecques (1, 4, 21)
Widdebrouck (7, 58)
Willeman (30)

Tristes tropismes

par Thomas DELVAUX

"*J'ai l'intelligence néolithique.*" (Claude Lévi-Strauss)



Premier centenaire de l'Académie, fondateur du structuralisme et de l'anthropologie moderne, Claude Lévi-Strauss vient de s'éteindre le 1er novembre 2009.

Au delà de l'hommage rendu à un ethnologue de premier plan[1], il convient de souligner son héritage essentiel à la bonne compréhension de notre société, passée et actuelle.

Ses travaux s'appliquent également à nos thèmes de recherches touchant à l'histoire des provinces septentrionales : sociétés structurées, parentalité et stratégie matrimoniale, importance des mythes anthropogoniques des dynasties et endogamie.

Matière abstraite sans doute. Mais indispensable à une appréhension convenable des phénomènes culturels étudiés. Parmi les ouvrages majeurs de Claude Lévi-Strauss, outre les célèbres *Tristes tropiques*, signalons *Race et Histoire* publié en 1952 dans lequel il discute l'*Essai sur l'inégalité des races humaines* de Gobineau : "*pour lui les grandes races primitives qui formaient l'humanité à ses débuts - blanche, jaune, noire - n'étaient pas tellement inégales en valeur absolue que diverses dans leurs aptitudes particulières. La tare de la dégénérescence s'attachait pour lui au phénomène du métissage.*"[2] Son analyse le porte à articuler la réfutation anthropologique du racisme : "*En vérité, il n'existe pas de peuples enfants ; tous sont adultes, même ceux qui n'ont pas tenu le journal de leur enfance et de leur adolescence.*" en soulignant l'importance des échanges entre les peuples dans la construction des civilisations : "*Aucune culture n'est seule ; elle est toujours donnée en coalition avec d'autres cultures, et c'est cela qui lui permet d'édifier des séries cumulatives.*[3] *[…] Tout progrès culturel est fonction d'une coalition entre les cultures.*"[4]

Par ailleurs, *les structures élémentaires de la parenté* influencent notre connaissance des relations intra-familiales depuis 1949, introduisant un débat avec le constructivisme de Pierre Bourdieu[5]. Sa théorie est modélisée ensuite en 1965 par Philippe Courrège dans la revue *l'Homme*, fondée par

[1] Frédéric Mitterrand, ministre de la culture, précise dans son hommage : "*Son œuvre d'éclaireur et de pionnier a exercé une influence déterminante sur l'ensemble des sciences humaines et sociales dans le monde entier et, plus encore, a révolutionné notre vision du monde.*" (Communiqué du 03 novembre 2009)
[2] Claude Lévi-Strauss, *Race et histoire*, Folio, Paris, 1952 (rééd. 1987)
[3] *Ibid.*, p. 70
[4] *Id.*, p. 79
[5] Pierre Bourdieu, *Choses dites*, Editions de Minuit, Paris, 1987

Claude Lévi-Strauss lui-même[6]. Thèse fondatrice du structuralisme, la "théorie de l'alliance" est au cœur du travail de l'anthropologue et repose sur deux principes simples : la prohibition de l'inceste (le mariage s'exerce en dehors du groupe) et l'affirmation de la réciprocité (le don d'un membre du groupe pour le mariage implique un droit à en obtenir un autre en échange).



Pierre Bourdieu

En Flandre et en Artois, où la rencontre avec ces questions "*concernant un grand nombre de familles alliées entre elles*"[7] est permanente, l'apport est considérable. Que l'on songe à l'application d'une telle modélisation auprès des familles artésiennes[8] et c'est toute la génèse de ces dynasties qui ressurgit[9]. Pour ce faire, l'étude de la Maison de Saint-Omer permet de mettre en évidence une application pratique de la théorie structuraliste[10] au travers de ses alliances principales : Créquy, Aire, Picquigny puis plus tardivement, Wavrin[11].

Géostratégie de l'alliance et mariages symétriques : le modèle airois

Ainsi, pour le lignage d'Aire, on dénombre trois transferts : deux frères de Baudouin II épousent chacun une fille du lignage de Saint-Omer au XII° siècle. Plus tard, Mahaut s'allie avec Jean II d'Ypres *de Saint-Omer*[12] :

---

[6] Philippe Courrège, *Un modèle mathématique des structures élémentaires de parenté*, dans *l'Homme*, volume 5, n° 3, EHESS, Paris, 1965, pp. 248-290

[7] Jean Charles Aimé du Hays, *Esquisses généalogiques concernant un grand nombre de familles alliées entre elles*, Paris, 1848 & Lille 1863

[8] Peut-être d'aucuns trouveront qu'une telle recherche est par trop frivole ; pour autant, cette question est prégnante au plus haut niveau scientifique. Ainsi, on lira avec profit : Anita Guerreau-Jalabert, *Sur les structures de parenté dans l'Europe médiévale*, Annales, Economies, Sociétés, Civilisations, volume 36, n° 6, Paris, 1981, pp. 1028-1049

[9] Pour ce qui suit, nous étudierons les familles ayant au moins deux alliances entre elles. En effet, pour qu'il y ait stratégie matrimoniale ou un système sur lequel se baserait les alliances, il est indispensable que l'échange soit constitué. Il s'agit là de l'essence de la structure des relations de parenté définie par Claude Lévi-Strauss.

[10] Le schéma des alliances outre-mer a été évoqué lors de notre communication à Ypres le 13 septembre 2008.

[11] En effet, suite à l'extinction de la famille d'Aire, les Saint-Omer acceptent les Wavrin dans leur structure élémentaire de parenté à partir du 13e siècle.

[12] René Lesage, dans les *Dossiers généalogiques*, n° 23, pp. 244-246 émet l'hypothèse que la première épouse de Baudouin II de Créquy soit une sœur de Gilbert d'Aire sur la base du texte suivant :
"*ego autem balduinus dominus de creki hoc tenendum pro posse meo in bona fide juravi sicut avinculus meus dominus gilbertus de aria juravit et ad confirmandum sigillum meum presenti pagina apposui actam anno domini incarnationis mccxx mense junii*" (Quant à moi, Baudouin, seigneur de Créquy, tenant cela pour mon pouvoir, jurai de bonne foi avec mon oncle maternel Gilbert d'Aire et le confirme par l'apposition de mon sceau sur la présente, l'an de l'Incarnation du Seigneur 1220, le mois de juin.) ADN. B 1001 – n° 22080. Au vu de ces seuls éléments, la question est simple et ne suscite pas le moindre débat.

Il convient cependant de consulter la suite du document : "*Collation faicte, et trouvé concorde a l'original par nous sire Nicolle du Hamel, p[re]b[t]re, et vice curé de Heuchin [...] le penultiesme iour de no[vem]bre xvclxi et est ont tous signé avecq paraphe.*" Ainsi, cette charte (actuellement perdue) du 13e siècle a été copiée en 1561 (*idem*) laquelle reproduction a servi de modèle au siècle suivant pour rédiger le seul exemplaire que nous possédons aujourd'hui. En conséquence, ce document est, *a minima*, une troisième main distante de plus de 400 ans du texte qu'il prétend restituer.

Aire	Alliés	Date de l'alliance
Gilbert	Cassine de Saint-Omer	vers 1150
Philippe	Béatrix de Saint-Omer	vers 1190
Mahaut	Jean II d'Ypres *de Saint-Omer*	vers 1215

Appréhendé de façon simpliste, la Maison de Saint-Omer "perd" dans cet échange un membre de son lignage en cédant deux personnes contre une. Cependant, avant de formuler de tels jugements, il convient de replacer ces alliances dans leur contexte. De part et d'autre, ces mariages ne touchent pas au devenir des fiefs familiaux – du moins lors de leur contractation. En effet, l'ensemble des protagonistes sont des cadets qui n'ont pas d'espérances particulières. Si Cassine est clairement une cadette qui n'eut jamais de rôle particulier ; lors des mariages de Béatrix et Mahaut, la dynastie est largement assurée et ne présage pas de leur accession à la châtellenie. En effet, le mariage de Béatrix clôture la fin du règne de Guillaume III et quatre Guillaume soutiennent alors l'avenir de la Maison. Il en est de même lors des épousailles de Mahaut pendant le règne de Guillaume V, lequel a plusieurs fils dans la force de l'âge[13]. Il n'est que les circonstances et la mortalité précoce des châtelains du XIII° siècle pour permettre à Béatrix puis Mahaut de devenir châtelaines de Saint-Omer.

C'est d'ailleurs à cette singularité que Jean II d'Ypres doit son changement de nom, étant *de Saint-Omer* par son mariage. Ainsi, avant cette alliance, l'échange entre les Maisons d'Aire et de Saint-Omer est particulièrement déséquilibré. L'intégration artificielle de Jean II au lignage de Saint-Omer par l'adoption de leur gentilice assure l'égalité de la structure définie par Claude Lévi-Strauss. Les liens entre les dynasties d'Aire et de Saint-Omer sont d'ordre symétrique.

Par ailleurs, la structure de parenté de la famille d'Aire s'étend au sud avec les Nédonchel par le mariage des petits-enfants de Gilbert d'Aire :

Par ailleurs, la génération de Gilbert d'Aire et de ses frères est née vers 1140 (au plus tard), à l'époque de ce titre, ils seraient donc octogénaires … au mieux. (Warlop cite Baudouin II d'Aire à partir de 1157 et Gilbert à partir de 1160). Cf. Ernest Warlop, *The Flemish nobility before 1300*, Kortrijk, 1976, tome 3, p. 604. De plus, Ernest Warlop n'indique pas de sœur à Baudouin II d'Aire quand bien même, comme l'indique à juste titre René Lesage : "*la généalogie de cette famille d'Aire a été établie de manière satisfaisante par Ernst WARLOP*" (*Dossiers généalogiques*, n° 23, pp. 245).

En outre, il n'est question de Gilbert d'Aire qu'en 1160, 1171, 1174, 1181 et 1190. Cette série régulière est brusquement interrompue et il ne reparaît plus ensuite, tout comme son frère Baudouin II. Accepter la charte de 1220 en l'état :

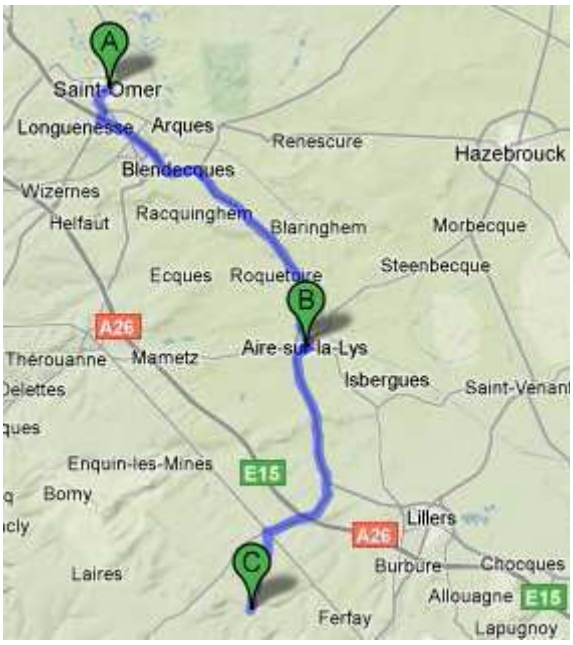
1. supposerait que ces deux quinquagénaires (ou plus) tombent dans l'oubli total pendant 30 ans (certes, l'on sait que Baudouin II est croisé en 1191) ;
2. puis reviendrait à imaginer que ceux-ci reprennent quasi-centenaires les affaires métropolitaines (que l'on soupçonnerait d'avoir été laissées à Baudouin III d'Aire, lequel est cité à partir de 1190) ;
3. dans le seul but de conclure une charte avec pour témoin un neveu qu'ils auraient quitté tout juste adolescent.

En un temps où le sang des chevaliers est largement sollicité dans des conflits locaux ou à l'occasion des croisades, croiser de telles forces de la nature que les injures des champs de bataille et sanitaires auraient miraculeusement épargnés ne manque pas de surprendre. Rencontrer un tel témoignage dans ces circonstances a de quoi laisser prudent. Dès lors, pour séduisante qu'elle soit, l'hypothèse d'assimiler la première épouse de Baudouin II à une sœur de Gilbert d'Aire ne saurait être retenue.

[13] Thomas Delvaux, *Le sang des Saint-Omer des croisades à la quenouille en Artois, Flandre, Normandie, Angleterre et dans les Etats Latins d'Orient*, Tatinghem, 2007, pp. 30 & 468

Aire	Alliés	Date de l'alliance
Alis	Gilles de Nédonchel	vers 1175
Robert de Crésecques[14] fils de Mahaut d'Aire	Mathilde de Nédonchel fille d'Alis d'Aire	vers 1205

Cette union entre cousins participe d'une géostratégie Nord – Sud (cf. ci-contre) qu'elle souligne par une réelle cohérence, en positionnant le lignage d'Aire au cœur d'un système initié avec les châtelains de Saint-Omer. La cité audomaroise est alors à 19 kilomètres d'Aire alors que Nédonchel est à 16 kilomètres soit une quasi-équidistance entre ces villes. De plus, on note la parfaite régularité de cette stratégie matrimoniale dans l'espace-temps, tant par l'alternance entre les deux pôles alliés que par les intervalles entre chaque mariage :



Alliances Saint-Omer	:	1150		1190		1215
Alliances Nédonchel	:		1175		1205	
Intervalles (ans)	:	*25*	*15*	*15*	*20*	

Ainsi, la moyenne entre deux alliances est de 18 ans et 9 mois avec un faible écart-type de 4,8 ans. Entre deux unions "Saint-Omer", l'écart est de 40 puis 35 ans. 30 ans entre les "Nédonchel" ; ce qui correspond à une moyenne de 35 ans, soit une génération dans chacun des cas[15]. Par conséquent, on observe une alternance parfaite des alliances de la famille d'Aire entre les deux axes de sa stratégie matrimoniale, lui permettant de renforcer ses liens d'une génération à l'autre.

Les Créquy : un lignage frère ou concurrent ?

L'étude du lignage des Créquy est indubitablement liée à celle des Saint-Omer en raison du nombre conséquent d'alliances entre ces deux dynasties. En effet, leurs échanges s'articulent essentiellement avec les châtelains de Saint-Omer et les Picquigny en deux systèmes symétriques.

[14] Notons par ailleurs l'alliance de Marie de Saint-Omer, fille de Jacques II, seigneur de Wallon-Cappel, avec Jean IV, seigneur de Crésecques (descendant de Robert).
[15] René de Sémallé, *Sur la génération au point de vue chronologique*, bulletin de la société d'anthropologie de Paris, volume 3, n° 1, Paris, 1880, pp. 295-301

Sires de Créquy et châtelains de Saint-Omer



Les unions des Créquy et des Saint-Omer connaissent leur âge d'or aux XI° et XII° siècles par un double transfert de deux seigneurs contre deux dames. L'importance de ces mariages est patente : la poursuite du lignage est tributaire des enfants nés du premier échange (Baudouin de Saint-Omer et Baudouin III de Créquy), le second renforce la cohésion de l'amitié entre les deux familles (Baudouin II de Créquy, Baudouin de Piennes). Cette seconde alliance est perçue différemment par les deux lignées : simple renforcement dynastique pour les Créquy par le remariage de Baudouin II, établissement d'un cadet pour les Saint-Omer, qui, par ce mariage, inaugurent la branche de Piennes. En conséquence, l'alliance symétrique des Créquy est à double résonance : une principale et une secondaire. La première donne le niveau d'importance reconnu par chacune des parties, la seconde assure le maintien et la continuité de la première : devant les enjeux mis en cause, elle sert de garantie en renouvelant l'amitié scellée et en évitant qu'un lignage étranger n'interfère dans cette stratégie matrimoniale. En monopolisant ainsi l'ensemble du patrimoine humain du lignage partenaire, on s'assure de sa fidélité et on limite les risques d'abandon à la suite d'un décès prématuré : quand bien même la première alliance viendrait à défaillir, par absence de postérité ou disparition précoce d'un des conjoints, l'union dynastique est maintenue par la seconde, certes moins prestigieuse mais évitant tout risque de conflit entre les deux familles.

Créquy	Alliés	Date de l'alliance
Mahaut	Baudouin de Saint-Omer	vers 1060
Baudouin II	Alix de Saint-Omer	vers 1200
Baudouin III	Marguerite de Saint-Omer	vers 1200
Alix	Baudouin de SO-Piennes	vers 1220

De l'anthroponymie lignagère des sires de Créquy

En marge de cette étude structuraliste, il convient de souligner toute l'importance des familles alliées dans l'étude des sires de Créquy. En effet, comme l'indique Régine Le Jan[16] : "*Baudoin représente le groupe [de filiation] strictement flamand.*"[17] Propos qui nous invitent à analyser l'origine du nom emblématique de la lignée créquoise. Que les Créquy reprennent la dénomination de leur suzerain n'a, en soit, rien de particulièrement original ; cependant la

[16] Régine Le Jan, *Famille et pouvoir dans le monde franc (VII°-X° siècle), Essai d'anthropologie sociale*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2003
[17] *Ibid.*, p. 218

chronologie de cette influence souligne la portée du pouvoir (ou la faiblesse) des comtes de Flandre.

Le premier porteur de l'anthroponyme "Baudouin" est le comte de Flandre vivant au IX° siècle. Celui-ci meurt en 879 à l'abbaye Saint-Bertin tout comme son fils homonyme en 919, lequel étend son pouvoir jusqu'à Arras[18]. Il semble que ce soit là les modèles du premier sire de Créquy de ce nom au milieu du X° siècle. Ce n'est pas là la seule similitude : parmi les cinq premiers sires de Créquy, trois se nomment "Arnolphe", anthroponyme carolingien[19], qu'ils partagent également avec les comtes de Flandre[20]. Une telle alternance de deux prénoms avec les mêmes régularité et chronologie sur deux dynasties dont l'une est vassale de l'autre ne saurait être le fruit du hasard, atteste de l'emprise des comtes de Flandre sur cette zone et laisse à penser que les Créquy pourraient être leurs créatures[21].

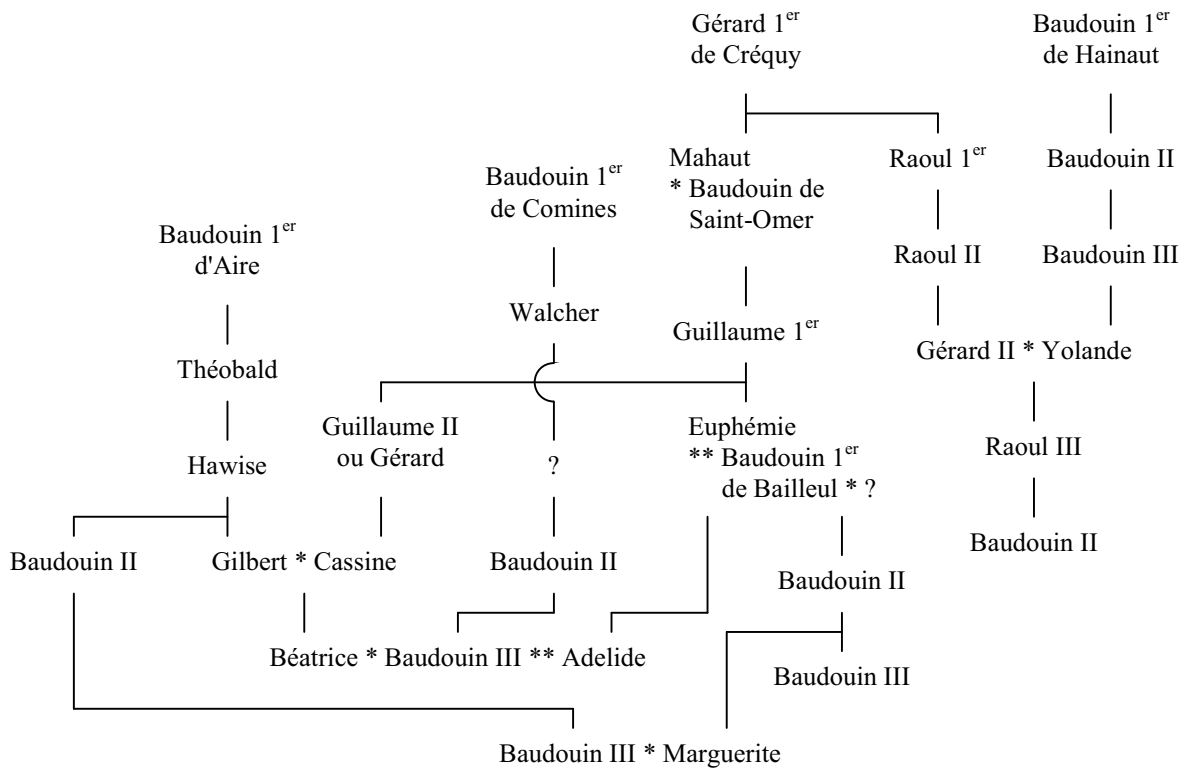
Plus qu'un mimétisme vassalique, l'héritage anthroponymique est dynastique comme le suggère l'apparition d'Odoacre dans le lignage créquois. Ainsi, au milieu du XII° siècle, alors que l'autorité du comte de Flandre est désormais une fiction en Artois depuis l'assassinat de Charles *le Bon*, et que le nom "Baudouin" n'a plus guère de succès que dans le Hainaut[22], les sires de Créquy relèvent cette dénomination plus d'un siècle après l'avoir abandonnée. La raison ne saurait être politique en un temps où le roi de France fait sentir sa domination sur la région. Par contre, on note l'union d'Yolande de Hainaut, fille de Baudouin III vers 1120/5 avec Gérard III de Créquy. Ainsi, donner le nom de Baudouin à leur petit-fils permet de faire rejaillir le prestige de la Maison de Flandre sur cette petite lignée seigneuriale en rappelant cette alliance.



L'assassinat de Charles *le Bon*

Au XI° siècle, les vassaux des comtes de Flandre usent souvent de cet anthroponyme : Baudouin 1er de Saint-Omer, Baudouin 1er d'Aire[23], Baudouin 1er de Comines[24] ou Baudouin 1er de Bailleul[25], lesquels s'agrègent ensuite au sein d'un tissu nobiliaire commun :

[18] Edward Le Glay, *Histoire des comtes de Flandre des origines au XIII° siècle*, 1886 (*reprint* de 2006), p. 45
[19] Régine Le Jan, *Op. cit.*, p. 218
[20] *Ibid.*
[21] La filiation traditionnelle des seigneurs de Créquy poursuit d'ailleurs ces similitudes notamment par la mention d'une alliance du premier seigneur de Créquy avec la fille d'Odoacre, forestier de Flandre, avec laquelle il conçoit Odoacre, deuxième sire de Créquy. Ces informations, pour peu qu'elles soient étayées, pourraient donner à penser que les Créquy seraient issus de la cour comtale à l'image des châtelains de Bruges ou de Saint-Omer, lesquels sont mis en place au même moment mais dominant un territoire plus vaste qu'une simple seigneurie.
[22] En effet, les comtes de Hainaut sont une branche cadette des comtes de Flandre.
[23] Cité de 1081 à 1196. Cf Ernest Warlop, *The Flemish nobility before 1300*, Kortrijk, 1976, tome 3, pp. 600-610
[24] Cité de 1056 à 1088. Cf. Ernest Warlop, *The Flemish nobility before 1300*, Kortrijk, 1976, tome 3, pp. 731 & 736
[25] Cité au début du 12e siècle. Cf. Ernest Warlop, *The Flemish nobility before 1300*, Kortrijk, 1976, tome 3, pp. 634 & 638



Cette parentèle participe, tout comme l'alliance avec la Maison de Hainaut, à la résurgence du nom "Baudouin". Suscitant, par sa persistance parmi les parents et relations, le souvenir des origines familiales et l'attachement envers la dynastie comtale. Elle permet en outre de caractériser l'ascension sociale des sires de Créquy, renforçant une position seigneuriale modeste par le prestige de leur politique matrimoniale.

Les rapports hiérarchiques entre sires de Créquy et seigneurs de Picquigny

Les Picquigny constituent le second volet des alliances des sires de Créquy. Cependant, contrairement à l'égalité que l'on peut constater pour la Maison d'Aire, ce pendant des liens avec les Saint-Omer est deux fois plus éloigné : le fief des Picquigny est distant de 74 kilomètres contre 36 pour celui des Saint-Omer. De plus, Fauquembergue appartient au lignage des Saint-Omer réduisant d'autant la distance les séparant. De fait, la possession de cette seigneurie située à 15 kilomètres rend les Saint-Omer voisins immédiats des sires de Créquy et est probablement la résultante du choix de cette alliance. En effet, le premier sire de Fauquembergue est Hoston, fils cadet de Baudouin de Saint-Omer, à l'aube du XII° siècle. Par cette acquisition, le rapprochement dynastique initié au milieu du XI° siècle, se trouve renforcé par la politique territoriale.

L'alliance des Créquy avec les Picquigny obéit à une logique unissant les chefs du nom de Créquy aux demoiselles descendantes de Gérard de Picquigny. En opposition avec la politique pratiquée avec les Saint-Omer, le lignage de Picquigny n'est ici présent que comme réservoir irriguant les sires de Créquy, et assurant par un approvisionnement continu en épouses, leur descendance. Serait-ce alors un transfert à sens unique sans contrepartie ? L'étude attentive de la structure de parenté des Picquigny indique que les seigneurs de Picquigny, vidames d'Amiens, constituent une union hypergamique pour les Créquy car les Picquigny prennent alliances parmi

les comtes d'Amiens, d'Aumale, de Ponthieu ou seigneurs de Montfort[26]. Le simple rang de ces alliés suffit à dire assez l'importance dont ils disposent à la *Curia Regis* et illustre la nature politique de la réciprocité de cet échange. De plus, les Picquigny furent pionniers et eurent un rôle non négligeable lors des croisades : Guermond 1er est patriarche de Jérusalem (1119-1128) et régent de ce royaume de 1123 à 1124 lorsque le roi Baudouin II est fait prisonnier[27]. Ainsi, le recueil, un siècle plus tard, d'une telle union dynastique pour les Créquy, illustre tout l'intérêt de savoir se reconnaître client d'un lignage plus puissant.

Plus loin, plus puissants, les Picquigny sont une cible alléchante pour le poids qu'ils représentent : si les Créquy ne sont pas en mesure de prétendre y placer une de leurs filles (leur Maison est pour cela trop modeste) ; ils parviennent à capter les demoiselles de Picquigny pour le chef de nom et d'armes exclusivement, grâce notamment[28] au soutien du lignage de Saint-Omer avec lequel ils sont particulièrement proches.

Créquy	Alliés	Date de l'alliance
Philippe	Ide de Picquigny	vers 1220
Baudouin IV	Aelis d'Heilly fille de Jeanne de Picquigny	vers 1260
Jean II	Jeanne de Picquigny	vers 1330

Les Picquigny entre la Picardie et l'Orient

Dans la structure élémentaire de parenté des châtelains de Saint-Omer, les Picquigny jouent un rôle somme toute modeste en comparaison des multiples échanges observés avec les Aire et les Créquy. En substance, ils constituent le quatrième élément formulé par les travaux de Claude Lévi-Strauss en fédérant l'ensemble par leurs alliances avec les châtelains de Saint-Omer et les sires de Créquy. La nature de leurs liens avec les autres membres de ce système est multiple : égalitaires avec les premiers, de clientélisme comme il a été dit *supra* pour les seconds. Elle a aussi pour caractéristique de se développer outre-mer dans le cadre des Croisades.



En effet, Godefroy de Saint-Omer, frère de Guillaume 1er est co-fondateur de l'ordre du Temple alors que Guermond de Picquigny est patriarche de Jérusalem. Depuis la fin du XI° siècle, Guillaume 1er et Mélisende (sœur de Guermond) ont unis ces deux familles, lesquelles se trouvent renforcées désormais par des liens politiques et religieux. Cette affinité se trouve renforcée par les soutiens mutuels lors de la constitution des premiers biens du Temple : l'apport de terres et de nombreux chevaliers de la part des Saint-Omer[29], le soutien politique et spirituel des Picquigny[30].

[26] La première épouse de Gérard II de Picquigny est Laure de Montfort, fille de Simon, comte de Toulouse, pair de France.
[27] Georges Bordonove, *Les Croisades et le royaume de Jérusalem*, Pygmalion, Paris, 1992, pp. 133-139. On lira également avec profit : Michel Balard, *Les Latins en Orient, XI° – XV° siècle*, PUF, Paris, 2006, pp. 74-76
[28] mais aussi grâce à l'alliance avec Yolande de Hainaut comme il a été dit *supra*.
[29] cf. Thomas Delvaux, *Le sang des Saint-Omer des croisades à la quenouille en Artois, Flandre, Normandie, Angleterre et dans les Etats Latins d'Orient*, Tatinghem, 2007, pp. 467 & ss

Cette alliance est particulière en raison de sa très grande diffusion dans le temps : tout d'abord au XI° siècle avec les Saint-Omer puis aux XIII° et XIV° siècles avec les Créquy. Entre l'émergence de ces deux liens, le contexte s'est largement modifié : l'alliance audomaroise est influencée par les croisades alors que l'union créquoise est issue d'un jeu de balance bien différent. En effet, les lignages de Picquigny et de Créquy sont trop inégaux au XI° siècle et ne gravitent pas dans les mêmes sphères. Ainsi, les Picquigny peuvent prétendre à des alliances comtales et participent à la gouvernance des Etats Latins d'Orient, ce qui est loin d'être le cas des Créquy qui, certes se croisent[31], mais sans rôle politique particulier. Cependant, les Picquigny ne parviennent pas à tirer de bénéfices suffisants de leur politique matrimoniale, dans le même temps, les Créquy poursuivent leur ascension sociale. L'importance de leur affinité avec la famille de Saint-Omer et l'alliance avec Yolande de Hainaut[32] développent l'appréciation du lignage de Créquy lui permettant, à l'issue de ce chassé-croisé, de prétendre à un rapprochement avec les Picquigny.



Georges Duby

Cette approche sociologique d'une question historique n'est pas une première. Ainsi, dès 1967, Georges Duby publiait ses *Structures de parenté et noblesse dans la France du Nord aux XI° et XII° siècles*, quelques années plus tard un congrès mené par l'EPHE se déroulait à Paris sous le titre *Famille et parenté dans l'Occident médiéval*, mais, malgré ce parrainage prestigieux, le désir de poursuivre dans cette voie est resté un vœu pieux que regrette Anita Guerreau-Jalabert dès 1981. En effet, malgré des hospices exceptionnels, l'Artois n'a pas su se faire le relai de cette initiative se déroulant à sa porte.

L'approche structuraliste a sans doute de quoi dérouter. Que l'on songe à Pierre Bourdieu : "*Ne vous privez pas de ces ressources intellectuelles au prétexte qu'elles sont intellectuelles, qu'elles sont écrites avec de grands mots.*"[33] A sa suite, il convient de ne plus négliger les apports de ce que l'on a coutume de nommer les "sciences auxiliaires de l'histoire". En effet, "*L'homme est un animal social*"[34] : priver l'étude dynastique de leur contexte anthropogonique et structurel revient à résumer leur histoire à une succession de noms dont on ne peut comprendre ni l'émergence, ni les liens et que l'on apprécie sous le seul aspect du *voyageur sans bagage*. Une dynastie se construit par ses alliances et par les circonstances dans lesquelles elle se fonde car, comme l'affirme Claude Lévi-Strauss : "*Tout mariage est une rencontre dramatique entre la nature et la culture, entre l'alliance et la parenté.*"[35]

---

[30] Sur cette question, cf. Thomas Delvaux, *Croisés frères et frères croisés : l'implication lignagère dans le monde croisé*, conférence à l'occasion de l'Internationaal Congres 'Tempeliers', Ypres, 13 septembre 2008
[31] Gérard II en 1096. Raoul III est présent à la bataille de Laodicée en janvier 1148.
[32] Femme de Gérard III avec lequel elle s'unit vers 1120/5.
[33] *La sociologie est un sport de combat*, film de Pierre Carles, 2001
[34] Aristote, *Éthique à Nicomaque*
[35] Claude Lévi-Strauss, *Les Structures Elémentaires de la Parenté*, Mouton de Gruyter, Berlin, 1949, p. 561

Bibliographie

1. Michel Balard, *Les Latins en Orient, XI° – XV° siècle*, PUF, Paris, 2006
2. Georges Bordonove, *Les Croisades et le royaume de Jérusalem*, Pygmalion, Paris, 1992
3. Philippe Courrège, *Un modèle mathématique des structures élémentaires de parenté*, dans *l'Homme*, volume 5, n° 3, EHESS, Paris, 1965, pp. 248-290
4. Thomas Delvaux, *Croisés frères et frères croisés : l'implication lignagère dans le monde croisé*, conférence à l'occasion de l'*Internationaal Congres 'Tempeliers'*, Ypres, 13 septembre 2008
5. Thomas Delvaux, *La légende de Raoul de Créquy : essai de décryptage généalogique*, Ivry-sur-Seine, octobre 2006
6. Thomas Delvaux, *Le sang des Saint-Omer des croisades à la quenouille en Artois, Flandre, Normandie, Angleterre et dans les Etats Latins d'Orient*, Tatinghem, 2007
7. Georges Duby, *Hommes et structures du moyen âge*, EHESS, Paris, 1973
8. Anita Guerreau-Jalabert, *Famille et parenté dans l'Occident médiéval, actes du colloque de Paris (6-8 juin 1974). Communications et débats présentés par Georges Duby et Jacques Le Goff (Rome, Ecole française de Rome, 1977, in-8°, 447 pages ; Collection de l'Ecole française de Rome, 30)*, Bibliothèque de l'école des chartes, volume 139, n° 2, Paris, 1981, pp. 338-339
9. Anita Guerreau-Jalabert, *La Parenté dans l'Europe médiévale et moderne : à propos d'une synthèse récente*, dans *l'Homme*, volume 29, n° 110, EHESS, Paris, pp. 69-93
10. Anita Guerreau-Jalabert, *Sur les structures de parenté dans l'Europe médiévale*, Annales, Economies, Sociétés, Civilisations, volume 36, n° 6, Paris, 1981, pp. 1028-1049
11. Jean Charles Aimé du Hays, *Esquisses généalogiques concernant un grand nombre de familles alliées entre elles*, Paris, 1848 & Lille 1863
12. Edward Le Glay, *Histoire des comtes de Flandre des origines au XIII° siècle*, 1886 (*reprint* de 2006)
13. Régine Le Jan, *Famille et pouvoir dans le monde franc (VII°-X° siècle), Essai d'anthropologie sociale*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2003
14. René Lesage, *Note sur la famille de Créquy*, dans *Dossiers généalogiques* n° 23, Fruges, 2007, pp. 244-252
15. Claude Lévi-Strauss, *Les Structures Elémentaires de la Parenté*, Mouton de Gruyter, Berlin, 1949
16. Claude Lévi-Strauss, *Race et histoire*, Folio, Paris, 1952 (rééd. 1987)
17. Jean-François Nieus, *Un pouvoir comtal entre Flandre et France, Saint-Pol (1000-1300)*, de Boeck, Bruxelles, 2005
18. René de Sémallé, *Sur la génération au point de vue chronologique*, bulletin de la société d'anthropologie de Paris, volume 3, n° 1, Paris, 1880, pp. 295-301
19. Ernest Warlop, *The Flemish nobility before 1300*, Kortrijk, 1976



Raymond Lévi-Strauss (1881-1953),
***Portrait de Claude Lévi-Strauss enfant*,**
huile sur toile, 1912
(Musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris, Petit Palais)